



**HAL**  
open science

# Jeu de placement et de classement de l'habitat par les matériaux de construction. Les apports d'une sociologie des agents construisant leur logement en terre crue

Victor Villain

## ► To cite this version:

Victor Villain. Jeu de placement et de classement de l'habitat par les matériaux de construction. Les apports d'une sociologie des agents construisant leur logement en terre crue. 8ème Congrès de l'Association Française de Sociologie, Aug 2019, Aix-en-Provence, France. halshs-03096261v2

**HAL Id: halshs-03096261**

**<https://shs.hal.science/halshs-03096261v2>**

Submitted on 2 Feb 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## 8<sup>e</sup> congrès de l'AFS « Classer, déclasser, reclasser »

### RT 9 : Les dimensions urbaines et territoriales des processus de classement, déclassement et reclassement

#### VILLAIN Victor

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE) et Université Lyon 2

Environnement, Ville et Société (CNRS UMR 5600)

Centre Max Weber (CNRS UMR 5283)

Adresse mail de contact : [victor.villain@entpe.fr](mailto:victor.villain@entpe.fr)

### **Titre de la communication : Jeu de placement et de classement de l'habitat par les matériaux de construction. Les apports d'une sociologie des agents construisant leur logement en terre crue**

Tandis qu'en France métropolitaine, l'espace des possibles en matière d'emploi des matériaux de construction n'a jamais été aussi considérable, notamment du fait de leur potentielle circulation transnationale à travers leur commerce, la terre est peu représentée parmi l'ensemble des matériaux pour construire des ouvrages comme des logements neufs. Pourtant, l'enquête menée en Bretagne et en région Rhône-Alpes montrent que des maîtres d'ouvrage habitent des maisons en terre qui ont été construites ces dernières décennies. Ils ont ainsi contribué, à leur manière, à ce que cette construction puisse être actualisée, à ce que le champ dont elle relève puisse fonctionner. Si bien que s'intéresser à ces maîtres d'ouvrage, c'est aussi s'intéresser à certaines des conditions sociales de possibilité d'un éventuel développement de la construction en terre en France métropolitaine.

Comment des particuliers sont-ils amenés à habiter un logement construit ces dernières décennies avec de la terre ? Il s'agira d'établir les logiques sociales à l'œuvre dans la définition des trajectoires résidentielles des particuliers. En effet, bien plus que le simple produit de dispositions pouvant être favorables au matériau, les trajectoires résidentielles des habitants relèvent de logiques sociales variables<sup>1</sup> résultant à la fois de l'histoire individuelle des particuliers et de leur inscription dans une histoire collective. Ce chapitre est composé de deux parties qui montrent que le matériau terre dans le bâti est constitué par des habitants en une modalité de lutte pour définir un espace résidentiel, et dont l'imposition du principe de vision tendrait à accompagner, à une échelle spatiale variable, un changement des mondes social, physique et biologique.

La première partie du chapitre a deux objectifs. D'une part, il s'agira de caractériser socialement les habitants de maisons en terre par leurs propriétés sociales, les modes de construction de leur habitat et leur position dans le cycle de vie. D'autre part, il abordera des portraits de vie pour montrer comment différentes logiques sociales peuvent conduire à construire en terre.

---

<sup>1</sup> AUTHIER Jean-Yves et al., *Etat des lieux sur les trajectoires résidentielles*, GRS, Plan Urbanisme Construction et Architecture, 2010, 85 p.

La deuxième partie concernera plus particulièrement les stratégies résidentielles des particuliers. Elle permettra d'établir les dispositions et les prises de position des particuliers en matière d'habitation, qui trouvent une possibilité de s'accomplir plus ou moins complètement dans l'espace résidentiel à travers la construction et l'occupation de leur maison en terre. Elle abordera ainsi les pratiques, les représentations et les relations que les particuliers peuvent engager en rapport avec le bâti et les matériaux de construction, qui sont aussi l'expression de leur rapport avec les groupes sociaux de l'espace résidentiel. Ainsi, le bâti et les matériaux peuvent être constitués en un enjeu et en un instrument de lutte.

# **1. Positions sociales des habitants et trajectoires résidentielles**

Il n'existe pas de données sur les particuliers habitant une maison individuelle en terre construite ces dernières décennies. Par conséquent et dans un premier temps, il importe de caractériser socialement les habitats en terre. Cette caractérisation est alimentée par la différenciation sociale des modes de construction et la position des agents dans le cycle de vie pour rendre intelligible leur trajectoire résidentielle. Dans un second temps, au-delà des propriétés sociales des habitants, il importe de montrer des portraits de vie de ces particuliers pour voir, dans le temps, les logiques sociales qui permettent de rendre intelligibles l'existence d'une demande de construction en terre.

## **1.1 Homologie des positions sociales et des modes de construction**

Dans un premier temps, il s'agit de caractériser les agents par leur position sociale, grossièrement mesurée à leur profession et catégories socioprofessionnelles (PCS), et par les modes de construction auxquels ils ont recouru pour leur logement. Ces modes de construction permettent de définir les différents des portraits de vie des particuliers abordés par la suite de la démonstration.

### **1.1.1 Des habitants différenciés par le mode de construction et leur position dans le cycle de vie**

Les particuliers enquêtés (N = 30) ont été rencontrés à leur domicile. Les entretiens semi-directifs et ethnographiques ont porté sur leur trajectoire résidentielle, la construction, l'aménagement et le financement de leur logement ; leur trajectoire sociale ; leur mode de vie à travers des pratiques quotidiennes, l'existence ou non d'une résidence secondaire, des pratiques culturelles comme les vacances ; leurs rapports pratiques et symboliques aux matériaux et à l'écoconstruction ; leurs relations avec des agents et des institutions diverses et variées (associations, partis politiques, etc.) ; leurs projets et les perspectives en matière de logement et de mode de vie.

Au moment de l'entretien, 9 enquêtés sont inactifs, plus particulièrement à la retraite, 1 enquêtée est au chômage (enquêtée ayant suivi une formation en géobiologie et ayant occupé différentes professions comme aide-soignante, agent qualité, employé de commerce) et 20 sont actifs occupés. Enfants de travailleurs indépendants tels qu'agriculteurs, artisans, commerçants et,

pour certains, de professions intellectuelles (médecins, enseignants, ingénieurs...) et d'employés, la plupart des professions exercées par les particuliers sont issues du développement de l'Etat-Providence par les politiques sanitaires (professionnels de santé, d'encadrement ou d'exécution, libéraux, fonctionnaires, contractuels), sociales (travailleurs sociaux), éducatives (enseignants) et culturelles (professionnels de la culture, à l'instar des bibliothécaires, pouvant être aussi indépendants, comme une habitante investie dans la reliure artisanale). D'autres agents exercent des professions en tant que fonctionnaire (facteur, conducteur de train à la SNCF) parfois en rapport avec l'émergence dans les années 1980 des technologies de l'information et de la communication (informaticiens, techniciens exerçant en tant que fonctionnaires ou indépendants). Enfin, d'autres agents exercent des professions où ils sont amenés à être plus ou moins régulièrement en contact avec la terre. Il s'agit de professionnels de la construction en terre (architecte et artisans-maçons) ou qui travaillent dans l'agriculture au sein d'une structure coopérative ou d'une ferme travaillant dans l'agriculture biologique, ou encore en tant que potière. Ainsi, pour la grande majorité des particuliers enquêtés, il s'agit d'agents entretenant un rapport à la « main gauche »<sup>2</sup> de l'Etat et de travailleurs indépendants plus ou moins proches de la matière et du matériau terre dans le cadre de l'exercice de leur profession.

La relative diversité sociale des professions des enquêtés conduit à approfondir la caractérisation des enquêtés par le mode d'appropriation de leur maison, notamment à travers les différents modes de construction, relevant de trois grandes modalités générales identifiées dans le cadre de l'enquête : faire construire, auto-construire et une hybridation de ces deux derniers modes. En plus des modes de construction, le mode d'appropriation d'un logement peut aussi relever de son acquisition par achat lorsqu'il était déjà construit. Ces quatre modalités peuvent contribuer à mieux caractériser les enquêtés et leur logement.

D'abord, les particuliers ayant fait construire leur maison en terre sont majoritairement les agents détenant le plus de capitaux culturels et économiques parmi les enquêtés et ceux qui tentent d'actualiser des dispositions incorporées dans leur enfance. Dans ce mode de construction, la terre crue ne relève pas toujours de l'intérêt des particuliers car elle peut être prescrite par la réglementation<sup>3</sup> qui est vécue différemment selon l'habitus des agents, c'est-à-dire en préjudice (un ménage en Bretagne) ou en bénéfice (un ménage en Rhône-Alpes). Par ailleurs, cette modalité peut aussi correspondre à des enquêtés qui restaurent en reconstruisant en neuf leur logement.

Ensuite, les particuliers qui auto-construisent leur maison et ceux qui achètent une maison en terre construite ces dernières décennies détiennent moins de capitaux culturels et économiques. Ils font partie des plus jeunes enquêtés ayant incorporé les injonctions environnementales. Ces agents ont souvent une trajectoire professionnelle caractérisée par une forme de précarité, parfois liée aussi à une dévalorisation de leur titre scolaire.

Enfin, lorsque les habitants sont des professionnels de la construction mobilisant la terre dans leur activité, la construction de leur maison relève de deux modes de construction : faire

---

<sup>2</sup> BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, op. cit., pp. 340-343.

<sup>3</sup> Voir par exemple l'article L111-15 du Code de l'Urbanisme (remplace l'ancien art. L111-3 alinéa 1) : « Lorsqu'un bâtiment régulièrement édifié vient à être détruit ou démoli, sa reconstruction à l'identique est autorisée dans un délai de dix ans nonobstant toute disposition d'urbanisme contraire, sauf si la carte communale, le plan local d'urbanisme ou le plan de prévention des risques naturels prévisibles en dispose autrement. » Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

construire et autoconstruire. Ceci participe à consolider leur activité professionnelle tout en réalisant des économies. Il s'agit de faire pour soi ce qui peut être fait pour les autres. Plus qu'un cadre de vie, le logement est selon cette modalité, premièrement, un outil objectif de mise en visibilité d'un bâti récent en terre (par exemple par les visites de chantier ou les visites de l'ouvrage réalisé), deuxièmement, un outil de légitimation de sa pratique professionnelle pour soi, les potentiels maître d'ouvrage et les autres professionnels de la construction et, troisièmement, un outil économique en limitant les dépenses ordinairement exigées par la construction de leur logement et permettant de faire fonctionner l'entreprise. Cette modalité est représentée par deux ménages en Bretagne et un ménage en Rhône-Alpes.

En dehors du mode de construction, les particuliers enquêtés concernent aussi ceux qui ont pu acheter une maison en terre construite ces dernières décennies (correspondant à un ménage en Bretagne et à un ménage en Rhône-Alpes dans l'enquête de terrain). Dans un cas, il s'agit d'agents de classes populaires qui ont racheté une maison autoconstruite en Bretagne. Dans l'autre, cela concerne des agents de classes moyennes, un fonctionnaire et une travailleuse indépendante, ayant acheté le logement d'un maraîcher en Rhône-Alpes.

### **1.1.1 Des habitants différenciés par le mode de construction et leur position dans le cycle de vie**

L'approfondissement de leur caractérisation sociale<sup>4</sup> peut aussi passer par leur position dans le cycle de vie. Les particuliers sont âgés de 27 à 59 ans lorsqu'ils emménagent dans leur logement en terre et sont propriétaires ou en accession à la propriété<sup>5</sup>. De manière générale, la construction de leur logement accompagne leur accession à la propriété. Si la part des propriétaires croît avec l'âge tout en étant socialement différenciée par la position sociale occupée, il semble que le mode de construction du logement peut participer à expliquer les tendances de l'accession à la propriété. Malgré les régularités statistiques faisant valoir un accès à la propriété effectif à un âge plus avancé pour les agents occupant des positions sociales en bas de la hiérarchie sociale, la modalité adoptée pour la construction d'un logement peut en partie rendre intelligible des cas statistiquement atypiques. En effet, l'autoconstruction permet à des particuliers de réduire les coûts d'une construction et de pouvoir accéder à la propriété relativement plus rapidement que lors d'un recours à un emprunt bancaire pour faire construire l'ensemble d'un logement.

Par ailleurs, la part des propriétaires tient aussi son intelligibilité de la position dans le cycle de vie domestique, notamment lors d'un changement d'état civil (par exemple suite à un mariage) ou lorsque les membres du couple deviennent parents à l'arrivée du premier enfant. En effet, les habitants enquêtés s'inscrivent dans certaines des régularités statistiques observables dans les Enquêtes Logement de l'INSEE<sup>6</sup>. Aucun habitant d'une maison en terre n'est célibataire. Seuls un couple est pacsé et un autre est en union libre. Tous les autres couples sont mariés. Parmi l'ensemble

---

<sup>4</sup> Des tableaux dédiés aux profils sociologiques des habitants en Bretagne et en Rhône-Alpes figurent à la fin de cette section et synthétisent certaines propriétés sociales des agents à partir du mode de construction de leur logement.

<sup>5</sup> L'emménagement à 59 ans peut surprendre. Il s'agit d'un couple (Mme et M. W.) ayant reconstruit leur logement en neuf après un sinistre causé par un immeuble adjacent.

<sup>6</sup> Voir par exemple : INSEE, *Enquête Logement. Les conditions de logement en France*, 2017, 224 p. Disponible sur le lien suivant : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2586377>

des ménages, trois couples n'ont pas d'enfant et les autres en ont en moyenne 2 par ménage. La stabilité de la situation familiale, comme celle de la stabilité professionnelle, concourent aussi à une stabilité résidentielle. Parmi les maisons, seule une d'entre elles était initialement une résidence secondaire, avant d'être pleinement investie en résidence principale lors de la retraite du couple. Une autre maison était initialement un investissement locatif qui a échoué. En dehors de trois ménages, les particuliers ont été primo-accédants de leur maison en terre. Seul un couple a quitté son logement pour des raisons qui seront évoquées ultérieurement. Enfin, à l'exception de trois ménages qui ont pu financer leur logement sur fonds propres, les autres enquêtés ont tous recouru à un emprunt bancaire.

La majorité des habitants de maison en terre enquêtés vit dans leur région d'origine, installée dans une relative proximité spatiale aux communes qu'ils ont pu fréquenter pendant leur enfance, c'est-à-dire des villages ou des petites villes qui les ont entourés dans leur quotidien ou lors de vacances. Pour la quasi-totalité des ménages, l'accession à la propriété d'un logement est associée à un déplacement centrifuge pour une installation dans une commune plus petite que la précédente ou, plus précisément, dans une commune détenant moins de capital matériel et symbolique que celle qui en concentre davantage, c'est-à-dire dans une commune plus ou moins économiquement et socialement distante à la précédente<sup>7</sup>, correspondant à l'opposition classique du centre et de la périphérie, termes qui occultent les rapports de domination qui s'exercent à travers leur relation objective et des groupes sociaux qui les incarnent. L'installation dans une commune disposant plus ou moins de capitaux matériel et symbolique et l'accession à la propriété dépendent en partie du volume et de la structure du capital détenu par les enquêtés.

Ainsi, un certain nombre d'enquêtés pouvait habiter des grandes villes et vivre en location, notamment pendant leurs études et le début de leur activité professionnelle, avant de s'installer dans des communes situées à l'extrémité d'un grand pôle, voire jusqu'à s'installer dans des petites communes isolées sans influence d'un grand pôle<sup>8</sup>. Cette situation peut être redoublée par les différences de localisation au sein même de la commune, par le fait d'habiter dans le centre de la petite ville, le bourg, un lotissement, un hameau ou encore une maison isolée.

Les espaces périurbain et rural sont privilégiés pour l'accessibilité économique du terrain et du logement qu'ils rendent possible, notamment lorsqu'il s'agit de disposer d'une surface habitable plus conséquente pour l'arrivée du premier enfant et des éventuels puinés. Ils sont aussi l'occasion de satisfaire une certaine actualisation de leurs dispositions incorporées par un espace plus ou moins proche spatialement, socialement et cognitivement de celui que les agents ont pu connaître durant leur enfance<sup>9</sup>. De manière générale, la distance à un grand pôle est fonction de la position occupée par les particuliers. Dans l'enquête de terrain, les communes isolées sans influence d'un grand pôle sont davantage représentées par les agents de classes populaires, tandis que les premières couronnes d'un grand pôle sont représentées par les agents de classes moyennes.

L'accession à la propriété d'un logement s'est également accompagnée de différents coûts variables en termes financier, de travaux réalisés par les maîtres d'ouvrage pour la construction et/ou l'amélioration-entretien du logement, de durée pour l'accession à la propriété ou encore pour

---

<sup>7</sup> BOURDIEU Pierre, « L'identité et la représentation. » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 35, novembre 1980. L'identité. p. 70.

<sup>8</sup> Selon les définitions des zonages en aires urbaines de l'INSEE et datant de 2010.

<sup>9</sup> Les trajectoires résidentielles de Mme et M. C.-B. évoquées par la suite peuvent constituer une illustration.

réaliser les trajets inhérents aux pratiques quotidiennes ou hebdomadaires (courses alimentaires, travail, loisirs, scolarité, etc.) du couple et/ou des enfants. Les trajets sont principalement liés au travail puisque la plupart des actifs occupés exercent leur activité professionnelle dans la ville dominante (plutôt que ville-centre) du pôle duquel leur commune dépend. Ces différents coûts varient sensiblement selon le mode de construction privilégié par les particuliers.

Ce qui contribue à socialement différencier les agents et les modes de construction, ce sont leur position dans le cycle de vie et l'état du champ économique qui détermine la valeur de leur titre scolaire sur le marché du travail et délimite un espace des possibles en termes de professions. Parmi les plus jeunes enquêtés, l'instabilité professionnelle caractérise leur trajectoire professionnelle<sup>10</sup>. Cela participe à des irrégularités de revenus salariaux et à rendre incertain la satisfaction des exigences bancaires en matière de solvabilité des potentiels clients lors d'un emprunt bancaire et peut incliner les particuliers à recourir à d'autres modes de construction, comme l'autoconstruction ou l'achat d'un logement autoconstruit par son accessibilité économique lorsque celui-ci reste relativement peu onéreux.

Pour un couple d'autoconstructeurs (Mme P. et M. B.), l'une est née en 1983 et est titulaire depuis 2004 d'une Licence en Histoire et l'autre est né en 1980 et est titulaire depuis 2003 d'un DEA en Lettres et civilisation française. Leur expérience du marché du travail s'illustre par différents contrats à durée déterminée (CDD) occupés durant leurs études jusqu'à leur projet de logement. Mme P. a été animatrice d'ateliers d'écriture, animatrice de centres aérés et de centres de vacances, serveuse dans des bars et restaurants, documentaliste au Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de la ville de Tours, surveillante dans un lycée hôtelier, professeure d'histoire dans un lycée agricole. Son compagnon, M. B., a été ouvrier agricole, surveillant d'examens, facteur, professeur de Français Langue Etrangère (FLE) dans une association et professeur de français dans un collège public.

C'est aussi le cas du couple (Mme et M. M.-M.) ayant acheté en 2016 le logement autoconstruit par Mme P. et M. B. Au cours de leur trajectoire professionnelle, Mme M.-M. a occupé différents postes d'employée en tant qu'agent qualité où elle a été licenciée à deux reprises par deux plans sociaux, en tant que commerçante dans un magasin de distribution de matériels et matériaux pour l'habitat, et en tant qu'aide-soignante avant d'être au chômage. La précarité est aussi celle de son mari qui a occupé différents emplois dans des usines ou en tant que conducteur de camion poids lourd.

Une comparaison des deux régions permet de mettre en lumière des modalités communes, mais également des différences. Parmi ces dernières, les générations des enquêtés ayant fait construire leur logement varient dans le temps. En effet, en Bretagne, les habitants sont principalement représentés pour des constructions effectuées dans les années 1990, tandis qu'en Rhône-Alpes, les particuliers sont davantage répartis au cours des quatre dernières décennies. Cette caractéristique du terrain breton s'explique en partie par le positionnement d'une jeune architecte démarrant son activité, construisant sa maison en bauge et membre d'une association (Tiez Breiz) investie sur la restauration du patrimoine bâti breton, lui permettant de rencontrer des particuliers intéressés par les restaurations et à qui elle a pu proposer des conceptions pour des maisons neuves

---

<sup>10</sup> Comme le rappelle Violaine Girard, l'accession à la propriété des classes populaires « *reste réservée aux fractions populaires les plus stables.* » Voir : GIRARD Violaine, « L'accession à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », in *Savoir/Agir*, 2015/4 (N° 34), p. 41.

en terre. En ce cas, les gentrifications<sup>11</sup> périurbaine et rurale sont en partie déterminées par la structuration de professionnels de la construction<sup>12</sup> disposés à réaliser des ouvrages qui participent à socialement revaloriser l'espace.

Une autre différenciation entre les enquêtés relève de la représentation statistique des modes de construction. L'autoconstruction des maisons n'a été observée qu'en Bretagne et seulement à partir des années 2010, plus précisément 2013 et 2014 pour les deux maisons concernées. A la différence de la bauge, le procédé de construction caractéristique de la région Rhône-Alpes, le pisé de terre, est plus difficile à mettre en œuvre par des particuliers non-spécialistes. En effet, la bauge peut permettre de se passer de certains équipements, comme d'un coffrage ou d'un outil de compactage, pour édifier des murs (porteurs ou non). L'autoconstruction employant de la terre pour l'édification de murs pourrait donc privilégier l'usage de la bauge par économie de moyens et sous réserve que le matériau disponible soit propice à l'emploi d'un tel procédé de construction.

---

<sup>11</sup> Pour une discussion du concept de « gentrification », voir par exemple : BOURDIN Alain, « Gentrification : un « concept » à déconstruire », in *Espaces et sociétés*, 2008/1 (n° 132-133), pp. 23-37. ; CLERVAL Anne et VAN CRIEKINGEN Mathieu, « « Gentrification ou ghetto », décryptage d'une impasse intellectuelle », in *Métropolitiques*, 20 octobre 2014, 6 p.

<sup>12</sup> PERRENOUD Marc, « Les artisans de la « gentrification rurale » : trois manières d'être maçon dans les Hautes-Corbières », in *Sociétés Contemporaines*, n° 71, 2008, pp. 95-115.

Tableau des profils sociologiques des particuliers enquêtés en Bretagne

Bretagne	Nom	Année de naissance	Profession des parents	Profession	Origine géographique	Localisation du logement	Année d'emménagement	Etat civil	Composition du ménage
<b>Professionnels de la construction</b>									
	Mme Ma.	1953	Grand-parent maternel : Médecin Grand parent paternel : Traiteur	Bibliothécaire hospitalière bénévole à la retraite	Bretagne	Résidence secondaire à Sarzeau Petit pôle	1992	Mariés depuis 1994	2 enfants
	M. Ma.	1953	Père (grand-père et arrière-grand-père aussi) : Artisan-maçon	Artisan-Maçon à la retraite	Bretagne				
	Mme R.	1959	Agriculteurs	Architecte	Montauban-de-Bretagne	La Bouexière Couronne d'un grand pôle	1989	Mariés depuis 1986	3 enfants
	M. R.	1957	Agriculteurs	Conducteur de travaux dans une coopérative agricole	Châteauroux				

**Autoconstructeurs**

	M. B.	1980	Père : Géomètre-expert (diplôme d'ingénieur) Mère : Infirmière (diplôme d'Etat)	Travail à la ferme	Campagne près de Gaillac (Tarn)	Bazouges-la-Pérouze Commune isolée hors influence des pôles En Italie, dans un camion, au moment de l'enquête.	2013	Mariés depuis 2013	
	Mme P.	1983	Mère : Salariée dans une entreprise d'assurance Père : Directeur de la filiale France d'une entreprise allemande qui vend des instruments de mesure de haute précision	Travail à la ferme	Banlieue de Chartes				
	Mme L.	1981	Mère : Institutrice Père : Gérant d'une société coopérative agricole	Educatrice spécialisée	Mayenne	Saint-Alban Commune isolée hors influence des pôles	2014	Union libre	2 enfants
	M. M.	1977	Mère : Secrétaire dans une entreprise de maçonnerie conventionnelle Père : Agent à la CAF	Maçon	Sud de Rennes				

**Particuliers ayant fait construire**

	Mme O.	1962	Père : Menuisier-charpentier	Infirmière à la retraite	Cancale	Québriac Couronne d'un grand pôle	1990	Mariés depuis 1986	2 enfants
	M. O.	1962	Agriculteurs	Ingénieur télécom à la retraite	Miniac-Morvan				
	Mme C.-B.	1955	Commerçants	Médecin pédiatre	Normandie	Acigné Couronne d'un grand pôle	1991	Mariés depuis 1986	3 enfants
	M. C.-B.	1950	Bistrotiers (hôtel et café)	Ingénieur informaticien à la retraite	Saint-Coulomb				

	Mme Mo.	1955	Père : Ajusteur mécanicien dans les papeteries de Rennes Mère : Employée administrative	Reliure artisanale	Rennes	Vezein-le-Coquet Couronne d'un grand pôle	1992	Mariés depuis 1978	
	M. Mo.	1956	Père : Professeur d'économie au lycée	Informaticien à son compte	Toulouse				

**Particuliers ayant fait construire par la réglementation**

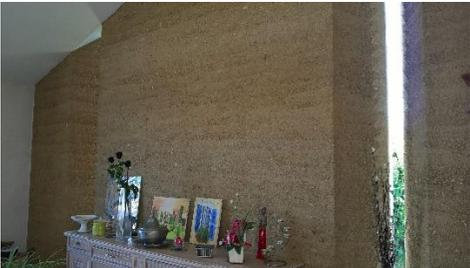
	Mme C.	1961	Agriculteurs	Aide-soignante	Bretagne	Mordelles Couronne d'un grand pôle	2014 (démarches depuis 2007)	Mariés depuis 1980	4 enfants
	M. C	1956	Agriculteurs	Agent administratif à la Ville de Rennes	Bretagne				

**Particuliers ayant acheté construit**

	Mme M.-M.	1968	Mère : Aide-soignante Père : Commerçant	Demandeuse d'emploi	Bretagne	Bazouges-la-Pérouze Commune isolée hors influence des pôles	2016 (construite en 2013)	Mariés depuis 1991	2 enfants
	M. M.-M.	1967	Mère : Garde les enfants Père : Agent dans une imprimerie	Ouvrier					

Tableau des profils sociologiques des particuliers enquêtés en Rhône-Alpes

Rhône-Alpes	Nom	Année de naissance	Profession des parents	Profession	Origine géographique	Localisation du logement	Année d'emménagement	Etat civil	Composition du ménage
<b>Professionnels de la construction</b>									
	Mme Mar.	1967		Journaliste	Canada	Lozanne Grand pôle	2003	Mariés depuis 1996 ou 1997	3 enfants
	M. Mar.	1966	Père : Artisan, électricien Mère : Commerçante Grands-parents paternels : Artisan-menuisier puis banquier Grands-parents maternels : Commerçants	Artisan-maçon	Vendée				

<b>Particuliers ayant fait construire</b>									
 Photographie à l'intérieur de la maison	Mme T.	1964	Père : Tailleur de vêtement Mère : Commerçante (droguerie, parfumerie, papeterie, jouet, vaisselle...)	Assistante sociale	Rhône-Alpes	Craintilleux Couronne d'un grand pôle	1992	Mariés depuis 1986	2 enfants
	M. T.	1960	Père : Directeur d'usine (cadre dirigeant)	Facteur	Rhône-Alpes				

	Mme A.	1963	Mère : VRP Père : Ingénieur agronome	Cadre infirmier (management)	Paris	Chasselay Grand pôle	2010	Mariées	
	Mme J.	1959	Mère : Infirmière Père : Employé de banque	Infirmière	Région lyonnaise				
	Mme N.	1951		Orthodontiste à la retraite	Saint-Etienne	Pouilly-sous-Charlieu Petit pôle	2017	Mariés	2 enfants
	M. N	1951	De tradition médicale	Médecin gynécologue obstétricien à la retraite					

Particuliers ayant fait construire par la réglementation									
	M. W.	1933	Père (d'origine suisse) : Ingénieur textile	Lieutenant-colonel à la retraite	Montbrison	Montbrison Grand pôle	Habitée en 1991 et héritée en 1999	Mariés depuis 1963	3 enfants
	Mme W.	1932		Infirmière à la retraite	Bourges				

**Particuliers ayant acheté construit**

	Mme B.	1989	Père : Artisan, menuisier, charpentier Mère : Massage, bien-être	Potière					
	M. La.	1985	Père : Gendarme et travaille à l'usine Mère : Secrétaire médicale et secrétaire pastorale	Conducteur de train (SNCF)			Véranne Multipolarisée des grandes aires urbaines	2016 (construite en 2002)	Pacsés depuis 2014

Tableau des caractéristiques relatives au terrain et à la construction de la maison individuelle en Bretagne

	Nom	Localisation du logement	Année d'emménagement	Taille du terrain	Surface habitable	Coût du terrain et de la construction	Financement
<b>Bretagne</b>	<b>Professionnels de la construction</b>						
	Mme Ma.	Résidence secondaire à Sarzeau Petit pôle	1992	8 000 m <sup>2</sup>	200 m <sup>2</sup> 125 m <sup>2</sup> à l'origine	650 000 francs (400 000 francs pour la construction, 250 000 francs pour le terrain). (145 000 euros en 2019)	Héritage.
	M. Ma.						
	Mme R.	La Bouexière Couronne d'un grand pôle	1989	2800 m <sup>2</sup> (1800 m <sup>2</sup> à l'origine)	140 m <sup>2</sup>	1 000 000 francs (terrain compris) (245 000 euros en 2019)	Prêt sur 15 ans.
	M. R.						
	<b>Autoconstructeurs</b>						
	M. B.	Bazouges-la-Pérouze Commune isolée hors influence des pôles En Italie, dans un camion, au moment de l'enquête.	2013	750 m <sup>2</sup>	78 m <sup>2</sup>	38 000 euros	Donation du père de Mme P. de 40 000 euros.
	Mme P.						
	Mme L.	Saint-Alban Commune isolée hors influence des pôles	2014	1012 m <sup>2</sup>	148 m <sup>2</sup>	180 000 euros (57 000 euros pour le terrain et 120 000 euros pour la construction).	Prêt sur 12 ans : 80 %. Fonds propres : 20 %.
	M. M.						

<b>Bretagne</b>	<b>Particuliers ayant fait construire</b>						
	Mme O.	Québriac Couronne d'un grand pôle	1990	3 000 m <sup>2</sup>	140 m <sup>2</sup>	600 000 francs (142 000 euros en 2019)	Emprunt sur 15 ans pour 2/3 de 600 000 francs.
	M. O.						
	Mme C.-B.	Acigné Couronne d'un grand pôle	1991	670 m <sup>2</sup>	119 m <sup>2</sup>	Maison : 872 000 francs. Terrain : 220 000 francs. (204 000 euros en 2019)	Emprunt sur 15 ans et fonds propres (environ 400 000 francs)
	M. C.-B.						
	Mme Mo.	Vezin-le-Coquet Couronne d'un grand pôle	1992		140 m <sup>2</sup> + 100 m <sup>2</sup> pour activité professionnelle		
	M. Mo.						
	<b>Particuliers ayant fait construire par la réglementation</b>						
	Mme C.	Mordelles Couronne d'un grand pôle	2014 (démarches depuis 2007)		140 m <sup>2</sup>	300 000 euros (achat du terrain, démolition et reconstruction)	Fonds propres et emprunt.
	M. C						
<b>Particuliers ayant acheté construit</b>							
Mme M.- M.	Bazouges-la- Pérouze Commune isolée hors influence des pôles	2016 (construite en 2013)	1 500 m <sup>2</sup>	78 m <sup>2</sup>	75 000 euros	Fonds propres par revente de leur précédente maison	
M. M.-M.							

Tableau des caractéristiques relatives au terrain et à la construction de la maison individuelle en Rhône-Alpes

	Nom	Localisation du logement	Année d'emménagement	Taille du terrain	Surface habitable	Coût du terrain et de la construction	Financement
Rhône-Alpes	<b>Professionnels de la construction</b>						
	Mme Mar.	Lozanne Grand pôle	2003		180 m <sup>2</sup>	460 000 francs (90 000 euros en 2019)	PTZ et aide à l'accession à la propriété.
	M. Mar.						
	<b>Particuliers ayant fait construire</b>						
	Mme T.	Craintilleux Couronne d'un grand pôle	1992	2 500 m <sup>2</sup>	90 m <sup>2</sup> à l'origine. Extension de 115 m <sup>2</sup> en 1998		
	M. T.						
	Mme A.	Chasselay Grand pôle	2010	1 300 m <sup>2</sup>	140 m <sup>2</sup>	300 000 euros	Fonds propres et emprunt. Terrain hérité de la famille de Mme J.
	Mme J.						
	Mme N.	Pouilly-sous- Charlieu Petit pôle	2017		106 m <sup>2</sup>		Fonds propres.
	M. N						
	<b>Particuliers ayant fait construire par la réglementation</b>						
	M. W.	Montbrison Grand pôle	Habitée en 1991 et héritée en 1999		378 m <sup>2</sup>	2 000 000 francs (400 000 euros en 2019)	Verdict judiciaire après sinistre causé par un bâtiment voisin
	Mme W.						
	<b>Particuliers ayant acheté construit</b>						
Mme B.	Véranne Multipolarisée des grandes aires urbaines	2016 (construite en 2002)	1280 m <sup>2</sup>	125 m <sup>2</sup>	213 000 euros	Fonds propres pour environ 90 000 euros. Emprunt sur 15 ans correspondant à 130 000 euros.	
M. La.							

## 1.2 La construction de maisons en terre comme formation de compromis

Il convient d'alimenter la caractérisation des particuliers habitant une maison individuelle en terre à travers des portraits de vie pour saisir les logiques sociales qui s'articulent entre elles et qui permettent de rendre intelligibles leur trajectoire résidentielle et l'existence d'une demande en matière de construction en terre. Les portraits de vie sont différenciés selon le mode de construction de la maison en terre. Ainsi, le premier portrait de vie concerne des particuliers qui ont fait construire leur logement en terre. Le deuxième portrait de vie montre des particuliers qui ont fait construire leur logement en terre par la contrainte réglementaire. Ensuite, le troisième portrait de vie aborde des particuliers qui ont autoconstruit leur logement. Enfin, le dernier portrait de vie concerne l'articulation de deux modes de construction : faire construire et autoconstruire le logement, en raison d'une habitante qui est aussi une professionnelle de la construction.

### 1.2.1 Faire construire : une nostalgie d'un paradis perdu

Mme et M. C.-B. sont propriétaires d'une maison construite avec de blocs de bauge préfabriqués par un artisan-maçon spécialiste des blocs de bauge préfabriqués et conçue par une architecte spécialiste de la bauge<sup>13</sup>. M. C.-B. est né en 1950 en Bretagne. Enfant de bistrotiers, il passe les dix premières années de sa vie dans le petit hôtel de ses parents. Il se rappelle alors des conditions matérielles d'existence qui pouvaient caractériser cette vie, celles où les pièces de l'habitat n'étaient pas complètement divisées pour incarner une fonction spécifique : « *On n'avait pas de maison comme maintenant. C'était... On vivait presque dans... Dans la même chambre. Mais on vivait dans la salle... Dans les salles... La salle commune. La salle publique. [...] Quand je faisais mes devoirs, c'était à une table du café finalement.* » Par la suite, dans le cadre de l'exercice du métier de ses parents, il a l'occasion de vivre dans plusieurs maisons en pierre situées dans les bourgs des villages où la séparation des chambres entre les enfants et les parents tendait à devenir une norme sociale.

Lors de ses études à l'INSA de Rennes, il a l'occasion de vivre dans différents appartements. Il est diplômé en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Rennes. Il dit avoir réalisé une thèse dans un cadre spécifique, celui d'un contrat de recherche qui n'était pas initialement un contrat doctoral : « *J'avais été embauché avant de faire ma thèse. Moi, j'ai été... J'ai fait ma thèse après, sur le... On travaillait dans... Sur un contrat de recherche. Et puis un moment donné on s'est dit : « Mais le sujet ferait bien une thèse. » Et puis on s'est décidé à faire une thèse. Maintenant ça ne fonctionne plus du tout comme ça.* » Après sa thèse, il effectue deux années de congés sabbatiques où il voyage avec des amis à bord d'un bateau. En 1979, il intègre l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies du numérique (INRIA) de Rennes en tant qu'ingénieur en charge des moyens informatiques pour la recherche.

Mme C.-B. est née en 1955 en Normandie. Enfant de commerçants dans les machines agricoles, elle grandit dans une maison dans le bourg d'un petit village. Ils en viennent à déménager

---

<sup>13</sup> Sauf indication contraire, les informations sont issues d'un entretien réalisé avec Mme et M. C.-B. à leur domicile, à Acigné, le 7 octobre 2016.

dans une maison où il y avait un jardin converti en potager cultivé par l'une de ses grand-mères. Elle raconte : « *On vivait carrément en autarcie parce qu'elle avait des poules, des lapins. Et voilà. Donc je passais mon temps à aller avec ma grand-mère, soigner les poules et les lapins, et faire le jardin. Enfin la regarder faire le jardin.* » Elle a vécu ces conditions jusqu'à ses dix ans avant d'être pensionnaire à Caen. Elle y réalise également ses études de médecine où elle habite des appartements qu'elle estime bien situés, notamment par leur proximité avec des espaces verts, à l'exception d'une année de césure pendant laquelle elle voyage 6 mois au Mexique après avoir travaillé en tant qu'aide-soignante. Au cours de ses études, elle souhaite habiter dans un logement à la campagne. « *Et notre rêve, dit-elle, c'était d'aller habiter à la campagne. On avait des copains qui trouvaient des maisons à la campagne et tout ça. C'était notre rêve.* » Lorsqu'elle est interne dans un hôpital d'Avranches, elle loge successivement dans l'hôpital puis concrétise son rêve en habitant dans différentes maisons de campagne. C'est à cette période que Mme et M. C.-B. fréquentent régulièrement une maison en torchis-colombage occupée par l'une des amies de Mme C.-B. « *Il faisait bon dedans. On était bien dedans* », raconte-t-elle. Puis, elle emménage avec M. dans un appartement dans le centre-ville de Rennes, avant de se marier en 1986.

Lors de l'attente de leur premier enfant né en 1987, ils quittent le centre-ville de Rennes pour s'installer en location dans une maison de campagne construite en parpaing à Acigné. Au moment de l'entretien, cette commune est située dans la couronne d'un grand pôle, au Nord-Est de Rennes. La situation géographique de la commune satisfaisait leurs exigences en matière de mobilité pour se rendre à leur lieu de travail (Villejean pour Mme et Beaulieu pour M.) et en matière de cadre de vie (la campagne). La maison, construite sur un sous-sol et exposée Est-Ouest, appartenait à un agriculteur qui l'avait construite à proximité de la sienne, en bauge et exposée au Sud. L'orientation et la disposition de leur maison dépréciaient les conditions matérielles d'existence. « *Ça, ça nous a conditionnés.* » dit M. C.-B., et Mme C.-B. ajoute : « *Alors qu'on voyait leur petite maison qui était de l'autre côté où il n'y avait aucun confort, mais qui était bien abritée des vents, et qui était bien...* » En 1988, lorsque le lieu de travail de Mme C.-B. a été défini, pour une installation professionnelle en 1990 en tant que médecin pédiatre exerçant en libéral, ils en sont venus à désirer faire construire ou acheter une maison, à une période où certains de leurs amis rénovaient des longères<sup>14</sup>. Cependant, le nombre restreint de maisons neuves les incline à privilégier la construction.

La scolarisation effective de leur premier enfant a participé à circonscrire la sélection de la commune pour privilégier celle déjà occupée et, de préférence, dans le bourg. A l'époque, cette préférence est surtout le fait de M. qui souhaitait vivre dans un bourg : « *Moi, c'est vrai que je suis né dans un bourg. Et je préférerais aller dans... Retourner dans un bourg* » dit-il et en précisant plus loin dans l'entretien : « *Je ne suis pas citadin dans le sens où enfin pas métropolitain, en particulier, pas dans les grandes métropoles. Mais les petits bourgs de... De 5 000 habitants. Ouais. C'est bien.* » Tandis que Mme, qui rédigeait sa thèse en médecine dans leur domicile et ne se qualifiant pas de citadine, y accordait moins d'importance.

Cette préférence s'articule à un ensemble de dispositions qui tend à établir une cohérence entre elles et qui serait susceptible d'être contrarié par leur existence au sein d'un espace urbain plus vaste. Ainsi, les caractéristiques de la petite ville, notamment proche ou au sein du bourg, sont

---

<sup>14</sup> TAFFIN Claude, « Accession : l'ancien réhabilité », in *Economie et statistique*, n°240, Février 1991. Le logement: Locataires et propriétaires / Écart de loyer / L'opinion des Français sur leur logement / Les logements depuis un siècle. pp. 5-18.

appréciées par les deux enquêtés. « *C'est à l'échelle humaine, dit Mme. Tout est plus simple. Voilà. On va à pied au bourg, ou à vélo.* » et M. ajoute : « *On croise des gens qu'on connaît. On croise des gens alors que la ville, la grande ville c'est... C'est anonyme.* » Mme exprime sa représentation de la ville ainsi : « *C'est la consommation permanente, en ville. La consommation. Le bruit. [...] Le calme, ça nous importe vraiment beaucoup.* » Ce rapport s'explique en partie à la lumière de leur trajectoire sociale et, en ce cas, plus particulièrement par l'incorporation d'une manière de consommer (l'auto-production, l'ascèse, se contenter du nécessaire...) et d'un cadre de vie délimitant une tolérance au bruit socialement caractérisée<sup>15</sup>.

Privilégier ce cadre de vie s'explique aussi par l'espace des possibles en matière d'actualisation des dispositions par les conditions matérielles d'existence propres à l'habitat. Un extrait de l'entretien permet de le constater :

M. C.-B. : *[En ville], [l]es gens ont très peu... Ils n'ont plus de jardin les trois quarts des... 80 % des gens c'est en... Non. Non. Mais on a de l'espace vert. On a... Ouais. Ouais.*

Mme C.-B. : *Et puis comme tu disais, enfin par exemple en ville il n'y a pas de grenier donc on ne peut pas garder des choses. Et il n'y a pas de cave pour faire des... Pour regarder des trucs aussi... Parce que ta sœur, elle était centre-ville, Place des Lices là, dans un... Dans un duplex, mais il y avait rien... Absolument rien pour...*

M. C.-B. : *Il fallait qu'elle achète de l'eau tous les jours quasiment. Aucun stockage. C'est rendre les gens dépendants. C'est...*

Mme C.-B. : *Même pas... Ouais. Voilà. Même pas de place pour mettre un vélo. Pas de place pour mettre rien du tout.*

M. C.-B. : *Il n'y a plus d'histoire de la famille.*

Mme C.-B. : *Et puis on a l'impression que le grenier c'est l'histoire... Voilà, des choses d'avant qu'on... Qu'on garde. Et puis le garage, c'est... C'est pour la pratique, et même je ne sais pas, moi, pour stocker le cidre, le vin, les conserves, les pommes, et tout ça.*

Cet extrait permet de saisir des aspects valorisés du cadre de vie d'un espace rural ou d'un espace urbain de petite ville qui tend à rendre davantage probable l'existence d'un espace vert, l'actualisation des dispositions à bricoler, conserver, stocker par la présence de pièces telles qu'un grenier ou une cave et qui concourt aussi à rendre possible l'usage du vélo pour certaines mobilités ou encore à actualiser la mémoire collective, et plus particulièrement la mémoire domestique, familiale, par différents biens symboliques, c'est-à-dire des histoires sociales objectivées actualisées différemment par les histoires sociales incorporées des membres de la famille. Plus largement, les conditions matérielles d'existence qui sont rattachées à leur habitat concourent à définir une relative indépendance dans l'exercice de leur mode de vie. Elles correspondent à une « *nostalgie du paradis perdu* »<sup>16</sup>, aux dispositions qu'ils ont incorporées et permettent d'accomplir plus ou moins l'actualisation de ces mêmes dispositions.

---

<sup>15</sup> CHAMBOREDON Jean-Claude et LEMAIRE Madeleine, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » art. cit.

<sup>16</sup> BOURDIEU Pierre, *Sociologie générale. Cours au Collège de France 1983-1986*, Paris, Seuil-Raisons d'Agir, 2016, p. 830. Pierre Bourdieu pouvait aussi évoquer la « *nostalgie des paradis perdus* », voir : BOURDIEU Pierre, *Anthropologie économique*, op. cit., pp. 65-68. Pierre Bourdieu voyait dans la nostalgie du paradis perdu « *l'un*

Leur préférence pour vivre dans ou à proximité d'un bourg d'une petite ville se concrétise lors de la construction d'un lotissement où des amis qui y construisaient leur logement leur ont parlé de terrains en vente. Ils en ont sélectionné un qui était adjacent à un espace vert, sans issue et disposant d'une végétation déjà apparente (une haie) et bien avancée (un grand chêne). Le lotissement est situé à proximité du bourg, pour limiter les déplacements et accorder une autonomie aux enfants dans l'exercice de leurs activités. Par la suite, d'autres lotissements ont été construits sans toutefois compromettre l'isolement relatif de leur logement : *« Après ils ont fait des lotissements [...], raconte Mme B.-C. Et puis il y a des routes qui ont été ouvertes là-dedans... Donc ça, on n'aurait pas aimé ça qu'ils ouvrent la route, enfin surtout quand [les enfants] étaient petits. Et puis même après, on n'aurait pas... On n'aurait pas voulu qu'ils ouvrent la route. »*

Une fois le terrain acheté, ils se sont mis à la recherche d'un architecte pour concevoir leur maison avec des matériaux qu'ils qualifient de *« sains »*, *« naturels »*, c'est-à-dire des matériaux premiers, biosourcés et non-traités pour, entre autres, limiter par exemple la pollution de l'air intérieur du fait de l'inexistence de composés organiques volatiles pouvant être émis par les matériaux.

*« Peut-être que si on n'avait pas fait en terre, dit M. C.-B., peut-être qu'on aurait fait en bois. Mais c'est pareil, à l'époque ça ne se faisait pas encore beaucoup, le bois. [...] La terre, on n'y croyait pas trop finalement parce que ça ne semblait pas simple à faire. »* Leur inclination à construire avec des matériaux premiers et biosourcés relève de leur trajectoire résidentielle où ils ont pu vivre avec ses matériaux et aussi par un mode de vie pouvant être qualifié d'alternatif ou mieux, hétérodoxe, actualisé par exemple par un abonnement au magazine *« Les 4 saisons »*, édité par Terre vivante, qui investit différents domaines (alimentation, santé, habitat...) pour mettre en visibilité des pratiques qui correspondent à leur habitus et leurs capitaux, plus précisément ce qui confortent leurs dispositions (en tout premier lieu leurs dispositions à croire en la correspondance de leur habitus avec un certain état du monde social plus respectueux de lui-même, du monde vivant et du monde physique) et à ce qu'ils peuvent mettre en pratique selon les moyens dont ils disposent.

Les perspectives en matière de construction ont également été enrichies par l'association Tiez Breiz à laquelle ils ont écrit pour avoir des adresses d'architectes intéressés par le bâti construit avec des matériaux premiers et biosourcés, et par des visites d'un certain nombre de maisons, comme celle construite avec du bois et en forme de dôme héliotropique dans la commune de Scaër, près de Quimper.

Au cours de l'automne 1989, ils ont l'occasion de rencontrer une architecte spécialiste de la bauge et membre de Tiez Breiz, avec qui *« ça a tout de suite accroché »* selon Mme C.-B. Ils ont été voir sa maison et une autre qui était en construction selon le même procédé, ce qui a pu les rassurer<sup>17</sup>. M. C.-B. raconte : *« Ce qui nous a plu aussi c'est ça, c'est qu'elle était en train de construire une maison. On a vu déjà comment... Ce que ça donnait. Quel genre de technique. Et puis... on avait confiance sur la technique aussi parce que c'est vrai que c'était un peu l'aventure quand même, de se lancer dans... Dans un truc comme ça. Ce n'était pas... L'expérience de la pratique de ça, était perdue.*

---

*des fantasmes sociaux les plus profonds qui hante évidemment les idéologies agraires ou agrariennes, mais peut-être la plupart des idéologies ».*

<sup>17</sup> BONNEVAL Loïc, « Les tiers dans le choix du logement : comment les agents immobiliers contribuent à l'élaboration des projets résidentiels », in *Espaces et sociétés*, 2014/1 (n° 156-157), pp. 145-159.

*Donc... Mais bon, on a eu confiance. On a eu confiance. Et au bout de un mois ou deux, on lui a dit : on va essayer de faire quelque chose avec vous. »* L'effcience d'un tiers, en ce cas l'architecte, par l'intermédiaire de l'association sollicitée par le couple, montre ainsi comment la matérialité d'une trajectoire résidentielle peut en partie résulter des rapports sociaux entretenus avec différents professionnels de la construction et des stratégies qu'ils mettent en œuvre pour mettre en confiance les maîtres d'ouvrage.

Au-delà d'une conception plutôt originale (avec, par exemple, un mur pignon arrondi) et des matériaux ordinairement peu utilisés pour la construction d'ouvrages en France métropolitaine de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, la construction est marquée par une dimension sociale par le fait d'avoir construit des cloisons avec des briques de terre fabriquées par un Centre d'aide par le travail (CAT, actuel ESAT pour Etablissement et Service d'Aide par le Travail) établi près de Nantes. Elle est aussi marquée par une stratégie résidentielle qui se réfracte en stratégie professionnelle au moment de l'emménagement en avril 1991. En effet, pour diminuer le coût de la construction, différents travaux ont été réalisés (un plancher dans le garage, dans la mezzanine, la peinture et l'isolation...) par le couple, conduisant M. C.-B. à travailler à 80 % pour pouvoir s'y consacrer tout en maintenant une activité professionnelle qui ne compromettait pas la solvabilité du couple. En ce sens, ces particuliers se rapprochent des « *aventuriers du quotidien* » décrit par Catherine Bidou et qui sont caractérisés par un clivage entre leur origine sociale et leur position sociale et par un intérêt pour l'expérimentation sociale pouvant être effectuée au quotidien<sup>18</sup>.

Le caractère hétérodoxe de la construction a pu marquer la mémoire collective des agents de la commune ayant connu le chantier et ayant pu être surpris par le matériau utilisé :

Mme C.-B. : *Quand on a construit notre maison, c'était la promenade du dimanche des gens. Les gens venaient voir notre maison, venaient voir la maison en terre, là. Parce qu'ils se demandaient... Donc c'était vraiment l'attraction. Les gens se demandaient qu'est-ce que c'était que cette maison qui était bizarre, et tout ça. Maintenant les gens, si on leur dit qu'on est dans la maison en terre, les gens voient tout de suite où on habite.*

M. C.-B. : *Oui. Maintenant ouais. Ouais.*

Mme C.-B. : *Même 25 ans après.*

M. C.-B. : *Ouais. C'est resté dans les esprits.*

Dans cette aventure de construction de leur habitat, quelques problèmes ont eu lieu. Le seul problème concernant la terre relevait d'un manque de coordination entre les différents corps de métiers. Un artisan en charge de la plomberie, de l'électricité et du chauffage n'avait pas réalisé les travaux nécessaires à temps, ce qui impliquait des adaptations, notamment par le fait que les ragréments sur des blocs de bauge préfabriqués soient délicats à effectuer. M. C.-B. raconte : « [L'artisan] arrivait toujours après... Après la bagarre. Donc il disait : « *Moi, je n'ai pas passé mes tuyaux. Moi, je n'ai pas fait ceci. Moi, je n'ai pas fait ça.* » » et Mme C.-B. ajoute : « *Et puis il n'avait pas compris que c'était une maison en terre, donc pour passer les tuyaux, il faut creuser et tout ça. Et puis après une fois que c'est fait, on ne peut plus changer donc...* »

En matière de financement, le terrain de 670 m<sup>2</sup> coûtait 220 000 francs, financé sur fonds propres avec une aide des parents de Mme C.-B. Quant au logement, disposant d'une surface

---

<sup>18</sup> BIDOU Catherine, *Les aventuriers du quotidien*, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, 200 p.

habitable de 119 m<sup>2</sup>, il coûtait 815 000 francs. Le prêt représentait 596 000 francs, tandis que leurs fonds propres avoisinaient les 300 000 francs. Le coût global correspond à environ 1 035 000 francs (correspondant à 244 000 euros en 2019). Le budget pour l'achat du terrain et la construction de leur maison n'était pas seulement déterminé par les capitaux dont ils pouvaient disposer. En effet, il était en partie défini par des limites qu'ils s'étaient eux-mêmes fixés, comme celle visant à ce que le prêt soit remboursé quand leurs enfants commenceront leurs études. Ainsi, avec deux enfants nés en 1987 et en 1988 et dans l'attente du troisième enfant né à l'automne 1991, la durée maximale du prêt pour financer la construction de leur maison a été fixée à 15 ans (180 mois) avec un taux d'intérêt autour de 7%.

A l'intérieur de leur logement, ils disent aimer l'agencement des pièces, notamment pour disposer d'une grande pièce de vie sans séparation entre la cuisine, la salle à manger et le salon. A cela, la luminosité naturelle à l'intérieur du logement paraît importante, ce qui s'articule à l'orientation du bâti dont ils avaient pu être « conditionnés » par leur trajectoire résidentielle, sans pour autant la déterminer en raison du plan du lotissement. Malgré l'intérêt pour la luminosité, celle-ci est parfois compromise par la hauteur et la densité de la végétation présente autour du logement, bien qu'appréciée par ailleurs l'été pour sa contribution à la fraîcheur intérieure du logement, et à laquelle ils attachent ordinairement un grand intérêt.

Qualifiant l'intérieur de leur logement comme « chaleureux », en partie par la couleur ocre des murs, ils expriment un dégoût pour ce qui peut caractériser l'intérieur des logements plus conventionnels. Mme C.-B. indique ainsi : « *On n'aime pas du tout les maisons où c'est blanc, tout est blanc. Les meubles blancs, etc. Le carrelage blanc. Les murs blancs. Nous, on aime pas du tout les nouveaux trucs blancs et gris et tout ça là. Enfin j'ai des amis qui ont tout refait, et c'est tout blanc. Et nous, on ne se sent pas bien... On ne se sent pas bien là-dedans. Ah oui, oui.* » Leur rapport à l'écoconstruction conventionnelle est caractérisé par une critique plus spécifiquement portée sur les matériaux utilisés, par les traitements dont ils font l'objet et le fait qu'ils ne sont pas nécessairement premiers ou biosourcés, mais aussi par une modalité déplaisante de l'isolation qu'ils participent à définir. « *Les nouvelles constructions là, basses consommations, dit M. C.-B., qui sont des bouteilles hermétiques, moi, ça ne me plaît pas tellement, moi.* »

Par un contraste similaire, lorsqu'il s'agit de qualifier l'extérieur de leur logement, ils le considèrent comme étant « nature », « sauvage » du fait d'une végétation peu maîtrisée et ils expriment un dégoût pour les terrains artificialisés par différents aménagements :

Mme C.-B. : *On n'aime pas les trucs trop... Trop sophistiqués.*

M. C.-B. : *Ouais, trop aménagés.*

Mme C.-B. : *Trop aménagés ou les trucs avec les cailloux là comment les gens... Les galets ou les trucs où il n'y a plus rien qui pousse, ou les palmiers et tout ça. Nous ce n'est pas... Ce n'est pas du tout notre truc. Ah ouais.*

Leur appréciation des grands terrains à la végétation peu maîtrisée se retrouve avec l'achat en 1996 d'une résidence secondaire à Saint-Coulomb, une commune présente sur le littoral au Nord de l'Ille-et-Vilaine. Ils estiment que cette maison date des années 1960 et n'a jamais été rénovée, ce qui implique des chantiers. Pourtant, ils apprécient sa situation géographique et son cadre environnant, malgré les contraintes que cela peut impliquer. « *Elle est bien située,* dit Mme C.-B.. *Pas*

*loin de la mer, mais avec un grand, grand terrain et qui donne du boulot pas possible. Il y a des grands... Des grands arbres, des... Des haies. C'est du boulot. »* Cet achat a conduit à renégocier tous leurs prêts et à ce que M. C.-B. travaille à nouveau à temps plein pendant quelques années, avant de pouvoir à nouveau travailler à temps partiel jusqu'à la fin de sa carrière professionnelle.

Leur mode de vie peut être caractérisé par leur investissement dans la vie locale, celle de la commune, voire plus particulièrement celle du bourg par l'espace des pratiques possibles qu'il offre. En effet, certaines de leurs pratiques déclarées et effectives peuvent témoigner de leurs rapports à la vie locale. Ces derniers peuvent être appréciés par différentes pratiques plus ou moins cohérentes et systématiques, qui témoignent de l'efficacité de certains rapports entretenus avec l'espace des pratiques possibles qu'offre la commune, voire le bourg. Trois modalités d'investissement peuvent illustrer la dimension locale de leur mode de vie : leurs pratiques culturelles, alimentaires et militantes.

D'abord, leurs pratiques culturelles déclarées témoignent d'un investissement local significatif et qui peuvent également témoigner d'un niveau élevé de capital culturel. M. C.-B. fréquente régulièrement la bibliothèque pour emprunter des livres dont les thèmes varient selon les périodes. Pendant un temps, il dit s'être beaucoup intéressé aux ressources culturelles dédiées à la science à travers des documentaires, des revues et des ouvrages pouvant par exemple porter sur des enjeux sociétaux (il évoque un livre récemment lu portant sur les effets de l'industrie sur l'agriculture), avant de s'intéresser de plus en plus aux romans policiers. Mme C.-B. dit ne pas lire beaucoup de livres en raison de son travail, mais elle s'informe régulièrement de l'actualité par le journal *Ouest-France* et l'hebdomadaire *La Vie*, notamment pour l'angle privilégié par ce dernier, qui aborde selon elle des faits de manière positive sur différents domaines. Cela s'inscrit par contraste avec les journaux télévisés : « *Alors là, on a horreur de ça, dit-elle, parce que c'est... C'est superficiel. C'est démoralisant.* » La présence d'une télévision chez eux sert principalement à regarder des émissions sur Arte ou l'émission « Thalassa ». Par ailleurs, ils disent fréquenter le cinéma associatif de la commune disposant de deux salles, dont l'une est dédiée aux films d'art et d'essai, et vont assister à des pièces de théâtre, des spectacles et des festivals de Jazz ou les fêtes maritimes de Douarnenez. D'autres pratiques culturelles peuvent témoigner d'un mode de vie relativement sobre. Lorsqu'ils sont amenés à se déplacer sur de plus ou moins longues distances, ils utilisent leur « *petit camping-car, un vieux camping-car* », pour reprendre les qualificatifs qu'ils emploient. En matière de pratiques sportives, en plus de leur pratique régulière du vélo pour se rendre dans les services de proximité du bourg, ils pratiquent régulièrement les randonnées pédestres. Auparavant, Mme effectuait de la gymnastique sensorielle et M. C.-B. poursuit sa pratique du yoga et de la natation.

Ensuite, leurs pratiques alimentaires peuvent aussi illustrer un certain mode de vie investi localement et relativement ascétique, qui concourt par ailleurs à entretenir un capital social local. Le rapport à l'alimentation semble en partie le fait d'une incorporation durant l'enfance, jusqu'à ce que les dispositions soient formées, confortées, actualisées, par les pratiques qui concouraient à leur reproduction. Ainsi, tandis que M. C.-B. dit être le seul de sa famille sensibilisé à l'alimentation biologique et semble avoir incorporé ses dispositions par la vie menée avec Mme C.-B., cette dernière dit avoir été marquée par les pratiques de sa grand-mère, notamment par la sobriété de sa consommation :

*« Ah oui. C'est-à-dire que moi, ma grand-mère, elle faisait son jardin. Donc on ne mangeait que les produits du jardin. On faisait des conserves de haricots. On faisait des confitures. On a... Et puis, je veux dire, pas de gaspillage, pas tout ça... On a été élevés là-dedans. Enfin moi. Et puis c'est vraiment important pour moi de... De... Tout ça. [...] Ma grand-mère et tout ça, c'est sûr que ça m'a beaucoup marquée. Elle récupérait l'eau de pluie pour arroser. Enfin c'était... Et je me demande s'il y avait une poubelle chez elle. Je pense qu'il n'y avait pas de poubelle. Voilà. Par contre, de mon côté, mes frères et sœurs et tout ça, ils sont bio aussi. »*

Actuellement, ils disent privilégier une alimentation saine, locale et issue de l'agriculture biologique. Ils disent s'approvisionner principalement dans une ferme exerçant en agriculture biologique à deux kilomètres de chez eux où un maraîcher bio y vend également ses produits. En complément, ils réalisent des courses dans un magasin du réseau Biocoop, ce qui a été constaté par observation de certains produits lors de l'entretien ethnographique. Au même titre que le contraste de l'espace urbain et de son anonymat et de l'espace rural ou du petit espace urbain et de la proximité qu'il peut induire, ils privilégient en partie ces structures parce que *« c'est sympathique, dit Mme C.-B.. On y va. On discute avec les gens. [...] Ce matin je suis allée faire les courses, j'ai rencontré au moins trois personnes. Je discute avec les gens »*, à la différence des supermarchés où ils disent ne jamais aller. Leur fréquentation du Salon « Ille et Bio » qui est composé de stands portés sur un mode de vie écologique, ou de Salons dédiés au jardinage, actualise, conforte, accentue leurs dispositions actuelles et ce à quoi elles prédisposent pour potentiellement en former de nouvelles.

Enfin, leur investissement dans la vie locale est également apprécié à travers leurs pratiques militantes, comme le montre leur participation dans certaines associations plus ou moins locales. Au moment de l'entretien, ils sont membres d'au moins trois associations. L'une d'elles, « Acigné Autrefois », est investie dans l'histoire et la valorisation du patrimoine communal. Une deuxième, « Les incroyables comestibles », promeut un mouvement citoyen d'agriculture urbaine participative en rassemblant des résidents de la commune pour cultiver des jardins partagés. Enfin, « Courants Alternatifs », qui est une association acignolaise pour informer, échanger et agir localement sur une base solidaire et écologique. Ils s'investissent par ailleurs dans Club d'investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'épargne Solidaire (CIGALES) pour participer au financement d'un parc éolien citoyen situé dans le pays de Redon, au Sud de l'Ille-et-Vilaine.

Les rencontres au sein des associations permettent d'aborder différentes thématiques et peuvent conduire à modifier des dispositions en matière de pratique, de relation et de représentation favorables à l'écologie. Dans un extrait de l'entretien, Mme C.-B. exprime ces changements effectués, sans nécessairement les illustrer, par l'investissement du couple au sein de l'association « Les incroyables comestibles » :

*« C'est une petite association, mais c'est... Ça nous fait... C'est quelque chose de... Ça nous fait changer petit à petit. Même au niveau de l'alimentation et tout ça, ou des trucs, ça c'est... C'est... Et ce n'est pas du tout moralisateur et c'est un peu transversal. Ce n'est pas un truc vertical. Et c'est vraiment sympathique comme... Parce que sinon les trucs écolos, ça peut être moralisateur ou des trucs comme ça. Non moi, j'ai horreur de ça. Donc... Mais là c'est... Et c'est des petites choses. Changer des petites choses enfin, discuter de choses comme ça... Par exemple, l'autre fois, quelqu'un qui a parlé du chauffe-eau solaire. Une autre fois, je ne sais pas il y a plein de sujets. La permaculture ou enfin des trucs comme ça. Mais c'est... Et ça fait*

*changer petit à petit. Et puis chacun à son rythme, et il y en a qui sont à fond. D'autres, beaucoup moins. Et c'est... Ça nous a fait changer, enfin bien qu'on soit dans le sens écolo depuis longtemps mais on change encore un petit peu progressivement. Enfin on a encore... Ouais. »*

Sans savoir précisément si cela est lié aux échanges auxquels ils prennent part au sein de l'association « Courants alternatifs », dont ils sont membres depuis 2008, ils disposent depuis deux ans au moment de l'entretien d'un chauffe-eau solaire et d'un poêle, pouvant occasionner des soucis de coordination de chauffage du fait de l'inertie de leur plancher chauffant basse température alimenté au gaz.

Au-delà d'un simple changement incrémental de leurs pratiques, des représentations et des relations auquel les associations peuvent conduire, leur militantisme au sein de ces associations leur permet également de militer pour leurs propres propriétés sociales. Cette lutte s'opère davantage à l'échelle locale. En effet, leur rapport au politique est marqué par un certain intérêt pouvant être modalisé par différentes dispositions variables selon les échelles géographiques. D'abord, ils disent toujours voter aux élections, même si un scepticisme est émis quant à l'utilité de cette pratique :

*Mme C.-B. : Ah oui. Si, si, on va voter tout le temps.*

*M. C.-B. : Ah oui, oui, oui.*

*Mme C.-B. : On va voter tout le temps. Enfin on se demande si ça sert à quelque chose mais enfin... Voilà. Si, si on... Si, l'objectif c'est quand même de voter.*

*M. C.-B. : Ah oui. Si, on y va. Ouais. Ouais. Ouais. Même si on vote blanc... Même si on va voter blanc un jour, on ira voter blanc mais...*

Ensuite, au-delà de la simple participation politique par le vote lors d'élections, leur intérêt pour la politique peut être illustré par la participation de M. C.-B. au champ politique local à travers les commissions consultatives dédiées à l'urbanisme de la commune, notamment en ce qui concerne la prise en compte de l'écoconstruction orthodoxe, avec ses labels et ses certifications, dans les projets envisagés et réalisés. Mme C.-B. partage son point de vue exprimé lors de l'entretien.

*M. C.-B. : Tout ça c'est un peu de la... De la com.' Ouais. Un peu de... Ouais. Enfin, on trouve. Parce que dans... Comment. La municipalité... Comme moi, je m'intéresse... Enfin on s'intéresse au patrimoine, tout ça, l'urbanisme. Les premiers mandats, là, j'ai pas mal participé aux commissions consultatives, et tout ça. Alors on nous balançait toujours effectivement, du HQE [Haute Qualité Environnementale]. Toujours des... Des... Des labels de ceci, des labels de cela. Mais quand tu regardais... C'est... [Soupir]... Il n'y a pas... Derrière, il n'y a pas vraiment des choses.*

*Mme C.-B. : Et puis par exemple nous, les nouveaux lotissements là qui se construisent par là, tout doit être HQE et tout ça, mais nous, on trouve que c'est... C'est horrible. Toutes des maisons à toit plat parce qu'on nous dit que c'est les maisons à toits plats qui sont les plus écologiques, ou je ne sais pas quoi.*

Cet extrait de l'entretien exprime, entre autres, le rapport que le couple entretient avec l'écoconstruction orthodoxe telle qu'elle est conçue actuellement, et des décalages potentiels qu'elle peut induire avec le patrimoine architectural bâti. Sur ce point, Mme C.-B. exprime son aversion pour l'esthétisme des logements édifiés selon les catégories de l'entendement écoconstructif.

Leur rapport à la politique peut aussi s'exprimer par leur militantisme au sein des associations, pouvant conduire à une forme de gentrification. Depuis la construction de leur maison, l'espace communal s'est petit à petit transformé au fil des années. Le couple exprime une certaine déception à l'égard des aménagements effectués. Parmi les stratégies du couple pour maintenir un espace urbain qui puisse convenir à leurs schèmes de perception, d'appréciation et d'action, celle du militantisme au sein d'une association constitue une modalité d'action. Ainsi, au sein de l'association « Acigné Autrefois » qui s'investit sur la préservation du patrimoine communal, ils ont milité en réalisant, entre autres, une pétition pour récolter environ mille signatures afin de faire valoir leur opposition lors d'un projet d'aménagement du bourg et pour préserver son apparence « villageoise ». Cette modalité d'action a en partie porté ses fruits en limitant la portée du projet d'aménagement. Le long extrait de l'entretien suivant est explicite sur le rapport qu'entretient le couple avec les transformations du bourg de leur commune :

Mme C.-B. : *Par exemple dans le bourg d'Acigné là ils ont détruit tout un tas de maisons, les petites maisons du bourg. Ils ont fait des immeubles que nous, on trouve moches et qui sont tous blancs. Ça ne fait pas du tout... Ça ne s'intègre pas. C'est juste à côté de l'église. C'est... Ils sont dans... La rue principale est dans ce sens-là. Les maisons étaient le long de... Du bourg. Enfin, de la rue. Et maintenant ils ont fait des immeubles dans l'autre sens et blancs, sans toit enfin nous, ce n'est pas du tout... Enfin nous, ça nous choque beaucoup. Enfin nous, ça nous... Enfin le patrimoine, ça nous... Ça nous tient à cœur quand même parce qu'ils ont vraiment détruit le centre bourg là pour... Pour faire des immeubles. Et en plus, ces immeubles-là, ils ne sont pas beaux. Enfin les nouvelles architectures, enfin il y en a qui sont moches mais ils essayent quand même de mettre des briques dedans, et que ça rappelle... Parce que là ils ont fait des espèces de parement en espèces de pierre mais...*

M. C.-B. : *Et ça n'a plus rien à voir.*

Mme C.-B. : *... Mais qui n'ont rien à voir, alors que là il y a des... Des belles maisons qui ont des briques autour des fenêtres rouges, enfin rouges, enfin ocre... Enfin pas ocre, mais là ils auraient pu refaire ça dans les... Dans les nouvelles maisons. Enfin que ça rappelle quelque chose mais... Mais là, on a l'impression que c'est des architectes parisiens qui ne sont jamais venus ici, qui ne savent même pas à quoi ressemble le bourg. [...] Quand ils ont détruit tout le bourg, il y avait l'école, là. La première école d'Acigné, là. Et ils voulaient détruire complètement l'école qui était... [...] C'était vraiment joli. Il y avait une petite place, un tilleul, un marronnier. C'était... Et... Et il a fallu... Et on a fait des pétitions. Enfin bref, il y a eu 1 000... 1 000 signatures. Et donc finalement ils n'ont détruit que la moitié de l'école, au lieu de détruire tout. Enfin ça a quand même perdu son cachet. Et puis toutes les petites maisons autour, c'était ça qui... Ah oui. Ce qui nous a plu à Acigné c'était que, ça faisait village. Voilà, c'était ça au départ. Oui. Oui c'est que ça faisait village parce que par exemple si vous descendez vers... Vers la gauche, là, quand on arrive il y a une maison en colombages, là. C'était... C'est joli quand même. C'est... C'est ça qui nous plaisait. Là, au fur et à mesure ça nous plaît moins parce qu'ils ont plus densifié...*

M. C.-B. : *Et puis ils détruisent tout le charme.*

Mme C.-B. : *Et puis ils n'ont pas du tout le sens du patrimoine.*

M. C.-B. : *Et ils détruisent l'équilibre qu'il y avait avant.*

Mme C.-B. : *Ouais. Et ça, c'est... C'est dingue. Et ils ne sont pas sensibles à ça. C'est... Ah oui. Donc c'est sûr que ça nous plaît moins Acigné maintenant qu'avant parce que c'est trop*

*grossi. Et puis c'est-à-dire que quand ils font des immeubles, ils ne tiennent pas du tout compte de l'architecture qu'il y avait avant, enfin de... Je ne sais pas. Ça, ça ne ressemble à rien. Et puis il n'y a rien... Il n'y a rien qui... Qui... Ce n'est pas du tout en cohérence les uns avec les autres. C'est vraiment dommage parce qu'il y a des endroits où les immeubles, c'est quand même joli. Alors que pour nous, c'est... Ouais...*

L'extrait de cet entretien illustre une lutte pour l'appropriation de l'espace, par incorporation à travers des schèmes cognitifs, par objectivation à travers le bâti, par institutionnalisation à travers des règles d'urbanisme. Cette appropriation s'effectue en partie à travers une lutte des représentations, au sens, d'abord, de schèmes cognitifs (valoriser ou non le patrimoine bâti local par exemple), ensuite, de modalités d'action (pétition par exemple) destinées à manipuler les schèmes cognitifs, enfin, de délégations chargées d'organiser les représentations (l'association par exemple) comme modalités d'action propres à modifier les schèmes cognitifs. Cette lutte conduit à des stratégies visant à effectuer un travail d'inculcation, voire d'imposition, de schèmes cognitifs pour définir des représentations légitimes du bâti. Cette appropriation s'opère également par objectivation du bâti en tant que connaissance et reconnaissance d'un bâti existant, en excluant même le simili-traditionnel (les parements par exemple), qui concourt à légitimer l'existence de certaines propriétés sociales caractérisant des groupes sociaux. Cette appropriation s'effectue enfin sous une forme consacrée par son institutionnalisation, comme sa codification juridique à travers les règles d'urbanisme qui réfractent et résultent en partie de l'état du champ de forces et des stratégies à l'œuvre dans le champ de luttes pour définir l'aménagement du territoire communal.

Ainsi, les luttes pour définir les conditions matérielles d'existence, et plus particulièrement ici l'architecture et l'aménagement du territoire communal, participe à structurer des groupes sociaux et à déterminer leur efficience. Cela contribue à délimiter l'espace des possibles en matière d'aménagement du territoire communal, voire à structurer un marché immobilier local en participant à la définition des catégories de l'entendement constructif, notamment en refusant des normes constructives spatialement généralisées et en privilégiant des spécificités architecturales locales. Cela concourt aussi à maintenir une représentation de l'espace urbain en actualisant son histoire sociale objectivée avec des histoires sociales incorporées, plutôt qu'en redéfinissant la représentation de l'espace par dissolution incrémentale d'une histoire sociale objectivée.

Ces agents mobilisés participent à pondération variable à ce travail d'appropriation où ils résistent à la fois à des catégories de l'entendement constructif relevant de l'extérieur qui participeraient à homogénéiser les symboles de l'espace communal et à ceux pouvant être déjà produits et effectifs ailleurs. C'est une forme de lutte contre une domination d'une modalité architecturale qui tend à s'universaliser et pour différencier les communes à travers leur bâti, où la résistance peut passer par la valorisation du patrimoine bâti local en tentant de destituer localement des pratiques et des représentations constructives propres à la (l'éco)construction conventionnelle<sup>19</sup>.

---

<sup>19</sup> Comme le proposent Martina Avanza et Gilles Laferté, il importe de dépasser l'expression de « construction des identités » en raison des problèmes politiques et analytiques qu'elle suscite pour privilégier une articulation des concepts, d'abord, d'identification pour saisir comment des attributs plus ou moins codifiés peuvent provenir de l'extérieur, puis, d'image sociale pour tenir compte de la production des symboles propres à des structures sociales et, enfin, d'appartenance pour comprendre les modalités d'appropriation par les agents des attributs et des représentations qui s'exercent sur eux. Voir sur ce point : AVANZA Martina et

Cette lutte pour l'espace peut s'apparenter à un travail de gentrification dans une petite ville où des habitants installés peuvent participer à favoriser ou limiter l'installation de nouveaux agents par la définition d'un espace résidentiel.

Malgré leur mode de vie qui témoigne d'un fort investissement local, le couple n'exprime pas la certitude de maintenir leur existence dans ce logement. Au moment de l'entretien, ils sont dans une période de « transition », selon leur expression, par le fait que M. soit à la retraite depuis trois ans et demi, tandis que Mme ne le sera que dans un an et demi, conduisant à une situation de décalage dans certains désirs quotidiens du couple. Cette situation se double d'une situation d'incertitude quant à l'avenir résidentiel :

*Mme C.-B. : Donc tu attends que je sois à la retraite. Et puis moi, je vais... Voilà. Donc après je ne sais pas comment ça va être... Ça va être quelque chose de vraiment nouveau là. Ça va être quelque chose de nouveau parce que...*

*M. C.-B. : Non. Là, on est dans la transition. Il faut voir.*

*Mme C.-B. : Pour l'instant, je vois du monde toute la journée, je parle beaucoup. Enfin j'écoute. J'ai beaucoup de monde. Donc quand je rentre, je suis fatiguée. Et toi, enfin tu as vu moins de monde que moi donc toi, tu as envie de sortir et moi, j'ai envie de rester. Donc on est un peu décalés. [...] Mais en même temps moi, le fait de voir beaucoup de monde... Enfin ce n'est pas que je m'inquiète pour la retraite, mais ça va me faire un grand changement. Et puis après c'est surtout de savoir où est-ce qu'on va habiter donc... Ouais. Ouais. Parce que toi, tu penches plutôt pour Saint-Coulomb. Et moi, entre les deux. Et après je pense... Enfin à terme, on ne pourra pas avoir deux maisons. Ça fait trop d'entretien et puis trop de... Trop de... Et puis si on passe notre temps à faire que des... Des corvées...*

L'approche de la retraite les amène à repenser leur mode de vie, à l'instar de leur hésitation quant au maintien d'un de leurs deux logements, notamment par les contraintes d'entretien qu'ils impliquent. M. C.-B. semble privilégier l'investissement complet de l'actuelle résidence secondaire, tandis que Mme C.-B. est partagée entre les deux logements. Ce tâtonnement qui accompagne la retraite du couple laisse entrevoir tout le travail nécessaire à la restructuration de leur *illusio* pour investir pleinement et au quotidien leur résidence secondaire et ce qui l'accompagne en termes de pratiques et de relations par l'espace des possibles qui caractérise le territoire.

### **1.2.2 Faire construire par contrainte réglementaire : une rénovation en parpaings qui aboutit à une construction neuve en bauge**

Mme et M. C. habitent avec deux de leurs enfants depuis deux ans dans une maison en bauge dans un hameau de Mordelles en Bretagne<sup>20</sup>. Respectivement née en 1961 et en 1956, ils n'en sont pas à leur premier logement. Tous deux issus du milieu agricole et de la région, M. C. raconte avoir « été élevé dans la campagne, dans une ferme, en bauge et terre et pierre [...] le plancher bois,

---

LAFERTE Gilles, « Dépasser la « construction des identités » ? Identification, image sociale, appartenance », *Genèses*, 2005/4 (n°61), pp. 134-152.

<sup>20</sup> Sauf indication contraire, les informations sont issues d'un entretien réalisé avec Mme et M. C., à leur domicile, à Mordelles, le 4 octobre 2016.

*le chauffage par la cheminée. Et les années de grand gel, ça gelait à travers les carreaux. Et puis il y avait les WC à l'extérieur, comme ça se faisait à l'époque. »*

L'occupation d'un premier logement est grandement déterminée par une faible détention de capitaux économique et culturel. Mme C. est diplômée d'un CAP Vente et d'un BEP Sanitaire et Social. En 1982, elle intègre le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes en tant qu'agent de service avant de passer des concours pour entrer dans une école d'aides-soignantes, profession qu'elle exerce depuis 1991. Après un lycée technique en électromécanique, M. C. occupe successivement des emplois d'exécution dans différentes structures (bâtiment, station d'épuration, montage de machine en boulangerie) pendant 5 ans où il dit approfondir ses connaissances en mécanique. Il travaille ensuite à la Ville de Rennes pour l'entretien de l'éclairage public pendant 11 ans, avant de s'occuper plus largement de la gestion de ce secteur et de la signalisation. Il a pu accumuler un certain capital technique, au sens bourdieusien, c'est-à-dire prédisposant au « bricolage » par les formes objectivée (équipements, etc.) et incorporée (savoir-faire, etc.) de ce capital.

Leur premier logement était un appartement HLM à Rennes, avant d'emménager en 1984, au moment de l'arrivée de leur premier enfant, dans une maison de plain-pied en partie rénovée qu'ils ont occupé pendant 10 ans<sup>21</sup>. Les événements et les dispositions des membres de la famille semblent avoir déterminé la prévalence de la fonctionnalité des logements occupés successivement à partir de celui-ci. M. C. raconte : « *C'était un logement où il y avait des marches. Et on a perdu un fils [âgé de 10 ans]... Bon c'est... Qui aurait pu finir en fauteuil roulant. On a eu les enfants qui se sont retrouvés des fois avec des béquilles. [...] La première reconstruction, c'était un plain-pied, avec un étage bien sûr mais bon il y avait tout le nécessaire en bas, il n'y avait pas besoin de monter l'étage. Disons, il y avait un côté fonctionnel, peut-être pas aussi poussé que les normes handicapés mais enfin bon il y avait... On pouvait passer un fauteuil roulant dans toutes les pièces, y compris dans la salle de bain, et sortir dehors. »* La disposition du bâti et son caractère fonctionnel seront des aspects déterminants dans leurs logements successifs.

Ils déménagent en 1994, année correspondant au décès de leur fils aîné, pour s'installer dans un logement qui précède celui occupé actuellement, dans une maison datant, selon eux, de 1925 située dans le bourg de Mordelles, « *totalelement modernisée* » selon les termes de M. C. pour qui l'isolation d'une maison est une caractéristique essentielle. « *Une maison moderne qui nous plaisait bien et... Lumineuse, raconte-t-il. On avait tiré un bon... Une bonne fonctionnalité de... De la construction et puis une bonne qualité, une très bonne qualité de construction en plus.* » En raison de leur faible détention de capital économique, ils en viennent à vouloir réaliser un investissement locatif pour disposer d'un apport financier<sup>22</sup> afin de permettre au plus jeune de leur fils d'être soutenu, « *s'il avait voulu faire des études.* »

Une maison en bauge datant du milieu XIX<sup>ème</sup> siècle, « *en très piteux état* », est identifiée par M. C. dans la campagne de Mordelles. Le projet est de la rénover. A la fin de l'année 2007, après obtention du certificat d'urbanisme, lors des travaux dédiés au nettoyage du bâtiment, un mur s'est

---

<sup>21</sup> Comme l'écrit la sociologue Anne Lambert dans la promotion d'un urbanisme pavillonnaire : « *L'habitat pavillonnaire devient une figure repoussoir face à l'architecture fonctionnaliste alors promue par la Charte d'Athènes et les aménageurs à la Reconstruction.* » in LAMBERT Anne, « *Tous propriétaires !* » *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil, 2015, p. 22.

<sup>22</sup> VAN ZANTEN Agnès, « *Le choix des autres. Jugements, stratégies et ségrégations scolaires* », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/5 (n° 180), pp. 24-34.

effondré. L'entreprise en charge du chantier a reconstruit le mur effondré de façon conventionnelle, avec des parpaings de ciment. M. C. raconte : « *Les services de la mairie sont passés. Le chantier a été arrêté. La DDE à l'époque, qui s'occupait de ça, a considéré que le permis était, disons, non conforme.* » Cela a conduit à une affaire en justice dont le verdict, basé sur une expertise, a débouché sur l'obligation de démolir l'ouvrage. « *On a demandé l'autorisation de reconstruire et on nous a imposé de reconstruire en terre, à l'identique.* » La reconstruction à l'identique les a donc obligés à reconstruire le bâti entièrement en bauge. Cette reconstruction s'est faite en clos ouvert, c'est-à-dire sans la réalisation de travaux intérieurs, pour vendre l'ouvrage sans engager davantage de frais. Pourtant, la mise en vente a été vaine.

Pour faire face aux frais engagés dans la reconstruction de la maison, à ceux relatifs au prêt pour la maison du bourg qui n'était pas terminé et à ceux consacrés à l'affaire judiciaire liée au sinistre, ils arrivaient à une situation d'insolvabilité les conduisant à mettre en vente une maison. M. C. raconte : « *On a été obligés de mettre en vente la maison [du bourg de] Mordelles et de venir habiter ici parce qu'à Mordelles, c'était vendable, et ici [dans le hameau] visiblement ça ne l'était pas. Enfin, ou alors il aurait fallu donner [c'est-à-dire de baisser le prix de vente de la maison reconstruite à tel point de ne pas recouvrir les frais initialement engagés].* » L'intériorisation de l'impossibilité de vendre la maison reconstruite à un prix satisfaisant leurs exigences a duré deux ans, avant de se résigner à vendre celle où ils habitaient depuis 20 ans. Ils expliquent avoir été contraints par leur budget et que cette situation n'a pas été facile à vivre à leur âge compte tenu de leur trajectoire sociale :

Mme C. : *C'est surtout l'aspect financier qui nous a quand même...*

M. C. : *On n'avait pas le choix.*

Mme C. : *Disons qu'à l'âge qu'on a, c'est surtout l'aspect financier qui a été très, très dur à accepter parce qu'on n'avait quand même... Voilà. On a toujours bien travaillé et réussi, et... Là, on a tout plombé dans... Avec cette affaire. Mais bon, on va s'en sortir. [...] Ce qui nous a freinés en fait, c'est la vente de notre maison. C'était l'aspect financier. C'était impossible de toute façon de continuer. On végétait, en fait. On avait des voitures à changer, on ne pouvait pas changer nos voitures. Enfin on était... On était arrivés là. Comme si on recommençait en tant que jeunes mariés, presque. Et puis là, voilà donc... Et puis là, voilà il y a la clôture, aménager maintenant l'extérieur.*

Rapporter leur situation à celle de jeunes mariés laisse entendre la perception d'une trajectoire défaite impliquant d'être (re)construite, malgré tous les efforts effectués par le passé pour apprécier leur position sociale et bénéficier de conditions matérielles d'existence homologues à ce que peuvent prétendre des agents de leur âge aux trajectoires sociales équivalentes, exception faite de cette expérience. Cette (re)construction de la trajectoire sociale, avec ses conditions matérielles et symboliques d'existence, est vécue comme un déclassement social, c'est-à-dire d'occuper une position sociale inférieure à celle qu'un agent peut prétendre occuper au cours de sa trajectoire sociale.

Cette situation implique des difficultés financières suscitant différents dispositifs financiers qui peuvent témoigner du seuil critique de leur solvabilité. Ils énumèrent ainsi la « *renégociation de prêt, quand c'était possible. Les pénalités, puisque quand vous n'êtes pas en mesure d'avoir des comptes équilibrés et d'avoir un peu... Enfin un peu d'argent d'avance, on voit venir. Donc prêt relais,*

*hypothèque. C'est la cascade.* » Ces modalités dépassent le strict cadre bancaire et déterminent des stratégies professionnelles. A titre d'exemple, ces difficultés ont conduit M. C. à reporter son départ à la retraite. « *J'ai été obligé de continuer à travailler* » dit-il. Il a été incliné à différer le départ de sa retraite initialement prévue en juin 2016 à février 2017.

Ces contraintes s'articulent à des concessions qui témoignent d'un mode de vie sobre qui tend à agréger les pratiques permettant de réaliser des économies plus ou moins grandes. Ils indiquent ainsi ne plus pouvoir voyager, voire même exclure les vacances (« *On a vécu de bric et de broc, enfin pas de bric et de broc, mais plus de vacances.* » dit M. C.) et fréquentent de temps en temps un terrain où se trouve un plan d'eau permettant de pêcher. Par ailleurs, M. C. mobilise son capital technique pour limiter les dépenses : « *Je bricole beaucoup, et je fais beaucoup de choses moi-même, dit-il, même si on a des choses localement, je peux vous dire que c'est intéressant, en temps... En temps et en économie carburant, ce qui réduit un peu les déplacements.* » Cette recherche de l'économie se retrouve évidemment dans les différents travaux effectués par ses soins lors du chantier (« *La terminaison de la maison, c'est moi qui l'ai faite totalement.* » raconte-t-il, en plus du terrassement extérieur qu'il avait réalisé avant la tentative de rénovation du bâti) et elle trouve aussi plus largement une cohérence avec une comparaison des prix qu'il dit pratiquer pour privilégier les produits les moins chers : « *Je mémorise tous les prix qui m'intéressent. Et après, c'est le coup d'œil. Des fois, il y a des écarts... Je me dis : « C'est bien. » »*

Les expressions discursives exprimant le travail d'ajustement des espérances aux conditions d'existence se retrouvent au cours de l'entretien, par exemple lorsqu'ils évoquent leur insatisfaction à l'égard de la rigidité de la conception du bâti, qui déterminait l'accès à l'entrée du garage, au terrain comme à celle de la maison, Mme C. dit « *C'est comme ça et puis, on s'y fait.* » Ou encore l'énoncé cité plus haut de Mme C. qui tend à faire preuve d'optimisme pour se rassurer sur l'avenir de leurs conditions d'existence : « *Mais bon, on va s'en sortir.* » Ces expressions contrastent avec le ressenti général porté sur le logement où perdurent un décalage entre les conditions d'existence actuelles et les dispositions à les apprécier : « *On a réussi à refaire quelque chose, oui, d'agréable, dit Mme C. Bon après, ce n'est pas ce qu'on a quitté. Moi, je regrette beaucoup notre autre maison de toute façon ça, c'est clair. Ouais. Ici, ce n'est pas... Ce n'est pas pour moi ça, ici.* »

Des observations ethnographiques durant l'entretien permettaient de constater au sol du carrelage et des murs blancs, des angles saillants, qui contrastaient avec l'intérieur des maisons en terre visitées durant l'enquête. Un autre contraste observé porte sur le jardin. L'enceinte de celui-ci est fermée par une clôture et sa surface est peu végétalisée en dehors de la pelouse existante. Les aménagements intérieurs et extérieurs du logement ressemblent à ceux pouvant caractériser les pavillons dans des lotissements, dont ils semblent apprécier les caractéristiques pour leur fonctionnalité et les aspects pratiques qu'ils peuvent revêtir.

Parmi les caractéristiques appréciées des conditions d'existence du précédent logement, Mme C. souligne, d'une part, sa situation géographique qui élargissait l'espace des possibles en matière de transport pour les pratiques du quotidien et, d'autre part, sa luminosité : « *Moi, je dirais, alors c'était déjà l'environnement. Je faisais tout à pied. Moi, je suis quelqu'un qui fait beaucoup de trucs à pied et de vélo donc...* » Et elle poursuit en comparant la luminosité des deux logements : « *Ce n'est pas lumineux comme c'était à la maison, là-bas.* » Les énoncés qui tendent à se contenter de leurs conditions matérielles d'existence actuelles et leur nostalgie du précédent logement

témoignent des dispositions contradictoires par la force d'affirmation de celles incorporées lors de leur trajectoire résidentielle et celles formées pour s'adapter aux nouvelles conditions d'existence.

Le chantier de la maison qui était en clos ouvert a été finalisé par M. C. en août 2014, permettant à la famille d'investir le logement. Pour environ 140 m<sup>2</sup> habitables, l'ensemble des frais engagés pour l'achat du terrain et le chantier (de la démolition jusqu'à la reconstruction) avoisine 300 000 euros, dont 120 000 euros dédiés à la maçonnerie. En accession à la propriété, Mme et M. C. aimeraient à l'avenir créer davantage d'ouvertures dans leur maison et, en dehors des projets relatifs au logement, à nouveau voyager en France parce qu'« *il y a tout ce qu'il faut ici.* »

### **1.2.3 Autoconstruire : une complicité technologique des matériaux et un écart au sens commun constructif**

Depuis décembre 2014, Mme L. et M. M habitent avec leurs deux enfants dans une maison située dans un hameau à Saint-Alban, dans les Côtes d'Armor<sup>23</sup>. Mme L. est née en 1981 et est originaire de Mayenne, d'une mère institutrice et d'un père gérant de société pour la négociation en grains. Elle est diplômée d'un DEUG de sociologie à Caen et d'un diplôme d'éducatrice spécialisée obtenu à Tours. Elle exerce cette profession en travaillant successivement avec des jeunes ayant des troubles du comportement, ensuite dans un foyer d'hébergement pour adultes handicapés, puis dans un autre foyer pour jeunes déficients visuels, avant de travailler depuis 2008 dans un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale qui accompagne des agents en difficultés sociales, notamment des SDF.

M. M. est né en 1977 d'une mère secrétaire dans une entreprise de maçonnerie, d'un père agent administratif à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et ont vécu « *du côté de Rennes* ». Sa trajectoire professionnelle est caractérisée par sa diversité entre le bâtiment, l'action sociale et l'agriculture. Il est diplômé d'un bac en électrotechnique. Il poursuit ses études en BTS de maintenance industrielle qu'il arrête lors de la deuxième année. Il intègre une entreprise de maçonnerie où il est coffreur-bancheur pendant deux ans, avant de faire l'armée. A son retour, il travaille à nouveau dans la maçonnerie pour réaliser des bâtiments d'élevage. Il effectue une reconversion professionnelle en travaillant dans le handicap et se lance dans des études à Tours pour devenir éducateur spécialisé. Une fois diplômé, il travaille dans un Institut médico-éducatif (IME) à Château-Gontier, ensuite à l'Association d'éducation spécialisée, détentrice d'une mission départementale de prévention spécialisée (APASE) en tant que délégué à la tutelle, puis au foyer d'hébergement de Saint-Malo. Il lui arrive également de travailler dans le milieu agricole pour faire différentes missions, comme des moissons. Il reprend des études pendant 1 an pour obtenir un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPEA) option machiniste, afin qu'il puisse s'installer en exploitation agricole. Les différents projets d'installation n'ayant pas pu aboutir, il a fini par travailler pendant quatre ans dans une ferme d'agriculture biologique, avant de travailler à nouveau sur de chantiers de maison où il se dit ni à son compte, ni salarié. L'ensemble de ces métiers lui permet d'accumuler un certain capital technique, au sens bourdieusien.

---

<sup>23</sup> Sauf indication contraire, les informations sont issues d'un entretien réalisé avec Mme L. et M. M. à leur domicile, à Saint-Alban, le 26 septembre 2016.

Mme L. et M. C. se sont rencontrés lors de leur formation d'éducateur spécialisé et vivent en union libre. Avant leur rencontre, Mme L. a occupé différents logements, de la maison de son enfance jusqu'aux appartements occupés pendant ses études, ils sont caractérisés par une construction conventionnelle. La maison où M. M. a passé son enfance était un corps de ferme rénové. Par la suite et durant ses études, il occupe trois appartements construits conventionnellement. Le premier logement commun du couple était une longère à La Chapelle-Rainsouin, une petite commune en Mayenne, qui était une ancienne ferme. Ensuite, ils ont habité dans une maison en pierre avec simple vitrage, dont Mme L. souligne le caractère « *très inconfortable* » en raison de l'humidité et d'un manque d'isolation. Ils ont ensuite vécu dans la résidence secondaire des parents de Mme L., située à Erquy dans un lotissement datant, selon Mme L., des années 1960.

Le projet de leur maison actuelle remonte au milieu des années 2000, à l'époque où Mme L. était membre de l'« association citoyenne contre l'enfouissement de déchets nucléaires en Vendée ou ailleurs » qui militait contre l'implantation d'un laboratoire d'étude du stockage de déchets radioactifs et qui réalisait la promotion de solutions énergétiques alternatives. Dans le cadre de cette association, Mme L. a eu l'occasion de réaliser une visite de la maison écologique de deux anciens enseignants reconvertis dans la mise en visibilité de la construction écologique, Catherine Dubourg et Thierry Baffou, dans la commune d'Athée dans le Sud de la Mayenne<sup>24</sup>. Enthousiasmée par la maison, elle conseille à M. M. d'effectuer également la visite, qu'il réalise par la suite avec ses parents. « *Quand on est rentrés dedans, raconte M. M., les angles arrondis, la terre, nous, on a dit clairement, on vivra dans une maison comme ça. [...] On s'voyait pas vivre dans une maison en placo quoi, c'était hors de question donc après on s'est donnés les moyens de pouvoir vivre dans ce genre de [maison].* » Les modalités permettant d'ajuster leurs attentes aux chances objectives de réalisation d'une maison de cet autre ordre sont variables. Tout d'abord, de nombreux ouvrages ont été consultés, notamment les matériaux privilégiés et relativement inconnu pour M. M. qui avait effectué de la maçonnerie conventionnelle. De ses lectures, M. M. reste réservé sur certaines d'entre elles, comme pour le Traité sur la construction en terre<sup>25</sup> : « *Il m'a vachement déçu ce bouquin, il est trop théorique pour... il n'aide pas à la mise en application d'enduits. Il est intéressant, il parle de force mécanique, de machin, on s'en moque un peu, c'est pas ce qu'on recherchait en fait.* »

Le projet était envisagé dans les environs d'Erquy, en raison de leur satisfaction du territoire et de la proximité de la mer. Mme L. consultait les annonces de terrains constructibles à vendre et adaptés à leur budget, impliquant l'exclusion d'Erquy dans la recherche. En octobre 2011, ils achètent un terrain à 57 000 euros (frais de notariat compris) d'une surface 1012 m<sup>2</sup>, situé dans un hameau sans issue de Saint-Alban par le fait qu'il soit arboré d'arbres relativement âgés, « *que ce soit pas un terrain nu, et pas trop loin de la mer* » ajoute Mme L. Leur seule et unique visite de ce terrain leur convient.

Lors de l'engagement des procédures administratives pour démarrer l'auto-construction, ils rencontrent des résistances semblant être liées au décalage existant entre eux et les agents de la mairie. Ils racontent que le permis de construire a été difficile à obtenir du fait de préjugés des

---

<sup>24</sup> Pour des informations concernant ce projet, voir par exemple : BERNARD Michel, « Terres de vent, l'écolieu aux milliers de visiteurs », Reporterre, 3 juillet 2014. Article accessible à cette adresse : <https://reporterre.net/Terres-de-vent-l-ecolieu-aux>

<sup>25</sup> GUILLAUD Hubert et HOUBEN Hugo, *Traité de construction en terre*, op. cit., 300 p.

agents de la mairie : « *Moi à l'époque je travaillais dans une ferme qui est en agriculture biologique, à côté, la seule de la commune, et c'est vrai que l'auto construction déjà, je pense que ça fait peur. On a présenté le permis, c'est moi qui avais fait les plans, on présente le permis, déjà la secrétaire nous dit : « Une maison en bois, [...] ça ne peut pas passer, ce n'est pas possible ». On avait lu le PLU. Il n'y avait rien qui disait qu'on ne pouvait pas. »* Le permis est refusé du fait de la non-intégration du bâti dans le paysage. Mme L. et M. M. ont donc sollicité un architecte-conseil du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). M. M. rapporte les propos de l'agent ainsi : « *Nous, on a validé votre projet, c'est la mairie qui ne veut pas.* » Ils bénéficient d'un courrier d'appui de cet agent pour conforter l'adéquation du projet à son intégration dans le paysage. Les difficultés rencontrées avec la mairie ont pu suivre sur différents aspects en tentant de compromettre la réalisation des plans et la construction de l'ouvrage par M. M., jusqu'à ce qu'ils fassent valoir un vice de procédure auprès de la mairie.

Equiper la maison de toilettes sèches suscitait également des réticences de la part de la mairie, à travers des interactions verbales laissant entendre le décalage entre, d'une part, les attentes de Mme L. et M. M. et, d'autre part, les exigences de la mairie tendant à privilégier les modalités des constructions conventionnelles. M. M. relate : « *On sentait bien qu'il y avait un truc déjà qui ne passait pas quoi, un mec qui fait sa maison à lui tout seul et qui va mettre des toilettes sèches. On a senti une barrière culturelle, je ne sais pas, ça avait été compliqué. Après une fois ça passé, c'était parti.* » Ainsi, tout porte à croire que les pratiques de l'autorité chargée de l'instruction de permis de construire ne sont pas seulement définies par les règles juridiques, mais aussi en partie par les marges qu'elles laissent aux agents, avec leurs schèmes cognitifs, et qui, dans le cadre d'interactions, sont susceptibles de déterminer les modalités d'un logement (sa conception, sa construction, ses équipements, etc.)<sup>26</sup>. La probabilité est ainsi plus élevée pour que des agents chargés de l'instruction du permis de construire soient disposés à exiger des modalités socialement conformes à la construction conventionnelle, c'est-à-dire à la construction relevant du sens commun.



Toilettes sèches au domicile de Mme L. et M. M.  
Photographie prise par Victor Villain en 2016.

En matière de logement, ce qui déplaît à Mme L. sont les maisons en parpaings. M. M. est plus particulièrement sensible à l'intérieur d'une maison. Il avance ainsi : « *Moi, le parpaing ça ne me gêne pas. Moi, c'est la paroi froide qui me gêne, le placo... Quand tu rentres dans une maison, tout est blanc, tout est... tu n'as pas une sensation de chaleur en fait. Les angles sont saillants tout le temps, tu n'as que des angles droits partout. C'est froid, c'est un peu humide, le côté inconfortable en fait.* »

<sup>26</sup> BOURDIEU Pierre, « Droit et passe-droit. Le champ des pouvoirs territoriaux et la mise en œuvre des règlements », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 81-82, mars 1990. L'économie de la maison. pp. 86-96.

Leur maison est construite avec une ossature porteuse en bois, isolée avec de la paille et composée de cloisons et d'enduits en terre crue. La sélection de ces matériaux s'explique avant tout par leur participation à l'accomplissement du désir d'être de Mme L. et M. M., à travers l'auto-construction de leur maison écologique, mais elle s'explique aussi plus spécifiquement par le fait que l'emploi de ces matériaux se justifie techniquement par leur complicité technologique, pour la conception et la construction de l'ouvrage qu'ils autorisent, et les économies qu'ils permettent de réaliser, en partie du fait de leur proximité en termes d'approvisionnement. M. M. explique : « *Il y a cohérence, si tu mets de la paille et que tu ne mets pas de terre... la paille c'est bien comme isolant mais si derrière tu mets du placo ça te fait mettre un pare-vapeur, tu perds le charme des angles arrondis, tu perds machin... donc pour nous c'était un peu une cohérence quoi, ton isolant paille, tu vois on isole, c'est pas cher, on a isolé la maison pour 750 euros.* »

La sélection des matériaux et des procédés de construction découle en partie des possibilités offertes pendant la construction. En effet, M. M. raconte une stratégie constructive à partir de l'emploi du bois : « *On aurait très bien pu enduire à la chaux à l'extérieur quoi, ça aurait pu être possible. Mais le bardage c'était facile pour la construction parce que, être en hors eau, hors air rapidement, moi ça m'a permis de mettre la paille pendant l'hiver, de faire mes enduits à l'abri. Je n'ai jamais subi les intempéries dans les étapes de construction et ça c'était super pratique, alors qu'en faisant les enduits extérieurs, là c'est bâcher, débâcher, rebâcher, c'était plus contraignant.* » La pénibilité du travail est donc diminuée lors de la construction par les matériaux pouvant être utilisés. Par contre, pour un même matériau, le temps de travail peut être différent selon les modalités privilégiées, à l'instar du bois, s'il est raboté ou non. « *Tout le bois de la maison, dit M. M., c'est du bois qui n'est pas raboté, donc il faut toujours regarder dans quel sens il travaille, où est le cœur. On va passer énormément de temps à trier le bois. Aujourd'hui les charpentiers ne font plus ça. Ils achètent du bois raboté quatre faces... alors que les charpentiers, avant, ils appelaient ça le « bois de bout », parce qu'ils regardaient le bois par le bout, tout le temps.* »

Le type de terre sélectionné a également permis de réduire la pénibilité. La terre n'a pas été prélevée à pied d'œuvre lors de la réalisation des fondations. M. M. a privilégié l'argile d'une carrière à proximité où il n'y avait pas de cailloux, ce qui lui permettait de ne pas avoir à la tamiser et donc de gagner du temps sur le chantier, en plus du fait que le coût d'approvisionnement était dérisoire puisque la tonne de terre était à 10 euros. La finition a été réalisée en mélangeant de la terre, du sable et du kaolin. Ce dernier est une argile blanche qui permet d'éclaircir l'enduit. Il provenait de Quessoy, une commune située à 20 kilomètres de Saint-Alban. Pour définir les proportions appropriées, ils ont expérimenté en variant les dosages et en les appliquant sur de la paille.

Pour autant, en utilisant des matériaux organiques, la sélection de certains d'entre eux a aussi pu être déterminée en partie par les conditions météorologiques. La paille en constitue une illustration. A la question visant à savoir si la paille privilégiée était issue de l'agriculture biologique, M. M. répond : « *Cette année-là était une année humide et en année humide il y avait beaucoup d'herbes dedans, donc c'est compliqué d'avoir de la paille séchable parce que, quand il y a du vert on a du mal à avoir un taux d'humidité acceptable, donc là on a pris de la paille conventionnelle. On a pris du Triticale pour avoir des brins de paille relativement longs parce que l'agriculture conventionnelle a plutôt tendance à mettre des raccourcisseurs, à avoir un brin de paille court et pour l'isolant, il faut que ce soit long. Plus c'est long, mieux c'est.* » Ainsi, si la sélection de certains matériaux peut agir sur le temps de travail, le travail du temps peut également agir sur celle-ci.

Par ailleurs, diverses économies ont été réalisées du fait des matériaux retenus. Par exemple, les marches de l'escalier en bois à l'intérieur de la maison ont été fabriquées à partir de chutes de chantier. Ce qui est toutefois économisé en argent a eu sa contrepartie en main-d'œuvre investie sur le chantier, notamment par la nécessité d'acquérir un savoir-faire pour différents matériaux et différents procédés de construction. M. M. raconte : « *C'est ça qui a fait aussi que ça a été plus long quoi, parce que chaque domaine d'application, j'ai dû l'apprendre, ça a un coût d'apprentissage, ça prend du temps, ça, plus les matériaux. J'ai pas été acheter une porte à Leroy Merlin et la poser, ben il a fallu que je découpe mes planches, que je les assemble, et puis la terre, ça coûte rien mais ça prend énormément de temps. Pour te donner un ordre d'idée, les cloisons des chambres en haut, on en a pour 180 euros de bois et après c'est que de la terre et de la paille, c'est-à-dire c'est peanuts. Par contre, on a passé énormément de temps mais le matériau en lui-même ne nous a rien coûté. Ça dépend où on met le curseur, sur la main-d'œuvre ou... si on peut pas gagner des deux côtés quoi. Le matériau ne coûte rien, mais la main-d'œuvre est importante.* » La main-d'œuvre nécessaire a impliqué une réduction progressive de son temps de travail pour se consacrer le plus possible à la construction de la maison. C'est notamment l'acquisition incrémentale de savoir-faire par la pratique qui a conduit à exclure la perspective d'un chantier participatif. Pendant la construction, M. M. souhaitait davantage pratiquer la construction que surveiller la construction en pratique, notamment par le fait de ne pas disposer de l'assurance que les techniques employées par la main-d'œuvre pouvaient être viables.

Dans la pratique du chantier, deux raisons supplémentaires sont mentionnées par M. M. dans la sélection des matériaux. D'une part, les risques pouvant être causés sur la santé par les matériaux organiques sont moindres en comparaison d'autres matériaux inertes. D'autre part, les ragréments rendus possibles par les matériaux organiques permettent plus facilement de corriger les erreurs pouvant être commises durant le chantier. « *Une fois que tu as mis la paille, tu as la terre ou la chaux et puis moi la chaux... la chaux ça pique, ça brûle les yeux, faut se presser, tu as un temps de prise une fois qu'on a étalé, il faut talocher au bon moment, la terre si ça a pris et bien tu remouilles. Quand ta brouette est pleine comme ça, tu peux partir en week-end, tu reviens le lundi, tu peux t'en resservir. Et là c'est génial avec la terre, tu n'as pas à nettoyer tes outils. Le soir tu t'en vas, ta truelle est pleine de terre, le lundi tu la places sous l'eau et c'est fini. C'est reposant, tu n'as pas de stress de la prise et ça c'est génial, se dire qu'à tout moment, là aujourd'hui, je peux faire un trou dedans, la remouiller, refaire une forme, ré-intervenir. La chaux, je ne peux pas, pas aussi facilement que ça.* » Cette comparaison des expériences de chantier est notamment possible par le fait qu'il ait pu travailler deux ans en maçonnerie conventionnelle lorsqu'il était âgé de 20 ans.

Lors de la construction de la maison, M. M. n'a pas été l'unique main-d'œuvre. Les aides procurées relevaient principalement, d'une part, d'un artisan charpentier qui acceptait de co-construire avec le maître d'ouvrage, notamment pour la réalisation de la structure de l'ouvrage, et, d'autre part, des aides ponctuelles de membres de la famille (pour le terrassement, la couverture, les enduits, etc.). Du reste, M. M. s'est en partie formé aux matériaux organiques et aux procédés de construction qui leur incombent par la consultation d'ouvrages et de sites internet, avant d'expérimenter par lui-même. Il dit : « *De toute façon c'est clair, sans internet, tu fais pas la maison. Aujourd'hui c'est un outil puissant, tu cherches une info... je voulais redécouper mes bottes de paille, j'avais une grande aiguille pour le machin, je veux dire « Quel nœud je vais faire ? » Je ne sais pas, il y a [une personne] qui a fait un blog, enfin qui a fait un tuto « comment faire un nœud dans une botte de paille », tu vois et puis tu apprends. Là, j'avais l'info en deux clics et ça c'était vrai sur l'électricité,*

*sur la plomberie, enfin tout ça quoi.* » En ce qui concerne l'emploi de la terre, ce sont en grande partie les échanges que M. M. a pu avoir avec un charpentier, qui avait réalisé sa maison en utilisant de la terre, qui l'ont aidé à réaliser les différents travaux en terre.

Du fait de ne pas s'inscrire dans le processus d'une construction conventionnelle, le couple atteint ses exigences en mobilisant d'autres moyens que ceux auxquels les agents recourent ordinairement dans le cadre d'une construction. M. M. raconte : « *Quand tu bosses comme j'ai fait, tu quittes le corps normal. Moi la phyto[épuration], j'ai pu trouver les pièces dans des bâtiments d'élevage de cochons, pour trouver la pièce qui passe au travers. On appelle ça un passe-paroi et tu vas dans n'importe quel magasin de bricolage, ils ne connaissent pas. On était toujours confrontés à ces trucs là parce qu'on était toujours hors du cadre. Ça t'oblige à ... do it yourself [le faire soi-même] ! Quand tu fais tout toi-même, ça t'oblige à trouver des solutions tout seul et donc si tu n'en trouves pas sur internet, après il faut les inventer.* » C'est aussi par ces constructions atypiques que sont vécues des journées marquantes pour le couple, du fait de la concrétisation d'un projet par sa matérialité et des affinités partagées entre des agents mobilisés pour certaines occasions, à l'instar de la levée des murs. Mme L. raconte : « *Ça c'était un chouette moment. Parce qu'ils construisent au sol et on les termine en une journée et on réquisitionne du monde, des copains, de la famille pour lever les murs, et là, la maison, elle est pour vous et c'est une chouette journée parce qu'il y a plein plein de monde enfin c'est joli, c'est un projet... Enfin ce n'est que le début de la concrétisation puisque c'était en juillet 2012, et c'était une belle journée.* » Une satisfaction partagée par M. M. pour les conditions symboliques de ces moments du chantier : « *On travaille sans grue, on fait un peu comme les mormons, donc on monte tout à plat, comme un portefeuille et puis là, le jour de la levée des murs, on était dix-sept. Il a fallu dix-sept bonhommes pour lever les murs. On a levé les murs du rez-de-chaussée, mis le poteau, les poutres et tout le colombage dans la journée et on a recommencé quinze jours après pour les pignons et les fermettes. Mais là, il fallait un petit peu moins de monde. Donc on montait le bois à la main, on assemblait les pignons sur le solivage et après il n'y avait plus qu'à lever les pignons.* »

En mars 2012 a démarré la construction de leur maison, qui a duré près de trois ans pour bâtir 148 m<sup>2</sup> habitables (sans tenir compte d'un atelier et d'un appentis, dont la hauteur n'excède pas 1,80 m) pour un coût avoisinant les 120 000 euros d'après les calculs de M. M.. Ce coût a été financé à hauteur d'environ 80 % par un prêt bancaire (à rembourser pendant encore 9 ans au moment de l'entretien) et 20 % avec leur fonds propres, à une période où ils percevaient deux salaires correspondant à 2 800 euros à eux deux.

Ils n'ont bénéficié d'aucune aide financière et d'aucun label pour faire reconnaître leur logement comme étant écologique. Cette démarche s'inscrit dans le fait de vouloir élargir l'espace des possibles constructifs et de limiter les rapports susceptibles d'orienter la construction. M. M. dit : « *Ah non, surtout pas, on ne voulait pas. Après on te demande de travailler avec des artisans agréés, tu n'es plus libre quoi. Nous on le voyait comme ça. Si tu demandes un agrément, il faut déjà prouver ce que tu as fait, on va te donner d'un côté, mais de l'autre côté on va te demander des contreparties. On voulait être maîtres du... L'étanchéité à l'air, on ne l'a pas faite mais [le charpentier] a fait la même maison derrière, il a le niveau passif et là, on est BBC. Ici on est largement bons.* » Lors des deux hivers précédant l'entretien, l'isolation de leur maison les a conduit à ne consommer que 2 mètres cube de bois par an.

Mme L. et M. M. qualifient leur expérience d'aventure. Elle ajoute : « *Moi c'est ce que je dis aux gens, on n'a pas fait le tour du monde mais pendant trois ans j'ai eu l'impression de faire un tour du monde parce que là on a vécu des expériences. On a rencontré des gens aussi dans ce cadre. On s'est enrichis d'autre chose. On a aussi socialement mis les gens qu'on connaissait un peu de côté, enfin une parenthèse. C'est un peu une parenthèse de trois ans ou bien, malgré tout, on en sort nourris.* » Un ressenti que semble partager M. M. en disant : « *On n'aurait pas eu ce voyage là en bossant avec des trucs conventionnels.* » Au-delà du chantier en auto-construction, la construction de leur maison s'apparente ainsi à une forme d'aventure par les expérimentations sociales et techniques qui la caractérisent et qui concourent à redéfinir un mode de vie. Marcel Proust écrivait dans *La Prisonnière* : « *Le seul véritable voyage, le seul bain de Jouvence, ce ne serait pas d'aller vers de nouveaux paysages, mais d'avoir d'autres yeux, de voir l'univers avec les yeux d'un autre, de cent autres, de voir les cent univers que chacun d'eux voit, que chacun d'eux est [...].* »<sup>27</sup>. Selon les prédispositions et la force d'affirmation de ce à quoi un agent est exposé, les schèmes cognitifs peuvent effectivement être modifiés par l'incorporation de nouvelles dispositions issues de rencontres avec des agents aux schèmes de perception et d'appréciation faisant valoir des perspectives différentes.

En référence à cette aventure, Mme L. énonce la modification des schèmes cognitifs de la manière suivante : « *Ça ouvre les yeux sur certaines choses. Je pense qu'on n'a pas du tout la même façon de voir les choses maintenant, par la construction. On a fait des choix de vie après, qui sont... je ne sais pas s'ils sont forcément liés, ils seraient peut-être arrivés sans ça, mais je ne crois pas.* » La construction de leur maison fait ainsi système avec un mode de vie plus cohérent et systématique pouvant être objectivées par les pratiques du quotidien. Ainsi, à l'instar des pratiques alimentaires tendant à privilégier l'agriculture biologique, locale et de saison et dont les produits sont principalement achetés dans des fermes, des magasins du réseau Biocoop, des centres commerciaux et parfois des marchés. Elles s'observent aussi à travers leurs pratiques ascétiques en matière de loisirs, limitées tout de même par le bas âge de leurs enfants, où sont appréciées les balades pédestres ou en vélo, ou même en matière de vacances par des locations de gîtes écologiques, en favorisant les lieux peu fréquentés. Enfin, cela s'observe aussi à travers leurs pratiques culturelles relevant de la lecture. Ils achètent régulièrement des magazines plus ou moins engagés sur certaines causes sociétales ou politiques (écologie, féminisme...) comme « La Maison Ecologique », « Village Magazine », « L'âge de faire » ou encore « Causette ». Ne disposant pas de télévision, ils s'informaient jusqu'à récemment à travers un abonnement au journal *Charlie Hebdo*.

Leur engagement dans les pratiques tendant à favoriser la construction d'un monde social « alternatif » contraste avec leur rapport et leurs pratiques relatifs à la politique. En effet, malgré son adhésion à l' « association citoyenne contre l'enfouissement de déchets nucléaires en Vendée ou ailleurs », Mme L. indique une faible fréquence d'usage de son droit de vote, même par procuration : « *Non, je n'ai pas voté à toutes les élections, enfin je vote toujours dans ma commune d'origine donc autant te dire, ça fait longtemps que je l'ai quittée. La dernière fois que j'ai voté ? Je ne sais même pas...* » Pour M. M., l'usage du droit de vote est davantage déterminé par son scepticisme à l'égard des candidats et par une logique de construction de rapports de force pour faire barrage à l'extrême droite. Il avance ainsi : « *Moi je fais partie de la catégorie des français qui est complètement blasée de ces politiciens, et blasé, blasé. C'est un non-choix à chaque fois quoi. Moi je le vois comme ça. Je ne*

---

<sup>27</sup> PROUST Marcel, *La Prisonnière*, Paris, LGF, 2008, pp. 357-358.

vais pas choisir quelqu'un, je vais choisir le moins pire. Quand tu vois les choses comme ça, tu ne cours pas après ta carte de vote quoi. Après voilà, il y a le FN qui pointe le bout de son nez, c'est peut-être ça qui nous fait aussi aller chercher notre carte. Avant, c'était entre la droite et la gauche mais on savait que c'était bonnet blanc et blanc bonnet mais là, si c'est l'extrême droite qui arrive, c'est pas pareil. » Comme le propose Daniel Gaxie, le rapport à la politique est caractéristique d'une position dans « un continuum d'investissement qui irait des formes les plus sensibles d'indifférence jusqu'aux engagements les plus résolus. »<sup>28</sup> Ainsi, bien que la construction de leur logement ait pu modifier leur mode de vie, leur habitus, d'autres dispositions semblent se maintenir, comme en témoigne leur rapport à la politique. En ce cas comme dans d'autres, l'incorporation de dispositions s'effectue à pondération variable selon les expériences et ce qu'elles impliquent, conduisant à l'affirmation, au maintien ou à l'inhibition de certaines d'entre elles lors de leur formation et de leur (in)actualisation.

En outre, les caractéristiques d'un habitat peuvent secouer les structures cognitives, notamment en rapport avec les classifications relatives au propre et à la saleté, c'est-à-dire à un ordre<sup>29</sup>, pouvant être manifestées par des appréhensions antérieures à la construction et à une forme de satisfaction, et même de fierté, une fois l'ouvrage réalisé : « Quand [les membres de leur entourage] ont vu la maison, là, ils ont tous été à peu près d'accord, raconte M. M.. Ils ont tous été agréablement surpris. Il y a eu des craintes au départ. Mon père c'est un peureux [...]. Quand je lui parlais d'arrondis dans les angles, ça ne lui parlait pas du tout et me disait : « Tu ne ferais pas mieux de mettre des petites baguettes bien propres ? » Le propre, le mot qui revenait souvent... Et finalement aujourd'hui, il est venu avec des amis des fois et est plutôt fier de montrer ça. Donc ça a bousculé pas mal de trucs... »

A l'avenir, le couple n'exclut la perspective de quitter leur logement. « On aspire à être libres, dit M. M.. C'est pas parce qu'on l'a faite de nos mains qu'on doit être prisonniers de notre maison. » Cette perspective est notamment le fait d'une considération portée aux enfants et à l'autonomie dont ils pourraient disposer en étant plus proches de différents services et qui n'impliquerait pas la multiplication des trajets motorisés. Toutefois, le rapprochement géographique à un espace urbain est conditionné par la possibilité de bénéficier d'un confort domestique semblable à l'actuel. Leur idéal correspondrait à une vie dans un éco-quartier. Ils expriment tous les deux leur intérêt pour le documentaire *Demain* qui met en visibilité des solutions plus écologiques. M. M. dit ainsi : « Le top ce serait un éco quartier où les voitures restent à l'entrée et tout se passe en vélo à l'intérieur, ça ce serait mon rêve, mais ça dépend où est l'éco quartier, s'il n'est pas trop loin, tout ça. » et Mme L. rajoute : « En fait, on a vu le film « Demain » et c'est depuis qu'on a vu « Demain ». C'est pour ça, moi je veux vivre au Danemark. » Dans ce cadre, auto-construire une deuxième maison est envisageable pour eux, en vue de la mettre en location ou de l'habiter en vendant celle qui est actuellement occupée.

#### **1.2.4 Faire construire et autoconstruire : concilier la trajectoire résidentielle et la trajectoire professionnelle**

---

<sup>28</sup> GAXIE Daniel « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales » in *Revue française de science politique*, 52<sup>e</sup> année, n°2-3, 2002, p. 152.

<sup>29</sup> DOUGLAS Mary, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, op. cit.

Mme R. est née en 1959 et M. R. en 1957. Tous les deux sont issus d'une famille d'agriculteurs et sont d'origine bretonne<sup>30</sup>. Durant son enfance, Mme R. habitait une longère en terre à Montauban-de-Bretagne, une commune à l'Ouest de Rennes. De ses conditions d'existence de l'enfance, Mme dit : « *C'est ça qui m'a donné, je pense, un certain amour de la terre.* » M. R. habitait Châteaubourg qui est située à l'Est de Rennes, à quelques kilomètres de leur commune actuelle.

Pendant leurs études, ils occupent différents logements étudiants jusqu'à être locataires dans une maison faite « *de bric et de broc dans les jardins Saint-Martin* [de Rennes], décrit Mme R., et qui, selon elle, avait dû être construite sans permis de construire. Il s'agissait d'une maison de jardin transformée au fil du temps en maison d'habitation. Mme raconte l'événement les ayant conduit à quitter cette maison :

*« Un jour, en [19]81, il y a eu une... Une écluse qui s'est... Qui s'est rompue à Rennes. Et donc elle s'est refermée. Et ça a fait un grand lac. Et on s'est réveillés à trois heures du matin avec... On devait avoir 50 cm d'eau dans la maison. Donc comme notre lit était sur palette, là. On entendait les gouttes d'eau. On a mis une autre main. Et on était dans l'eau. Et l'eau s'est arrêtée à midi, à la hauteur de la table. On avait mis nos livres sur des palettes, sur les tables. »*

Après cette expérience peu commune, ils habitent à nouveau quelques mois dans la ZUP Sud de Rennes, avant de partir vivre à La Bouexière, leur commune actuelle, en louant une longère en pierre. Lorsqu'ils en viennent à vouloir construire, ils désirent rester sur ce territoire communal qui leur plaisait parce que, selon Mme, « *il y a la forêt. Il y a beaucoup d'arbres. Ce n'est pas loin de Rennes. C'est tranquille. On avait tous les services, donc on souhaitait rester sur cette commune.* » Des anciennes maisons sont parfois en vente, mais ils n'ont pas le capital économique suffisant pour en acheter une. Ils finissent par trouver un terrain de 1 800 m<sup>2</sup> qui correspond à leur budget et à leurs exigences, et qui sera agrandi par 1 000 m<sup>2</sup> supplémentaires au cours de l'urbanisation de la commune pour préserver une forme de tranquillité.

Pour la maison, ils n'envisageaient pas de la réaliser en parpaing. Le passé vécu comme les rencontres de l'époque ont permis d'envisager une construction en terre. En tant que fille d'agriculteurs et ayant vécu dans une longère en terre dans son enfance, Mme R., en tant qu'architecte de sa propre maison, raconte comment elle en est venue à concevoir leur maison avec des blocs de bauge préfabriqués :

*« C'est en réfléchissant à d'autres modes de construction [que celui de la construction conventionnelle] que je suis revenue à la terre. D'autant plus que j'ai dû croiser [elle cite l'artisan-maçon spécialiste des blocs de bauge préfabriqués], celui qui avait fabriqué les blocs de terre. J'en avais entendu parler, donc je suis allée le voir. Et puis effectivement, ça correspondait bien à... À notre attente. Bon, peut-être qu'à l'origine, on aurait rénové. On avait eu plusieurs pistes de rénover et puis les maisons nous étaient passées sous le nez. Donc on a trouvé ce terrain-là. Donc il fallait construire mais ce n'était plus les matériaux comme avant. Donc voilà. On est arrivés au bloc de [l'artisan-maçon spécialiste des blocs de bauge préfabriqués]. »*

---

<sup>30</sup> Sauf indication contraire, les informations sont issues d'un entretien réalisé avec Mme et M. R. à leur domicile, à La Bouexière, le 5 octobre 2016.

La maison est construite en 1989 durant 9 mois et dispose d'environ 140 m<sup>2</sup> de surface habitable qui ont été investis par le couple et leurs trois enfants qui y ont grandi. Le terrain et la maison ont coûté 1 million de francs (soit l'équivalent en 2019 de 245 000 euros) et ont été financés par un emprunt bancaire sur 15 ans. En dehors du fait d'avoir pu internaliser une partie du coût par la conception réalisée par la propriétaire, Mme et M. R. ont également participé au chantier par différents travaux comme la production de briques, des travaux de bardage bois, de plancher en bois, d'isolation et d'enduits. Le travail avec un chantier d'insertion a également permis à des jeunes de produire 2 300 briques avec la terre des fondations pour réaliser toutes les cloisons intérieures du rez-de-chaussée de la maison.

L'internalisation de certains coûts peut ainsi reposer sur une dimension sociale, celle d'une forme pédagogique de la construction. Cette dimension sociale peut aussi s'exprimer selon différentes modalités. En effet, en 2010, le couple a fait l'acquisition d'une maison en pierre à Fréhel, achetée en société civile immobilière (SCI) comprenant 11 propriétaires (6 familles). Au-delà du mode de propriété de leur résidence secondaire, c'est aussi à travers des pratiques culturelles que la dimension sociale peut se faire valoir et s'inscrire plus largement dans une critique de l'état des mondes social, physique et biologique. En effet, Mme et M. R. s'alimentent avec des produits issus de l'agriculture biologique et réalisent principalement leurs courses dans une ferme-relai ou dans des magasins du réseau Biocoop. Ils ne consomment pas de produits transformés et disent cuisiner tous leurs repas.

Par ailleurs, cette dimension sociale s'illustre par leur investissement dans l'espace résidentiel relevant de pratiques culturelles et sportives. Ils apprécient se rendre dans un Café de leur commune où ont lieu régulièrement des spectacles. Mme R. pratique le tennis et M. joue au football, tout en ayant été président du club de la commune. En plus d'écouter France Inter pour M. et France Culture pour Mme, il y a le quotidien *Ouest-France* pour les informations relatives au foot et des médias indépendants comme *Politis* et un abonnement au *Monde Diplomatique* « à un moment donné » dit-elle. Et M. qui pratique l'accordéon diatonique depuis ses 19 ans est abonné à la revue bimestrielle TRAD Magazine qui se consacre aux musiques et danses traditionnelles.

Leur trajectoire résidentielle est en partie liée à la trajectoire professionnelle de Mme R. Tandis que M. est diplômé d'un BTS agricole et exerce depuis 1981 en tant que conducteur de travaux dans une coopérative de construction agricole à Montfort-sur-Meu, Mme a suivi une formation à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) et dont elle a été diplômée (DPLG) en 1985. Elle s'installe en libéral et mobilise son capital social pour démarrer son activité. Elle raconte ainsi : « *Quand j'ai commencé mon activité, c'est parce que j'avais des amis qui avaient un projet de maison de rénovation. Donc j'ai commencé comme ça. Petit à petit. Et puis ça s'est étoffé au fur et à mesure...* » Elle poursuit cette activité en se spécialisant sur la restauration du patrimoine bâti en pierre et en terre, ce qui l'amène à intégrer l'association Tiez Breiz, qui est investie dans la conservation du patrimoine bâti architectural breton. C'est notamment dans le cadre de cette association qu'elle rencontre un certain nombre de maîtres d'ouvrage intéressés par la restauration.

Elle a été membre de cette association depuis son installation jusqu'à la fin des années 2000. Sa participation à cette association lui a permis de développer son activité professionnelle, notamment s'agissant des constructions de maisons en pierre et en terre. Dans le cadre des activités

de l'association, la maison de Mme et M. R. a été visitée lors de son chantier ou lorsqu'elle était réalisée, ce qui a permis à Mme de bénéficier de la confiance d'un certain nombre de particuliers pour les incliner à délaissier la restauration d'une maison et de privilégier construire la leur avec de la bauge et, plus particulièrement, des blocs de bauge préfabriqués par l'artisan-maçon.

Sa participation à l'association Tiez Breiz et les visites de sa maison lui ont ainsi permis de travailler les aspirations des particuliers prédisposés à construire avec des matériaux premiers et biosourcés. Elle s'est constituée une clientèle à partir d'une homologation des propriétés sociales des agents s'étant rapprochés de l'association pour bénéficier de toute information pouvant les aider dans leur démarche. Les visites de la maison de Mme et M. R. pouvaient en partie permettre aux agents intéressés d'en percevoir et d'en apprécier les caractéristiques et aussi les investissements nécessaires à l'accomplissement d'une construction d'une maison en terre. Comme pour les visites de maisons écologiques, qui peuvent être plus ou moins atypiques, la visite de cette maison en blocs de bauge préfabriqués contribuait à déterminer l'ajustement des espérances des potentiels maîtres d'ouvrage aux conditions objectives de réalisation d'une maison mobilisant des matériaux semblables.

En plus de l'association Tiez Breiz, son activité professionnelle a également été enrichie par son investissement au sein de différentes instances liées au bâti. En effet, elle dit avoir été membre pendant un temps de l'association bretonne « Architectes sans territoire » (Aster) créée en 1995, qui accompagne des associations qui ont des projets de construction d'équipements, dans des pays en voie de développement. « *Dans ce cadre-là, raconte-t-elle, je suis allée surtout au Mali, au Maroc, en Afghanistan. Pour des séjours d'environ trois semaines, renouvelés à plusieurs reprises.* »

Puis, Mme R. crée son entreprise « Désirs d'Espaces » en 2003 sous forme de société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) et composée, selon les années, de 3 à 5 salariés. Depuis une quinzaine d'années, elle travaille principalement par les marchés publics pour des équipements publics et des logements collectifs neufs.

Cette caractéristique de son activité professionnelle est en partie liée à sa fonction d'élue membre de l'Ordre des architectes, c'est-à-dire 4 années où elle a pu régulièrement rencontrer d'autres architectes en partageant des expériences, des difficultés avec des maîtres d'ouvrage ou des assureurs, etc. lui permettant de consolider son activité en se consacrant davantage à la construction neuve des marchés publics et, par conséquent, en délaissant la restauration pour des particuliers. Toutefois, en raison de la méconnaissance des agents dans des bureaux de contrôle, des collectivités territoriales, etc., comme des restrictions des dépenses publiques, Mme R. déplore que les matériaux premiers et biosourcés soient parfois délaissés dans les projets architecturaux.

Après avoir réalisé un certain nombre d'ouvrages en terre crue dans les années 1990, son intérêt pour le matériau n'a pas pour autant décliné comme en témoigne sa participation à l'association ACCROTERRRE créée en 2013 et qui promeut l'usage du matériau terre, notamment dans le quartier rennais du Blosne<sup>31</sup>, pour édifier des lieux de convivialité avec la terre provenant des chantiers liés à la réalisation d'une ligne de métro à Rennes.

---

<sup>31</sup> Voir le site internet de l'association ACCROTERRRE : <https://accroterre35.wixsite.com/accroterre>

## 2.Des stratégies résidentielles relatives à l'habitat : un enjeu et un instrument de luttes

Représentées principalement par des agents de classes moyennes et, dans une moindre mesure, de classes populaires, les maisons en terre ont été construites ces dernières décennies dans les espaces périurbain et rural. L'investissement de ces espaces résulte partiellement des stratégies résidentielles des particuliers. Dans ce cadre, les maisons en terre bénéficient d'une certaine dimension symbolique dans des espaces résidentiels où ils sont en mesure d'actualiser l'histoire sociale objectivée. Les habitants, par leur espace domestique et leur espace résidentiel, construisent un habitat accomplissant plus ou moins complètement leur désir d'être et luttent de manière plus ou moins organisée pour imposer leur principe de vision des mondes social, physique et biologique.

### 2.1 La construction et l'occupation d'un habitat en terre

En sociologie économique et en économie, des travaux classent certains biens selon les propriétés pouvant les caractériser. La littérature dédiée à ce propos fait valoir des biens standards, homogènes, authentiques, différenciés, des biens de confiance ou encore des biens constitués en singularités, autant de biens qui donneraient lieu à des marchés différents. Il convient de montrer que cette approche typologique est problématique pour analyser la construction de maisons individuelles en terre et qu'il est nécessaire d'élargir l'espace du pensable pour tenir ensemble un bien qui relève, à pondération variable, à la fois de l'économique et du symbolique et dont la construction est différemment vécue. La dimension symbolique d'une maison en terre amène également à voir si sa construction et son occupation peuvent s'inscrire dans une logique de consommation ostentatoire ou, plus largement, dans un travail de (re)classement social de l'espace résidentiel qui participerait à une forme de gentrification au sein de l'espace rural ou périurbain.

#### 2.1.1 Construire une maison en terre : une expérience inégale

L'approche typologique des biens pose un problème de classement pour le chercheur. Si un logement est un « bien différencié »<sup>32</sup>, c'est-à-dire un bien disposant d'un certain nombre de caractéristiques qui ne sont pas nécessairement toutes interdépendantes les unes des autres et qui est associé à un marché particulier<sup>33</sup>, construire en terre n'implique pas la même certitude que construire avec des matériaux conventionnels. Un logement en terre pourrait donc aussi s'apparenter à un « bien de confiance »<sup>34</sup>, où l'information sur les caractéristiques du bien ne serait détenue que par le professionnel de la construction qui pourrait ainsi (supposément) maximiser son intérêt selon trois modalités : la qualité du logement est connue *ex ante* (*search goods*) ; les particuliers font l'expérience de la qualité du logement une fois qu'il est habité (*experience goods*) ; il est impossible de connaître *ex post* la qualité du logement en terre (*credence goods*). Pourtant, cette

<sup>32</sup> KARPIK Lucien, « 5. Éléments de l'économie des singularités », in STEINER Philippe (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Presses Universitaires de France, « Quadrige », 2013, pp. 163-206.

<sup>33</sup> LANCASTER Kelvin (J.), « A new approach to consumer theory », in *Journal of Political Economy*, Vol. 74, n°2, avril 1966, pp. 132-157.

<sup>34</sup> Voir : NELSON Phillip, « Information and consumer behavior », in *Journal of Political Economy*, Vol. 78, n°2, mars-avril 1970, pp. 311-329. Et voir également : DARBY Michael (R.) et KARNI Edi, « Free competition and the optimal amount of Fraud », in *The Journal of Law & Economics*, Vol. 16, n°1, avril 1973, pp. 67-88.

classification réduirait par exemple le logement à la connaissance d'une caractéristique (le matériau terre pour le logement), en dépit des autres qui n'impliquent pas un même travail de mise en confiance. Par ailleurs, dans le cas d'une autoconstruction, l'information sur les caractéristiques du logement est détenue par les maîtres d'ouvrage et n'implique pas sa détention par un professionnel de la construction.

Il est nécessaire de sortir d'une approche typologique des biens pour considérer qu'un logement, au même titre qu'un autre bien ou service, s'inscrit dans un continuum entre l'économique et le symbolique, tout en étant, surtout pour un logement, doublement attaché à l'espace et à un lieu de l'espace du fait de son immobilité et des spécificités territoriales (règles et normes architecturales, techniques, environnementales, schèmes cognitifs travaillés par l'espace, structuration d'une offre locale, disponibilité du matériau, etc.) qui participent à définir ce qu'il peut être.

Dans ce cadre, en Bretagne et en Rhône-Alpes, les matériaux peuvent participer à déterminer la position d'un logement dans ce continuum. La terre, en tant que spécificité territoriale du fait des procédés de construction qui caractérisent l'emploi de ce matériau, alimente la symbolique du logement. Pourtant, des particuliers ont pu éprouver de l'incertitude, qui ne relevait pas tant des propriétés techniques du matériau pour le bâti que de son emploi pour la construction d'un logement, qu'il s'agisse de faire construire ou d'autoconstruire. Durant l'enquête, plusieurs habitants ont exprimé avoir perçu la construction de leur logement comme une « aventure », notamment en raison du matériau terre et, parfois, du procédé de construction peu répandu (des blocs de bauge ou de pisé préfabriqués) mis en œuvre pour l'édification des murs :

*« C'était un peu l'aventure quand même, de se lancer dans un truc comme ça. Ce n'était pas... L'expérience de la pratique de [la bauge], était perdue. Donc... Mais bon, on a eu confiance. On a eu confiance. Et au bout de un mois ou deux, on lui a dit [à l'architecte] : « On va essayer de faire quelque chose avec vous. » » (M. C.-B., ingénieur informaticien, ayant fait construire en Bretagne)*

*« On n'a pas eu de... De crainte pendant le chantier, de ça, on n'avait pas peur de... Au contraire, c'était une belle aventure. » (Mme Mo., reliure artisanale, ayant fait construire en Bretagne)*

Un couple ayant autoconstruit leur logement évoque également l'expérience comme une « aventure » :

*Mme L. : Les gens autour de nous étaient plus impatients que nous à la limite, nous on vivait l'aventure, on était dedans, voilà c'est terminé, nous on était plus...*

*M. M. : Oui c'est ça, on a bien vécu l'aventure, ça a été un plaisir tout au long quoi.*

D'ailleurs, pour certains particuliers, leur stratégie résidentielle, et plus particulièrement la perspective de construire en terre, pouvait susciter une forme d'inquiétude de la part de leurs proches. Mme et M. O. évoquent la crainte de leur famille ainsi :

*Mme O. : Au début, ils avaient peur qu'on se plante et que ça soit une catastrophe pour nous. C'est vrai que nos parents ne nous ont pas beaucoup encouragés.*

*M. O. : Oh bah non. Je ne comptais pas sur eux non plus.*

Mme O. : *Ils ne nous ont pas découragés non plus.*

Construire une maison est une expérience vécue différemment selon les agents, notamment selon la relation de leur histoire sociale incorporée avec une histoire sociale objectivée. Si bien que l'espace où ils ont grandi a pu façonner leurs schèmes cognitifs où le bâti peut, selon les modalités qui le caractérisent et qui sont incorporées par les agents, les disposer à croire et à se représenter une certaine valeur (au sens large) du bâti et des matériaux qui les composent. Des représentations incorporées peuvent avoir une force d'affirmation qui les amène à s'exprimer, par exemple, durant le sommeil, ou plus particulièrement au sein de l'activité psychique durant le sommeil. Dans le cadre d'une construction d'une maison, Gaston Bachelard évoquait très clairement la manière dont une nouvelle maison pouvait être confrontée au passé d'un agent susceptible de l'occuper. Il convient de citer longuement Gaston Bachelard au sujet de la « maison onirique » :

*« Dès lors, tous les abris, tous les refuges, toutes les chambres ont des valeurs d'onirisme consonantes. Ce n'est plus dans sa positivité que la maison est véritablement « vécue », ce n'est pas seulement dans l'heure qui sonne qu'on en reconnaît les bienfaits. Les vrais bien-être ont un passé. Tout un passé vient vivre, par le songe, dans une maison nouvelle. La vieille locution : « On y transporte ses dieux lares » a mille variantes. Et la rêverie s'approfondit au point qu'un domaine immémorial s'ouvre pour le rêveur du foyer au-delà de la plus ancienne mémoire. [...] Dans cette région lointaine, mémoire et imagination ne se laissent pas dissocier. L'une et l'autre travaillent à leur approfondissement mutuel. L'une et l'autre constituent dans l'ordre des valeurs, une communauté du souvenir et de l'image. Ainsi la maison ne se vit pas seulement au jour le jour, sur le fil d'une histoire, dans le récit de notre histoire. Par les songes, les diverses demeures de notre vie se compénètrent et gardent les trésors des jours anciens. »<sup>35</sup>*

En rapport avec la terre crue, matériau dominé dans le champ de la construction et dont le patrimoine bâti n'est pas toujours bien entretenu, il s'avère qu'une rencontre entre ce bâti et un agent puisse laisser des traces, puisse être incorporée, d'une manière ou d'une autre, et soit amenée à s'exprimer à certaines occasions en étant plus ou moins favorisées selon, entre autres, la position d'un agent dans le cycle de vie, comme lors de la construction d'une maison. Ainsi, au cours d'un entretien avec Mme et M. Mo. qui ont fait construire leur maison en 1992 avec des blocs de bauge préfabriqués, M. Mo., originaire de Toulouse, relate un cauchemar récurrent depuis le début de la concrétisation de leur maison :

*« J'ai toujours des cauchemars sur... [il s'adresse à sa femme] Je te l'ai raconté il n'y a pas très longtemps. [il s'adresse à nouveau à moi] En général, je rêve d'une maison en terre, mais trois ou quatre fois plus grande que celle-ci, et qui a été mal faite, mal protégée et que ça se défait. Ça se fissure de partout. Les murs s'écartent, et tout. Donc c'est mes craintes que j'ai eues au départ puisque on n'avait quand même aucune expérience sur les blocs de terre. Les levées de terre c'était extrêmement solide, épais, beaucoup plus épais que ça en plus de... Donc on savait que c'était costaud. C'est... Mais costaud, il fallait accepter parce que même là, on ne les a pas. On n'a pas les... Les fissures, les trous qu'il y a dans les bâtiments anciens de fermes. On a... On est quand même plus sur de... Du net que... Que c'était autrefois quand même, vu*

---

<sup>35</sup> BACHELARD Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 2012, p. 25.

*que, on n'accepte pas trop... Bon il y a le bois qui a travaillé. On refera. On va refaire un petit peu les enduits pour réajuster tout ça. On le sait. Ça travaille moins que ça ne travaillait dans les bâtiments autrefois. Donc... » (M. Mo, informaticien à son compte à Vezin-le-Coquet)*

Ce récit du cauchemar de M. Mo. témoigne de la manière dont un patrimoine bâti existant et associé à son passé peut affecter les schèmes cognitifs d'un habitant<sup>36</sup>. Dans cet extrait, le cauchemar semble être l'expression d'un clivage entre une incorporation de la structure objective du bâti, avec ses écarts et ses égards, et la perspective de construire en terre, en particulier avec des blocs de bauge préfabriqués, un procédé de construction peu répandu qui alimente l'incertitude sur la fiabilité de la stratégie résidentielle.

L'expérience peut aussi parfois s'accompagner d'une souffrance. Le récit de Mme P. disponible sur son blog alimenté tout au long de l'autoconstruction du logement fait valoir l'expérience du « supplice de Sisyphe » lors de l'édification des murs en bauge, c'est-à-dire d'avoir vécu une situation semblant interminable et exténuante. Cette expérience était notamment liée à leur ignorance du travail qui était nécessaire pour réaliser cette opération :

*« On dit souvent que construire sa maison est davantage un marathon qu'un 100 m ; c'est sans compter sur l'élévation d'une partie en bauge ! Je chercherais en vain une métaphore sportive...*

*Nous aurons mis quelques 2,5 mois à élever 22 m<sup>2</sup> de murs à 2,5 m de haut en moyenne et environ 40 cm de profondeur en moyenne aussi (en omettant les ouvertures)... c'est dire que le travail ressemble à celui de Sisyphe plus qu'à celui d'Hercule...*

*Nous voici à mi-parcours et Julien me dit que s'il devait faire un bilan maintenant il dirait sans détour que s'il avait su tout le travail que cela représentait, il ne se serait pas lancé dans ce projet complètement fou ! Moi je dis heureusement car la question du logement sera enfin réglée pour nous dans quelques temps ! Il faut sans doute beaucoup d'inconscience pour se lancer, comme dans n'importe quelle entreprise (j'ai là une pensée pour Laurent, notre ami libraire à Tours qui se lança sans trop savoir où il allait et quelle serait l'ampleur de sa tâche, il y a 20 ans...). »<sup>37</sup>*

Ce que l'économiste néoclassique considérerait comme un produit d'une rationalité instrumentale relève en réalité davantage d'une expérience vécue comme une folie (« *ce projet complètement fou !* », « *Il faut sans doute beaucoup d'inconscience pour se lancer [...]* ») s'inscrivant dans la stratégie résidentielle de ce couple et qui exprime un décalage entre leurs attentes et la réalité de la pratique.

La terre et le procédé de construction ne sont pas toujours vécus avec une certaine incertitude relative à l'ouvrage réalisé. Avoir déjà vécu dans un logement en terre ou bien avoir l'occasion d'échanger avec des professionnels de la construction en terre, ce sont des modalités permettant de la réduire. Une maison neuve en terre peut en partie résulter d'une amitié avec un

---

<sup>36</sup> Michel Rautenberg rappelle qu'une maison « *est à la fois objet de mémoire et outil de mémorisation.* » Elle est, d'une part, marquée par les histoires individuelles et collectives qui la font exister. Elle est, d'autre part, plus largement qu'un outil de mémorisation, un espace d'incorporation pouvant définir, entre autres, un principe de (di)vision des matériaux pour la construction d'un ouvrage. Voir : RAUTENBERG Michel, *La mémoire domestique. La maison rurale des Monts du Lyonnais*, op. cit., p. 128.

<sup>37</sup> <http://maison-cob-paille-bazouges.blogspot.com/2012/09/ou-il-est-question-de-la-bauge.html>

professionnel de la construction, comme l'atteste celle d'un artisan-maçon spécialiste du pisé et d'une habitante (Mme J. qui vit avec Mme A.) qui a vécu durant son enfance dans un logement en pisé non loin de son logement actuel. En plus de son histoire sociale incorporée, la temporalité de leur amitié et des discussions qu'elle a permises ont contribué à établir une confiance<sup>38</sup> pour la construction de sa maison :

*« La maison de Chasselay, c'est une amie, on avait 18 ans quand on s'est connus. Et [Mme J.], elle habitait une maison en pisé, mais c'était une maison familiale. Donc elle savait qu'un jour elle serait expropriée parce qu'elle n'avait pas les moyens de racheter cette énorme maison à Chasselay. Par contre elle aurait sûrement un petit bout de terrain et elle s'est dit : « Bah sur mon petit bout de terrain, je vais faire ma maison en pisé. » C'est ce qu'il s'est passé. Et donc là on en a causé deux-trois ans à l'avance, elle me dit « Tu sais qu'un de ces jours, je vais faire construire ma maison en pisé. J'aimerais bien que tu t'en occupes. Quand est-ce qu'on pourrait en parler ? » Voilà. »* (Artisan-maçon de l'avant-garde consacrée, spécialiste du pisé en Rhône-Alpes)

La confiance qu'accordent les particuliers aux professionnels de la construction peut être symboliquement considérable pour ces derniers, comme en témoigne l'extrait de l'entretien suivant où un artisan-maçon mentionne ce qui a été l'aide la plus déterminante dans le cadre de son activité professionnelle : la confiance d'un particulier qui souhaitait faire reconstruire à neuf son logement en pisé suite à un sinistre causé par un immeuble voisin et qui a permis à l'artisan-maçon de consolider son activité professionnelle. Il raconte :

*« Moi je dirais que c'est [M. W.], c'est un client qui m'a fait confiance alors qu'il n'avait aucune raison de me faire confiance. C'est-à-dire que c'est là où je suis passé en EURL, où j'ai passé la phase supérieure. C'est-à-dire de [19]87 à [19]93, j'ai fait mes petits chantiers et machin, mais là [c'était] un chantier plus deux étages alors qu'en fait, en pisé, il s'était [récemment] rien fait de la sorte, [en pisé] porteur. »* (Artisan-maçon de l'avant-garde consacrée, spécialiste du pisé en Rhône-Alpes)

Si un tiers, comme un professionnel<sup>39</sup>, peut être efficace dans la trajectoire résidentielle d'un particulier, il s'avère ici qu'un particulier peut être efficace dans la trajectoire professionnelle d'un praticien. En effet, la confiance attribuée à un praticien ne repose pas fondamentalement sur des modalités codifiées, mais plutôt sur une correspondance de dispositions relevant des histoires sociales incorporées des protagonistes concernés par la construction d'un logement.

L'expérience vécue dans un espace où le bâti de terre était présent, les discussions avec des professionnels de la construction et des particuliers, les visites de chantiers et de maisons, les documents (ouvrages, revues, émissions, reportages, etc.) abordant les matériaux sont autant de modalités sur lesquelles les agents alimentent leur confiance à l'égard de certains matériaux et de certains procédés de construction, peu reconnus pour construire leur logement. Du fait de la méconnaissance de la terre et de ses procédés de construction, la dimension symbolique du

---

<sup>38</sup> Comme le relève l'historienne Béatrice Perez à propos des relations entre les commerçants et leurs clients à Séville au XVe et XVIe siècles, les transactions reposent principalement sur des relations durables qui autorisent une confiance réciproque entre les différents agents. Voir : PEREZ Béatrice, *Les marchands de Séville. Une société inquiète (XVe-XVIe siècles)*, Paris, Presses Universitaires Paris-Sorbonne, 2016, 427 p.

<sup>39</sup> BONNEVAL Loïc, « Les tiers dans le choix du logement : comment les agents immobiliers contribuent à l'élaboration des projets résidentiels », in *Espaces et sociétés*, 2014/1 (n° 156-157), pp. 145-159.

logement et de sa construction pourrait potentiellement s'apparenter à une consommation ostentatoire ou à un travail de reclassement social de l'espace résidentiel.

### 2.1.2 Une consommation ostentatoire ou un travail de (re)classement social de l'espace résidentiel ?

Toutes les pratiques n'ont pas la même portée symbolique, ni les mêmes atouts pour les agents qui les mettent en œuvre. Construire un logement, s'alimenter localement, trier ses déchets, se déplacer en vélo ou en voiture sont des pratiques n'ayant pas la même efficacité en matière de classement dans l'espace social et n'impliquent pas le même intérêt pour les agents qui les accomplissent.

En ce qui concerne le logement, comme le relevaient Marie-Hélène Bacqué et Stéphanie Vermeersch, des auteurs ont considéré que des agents de classes moyennes mettaient en œuvre une stratégie de distinction en recourant à des architectures originales par une innovation du bâti<sup>40</sup>. Dans ce cadre et selon cette logique, la construction d'un logement en terre s'apparenterait à une forme de « consommation ostentatoire », selon l'expression de Thorstein Veblen. La pratique de celle-ci serait principalement réservée aux fractions les plus élevées de la hiérarchie sociale.

Trois classes sont distinguées par Thorstein Veblen selon leur finalité. L'aiguillon des individus en situation de précarité est la nécessité du gagne-pain, c'est-à-dire la privation, tandis que l'aiguillon de la classe la plus élevée dans la hiérarchie sociale, appelée « classe de loisir »<sup>41</sup>, relève de la distinction, qui passe par des loisirs et une consommation ostentatoires. Le troisième type de classe correspond aux classes intermédiaires, insuffisamment honorables pour appartenir à la classe de loisir et détenant suffisamment de capitaux pour ne pas être précaires, elles ont l'aiguillon de la prétention à la distinction. La distinction ou la prétention à la distinction sont à trouver dans la comparaison provocante qui est un « *procédé de cotation des personnes sous le rapport de la valeur* »<sup>42</sup>.

Les consommations ostentatoires revêtent des formes diverses et variées (demeures, mobilier, bric-à-brac, garde-robe, service de table, etc.) qui peuvent manifester l'étalement des richesses pour se distinguer d'autrui. Selon Veblen, « *le consommateur n'améliore vraiment sa réputation qu'en dépensant pour des superfluités. L'estime va aux dissipations.* »<sup>43</sup> C'est dans ce cadre que prend forme ce qui est connu en sciences sociales sous le concept d'« effet Veblen » : « *Dans une certaine proportion, on choisit les articles utiles pour leur caractère visiblement coûteux ;*

---

<sup>40</sup> « Leur adhésion à l'innovation architecturale que représente le décroissement entre bien plus dans une stratégie de la distinction qu'elle ne témoigne de l'émergence de nouveaux modèles culturels de la famille et de la sociabilité. Elle représente un compromis entre ce qu'ils ne peuvent pas avoir et ce qu'ils ne veulent surtout pas : une « maison sur catalogue » ou « un appartement carré comme dans le HLM traditionnel ». Le décroissement de l'espace représente surtout, comme dit P. Bourdieu, l'une de ces innombrables « manières qu'à le petit de faire grand ». » DUSSART Brigitte et HAUMONT Nicole, Sociabilité et espaces ouverts dans l'habitat, Rapport de l'institut de l'habitat pour le Plan Construction, Ministère de l'Équipement et du Logement, 1992. Cité in BACQUE Marie-Hélène et VERMEERSCH Stéphanie, *Changer la vie ? Les classes moyennes et l'héritage de Mai 68*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2007, p. 30.

<sup>41</sup> La classe de loisir comprend une variété de sous-classes (classes des nobles et sacerdotales par exemple) qui varient dans le temps et qui ont en commun d'être exemptées de professions industrielles.

<sup>42</sup> VEULEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 2011, p. 25.

<sup>43</sup> *Ibid.* p. 65.

*on a conscience de l'utilité qu'ils offrent dans la mesure où ils ne sentent pas l'économie et ne sont guère adaptés à leur usage prétexté »<sup>44</sup>. La cherté, qui définit également en partie l'esthétisme des produits, a ainsi pour effet que les biens soient pécuniairement honorifique. Par les consommations ostentatoires d'un agent, la finalité est d'accroître la déférence qui lui est attribuée par autrui.*

Si des dégoûts en matière de bâti sont exprimés par les particuliers, ils n'inscrivent pas nécessairement la construction de leur logement dans une stratégie de distinction. D'autant plus que, comme le soulignait Pierre Bourdieu dans *La Distinction*, il n'est pas nécessaire de chercher à se distinguer pour objectivement l'être. Nombreuses sont les modalités (localisation, conception, matériaux de construction, etc.) qui caractérisent un logement et le distinguent objectivement des autres.

Par ailleurs, les modalités supposent des schèmes cognitifs pour les percevoir et les apprécier. Or, le matériau terre crue demeure méconnu. La plupart des particuliers ont construit leur maison avant que le matériau puisse être valorisé sous l'angle de l'écologie. De plus, en Bretagne comme dans la région Rhône-Alpes, des enduits présents sur le bâti occultent fréquemment les murs en terre, sans compter le fait que de nombreuses maisons sont entourées d'une végétation suffisamment dense pour les rendre difficilement perceptibles à partir de la voirie. La perception des murs en terre n'est donc parfois visible que lors du chantier. L'existence du matériau repose principalement sur la mémoire collective locale constituée lors du chantier du logement et plus ou moins transmise dans le temps une fois l'ouvrage réalisé.

Mme C.-B. : *Quand on a construit notre maison, c'était la promenade du dimanche des gens. Les gens venaient voir notre maison, venaient voir la maison en terre, là. Parce qu'ils se demandaient... Donc c'était vraiment l'attraction. Les gens se demandaient qu'est-ce que c'était que cette maison qui était bizarre, et tout ça. Maintenant les gens, si on leur dit qu'on est dans la maison en terre, les gens voient tout de suite où on habite.*

M. C.-B. : *Oui. Maintenant ouais. Ouais.*

Mme C.-B. : *Même 25 ans après.*

M. C.-B. : *Ouais. C'est resté dans les esprits.*

L'originalité du procédé de construction mis en œuvre peut aussi alimenter les visites d'un chantier :

Mme Mo. : *[Le chantier de la maison] a attiré pas mal de...*

M. Mo. : *Il y a eu du monde à venir sur le chantier.*

V. V. : *Principalement en raison de la terre crue ?*

Mme Mo. : *Ah oui. Ouais. Ouais. C'est par curiosité.*

M. Mo. : *La terre crue, et puis les blocs... La technique avec des gros blocs comme ça, les gens n'ont évidemment pas l'habitude de voir ça donc...*

Mme Mo. : *C'était la curiosité et puis, il y avait des gens qui étaient intéressés.*

---

<sup>44</sup> *Ibid.* p. 84.



Photographies non-datées de chantiers avec des blocs de bauge préfabriqués par l'artisan-maçon spécialiste de procédé de construction. Ces photographies ont probablement été prises autour des années 1990, lorsque la plupart des maisons en blocs de bauge préfabriqués ont été édifiées.

Source : [http://www.lieux-dits.eu/Errance/images de terre.htm](http://www.lieux-dits.eu/Errance/images_de_terre.htm)

Le capital d'autochtonie<sup>45</sup> s'objective en partie par le bâti et peut s'exprimer chez les particuliers par cette recherche de conditions d'existence propices à une actualisation des dispositions incorporées dans un territoire spécifique. Il peut aussi s'exprimer par la reconnaissance des agents de l'espace social localisé. Construire un logement avec certains matériaux caractéristiques d'un territoire pourrait faciliter une intégration sociale dans un espace résidentiel où ils sont reconnus par certains agents. Ainsi, les agents en mesure de connaître et de reconnaître le bâti de terre, qui sont généralement les plus âgés dans un espace social localisé, sont susceptibles d'être surpris en ayant connaissance d'un chantier mobilisant ce matériau.

*« C'est un chantier qui était très visité. Comme il y a pas mal de constructions en terre, les anciens venaient là voir. Ils étaient intéressés. »* (Mme O., infirmière à la retraite en Bretagne)

La distinction relève davantage d'une lutte au sein d'un espace social localisé pour imposer un principe de vision où l'espace est à la fois un enjeu et un instrument de lutte. Les particuliers peuvent ainsi être considérés comme des agents participant à une gentrification<sup>46</sup> périurbaine et

<sup>45</sup> RETIERE Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire » in *Politix*, vol. 16, n°63, Troisième trimestre 2003. pp. 121-143.

<sup>46</sup> En cela, cette perspective rejoint celle d'Anaïs Collet qui définit les gentrificateurs comme des « (co)producteurs de logements et de quartiers gentrifiés, dans la mesure où ils participent à la revalorisation physique (par des travaux dans les logements), sociale (en s'investissant dans les structures formelles et informelles de la vie locale) et symbolique (en produisant sur le quartier un discours et des images) de leur espace résidentiel. » in COLLET Anaïs, *Génération de classes moyennes et travail de gentrification. Changement social et changement urbain dans le Bas Montreuil et à la Croix-Rousse, 1975-2005*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Lumière - Lyon II, 2010, p. 90.

rurale<sup>47</sup> par un travail de reclassement social de leur espace résidentiel qui s'opère à pondération variable par les stratégies résidentielles des enquêtés. Le matériau terre crue s'inscrit dans un principe de vision qui s'exprime à travers ces stratégies résidentielles. A ce titre, il fait partie d'un travail de reclassement social de l'espace résidentiel.

## 2.2 Ecarts et égards dans l'espace résidentiel

Le travail symbolique des agents peut passer par une production et une reproduction des écarts et des égards au sein d'un espace résidentiel. Avant même de construire leur maison, les particuliers peuvent mener des stratégies résidentielles par le terrain dont ils font l'acquisition pour se mettre relativement à distance des autres agents de l'espace résidentiel. Ces stratégies ont une certaine cohérence avec les rapports pratiques et symboliques que les particuliers entretiennent avec le bâti et les matériaux de construction, qu'ils constituent en un enjeu et en un instrument de lutte pour leur classement social et l'imposition d'un espace résidentiel plus ajusté à leurs dispositions.

### 2.2.1 L'appropriation de l'espace domestique par le terrain

Au sein d'un espace périurbain ou rural, plusieurs indicateurs permettent d'objectiver l'inclinaison des particuliers à la préservation d'un espace domestique en retrait des autres agents, par une certaine distance spatiale<sup>48</sup>. Cette dernière peut s'objectiver par différentes stratégies résidentielles relevant de la localisation du logement, la superficie du terrain ou encore de son degré de végétalisation.

D'abord, lors du projet, l'inscription spatiale de certains logements tendait à tenir plus ou moins isolés les agents des autres groupes sociaux présents sur le territoire communal. En effet, les maisons en terre pouvaient être initialement spatialement isolées sur le territoire communal, ou bien elles prenaient place dans un hameau, ou encore au bord d'une voie sans issue dans un lotissement. Une fois installés dans leur maison, les agents ont pu être confrontés à l'aménagement du territoire communal et les nouveaux arrivants, avec les potentiels désagréments qui peuvent les accompagner.

Au gré de la modification des conditions matérielles d'existence par l'urbanisation de l'espace autour de leur maison et des potentiels désagréments qui l'accompagnent, un couple de particuliers (Mme et M. T.) indiquent avoir songé à quitter son logement par la substitution du bâti aux champs :

Mme T. : *On est originaires de la campagne donc... On voulait revenir un peu à la campagne. Alors maintenant, on est... La grande couronne stéphanoise, je dirais, maintenant. Quand on est arrivés, il y avait 600 habitants. Maintenant il y en a le double.*

---

<sup>47</sup> PHILLIPS Martin, « Rural gentrification and the process of class colonization », in *Journal of rural studies*, vol. 9, 2, 1993, pp. 123-140. Pour une analyse spécifique à un groupe social, voir par exemple celle de Gilles Laferté à propos d'un groupe agricole céréalier dans un espace rural du Nord-Est de la France : LAFERTE Gilles, « Ferme, pavillon ou maison de campagne. Les formes résidentielles de l'embourgeoisement agricole », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016/5 (N° 215), pp. 16-37.

<sup>48</sup> Voir en annexe les tableaux des caractéristiques relatives au terrain et à la construction de la maison individuelle en Bretagne et en Rhône-Alpes.

M. T. : *Ouais. Et puis, on avait trois chevaux en face. Maintenant, il y a 54 maisons.*

[...]

M. T. : *Pendant deux ans on a eu un voisin où il y avait un chien loup qui ne faisait qu'aboyer, on avait envisagé...*

Mme T. : *Jour et nuit.*

M. T. : *... Peut-être de déménager parce qu'on n'en pouvait plus.*

L'inscription spatiale du logement est en partie rendue intelligible par d'autres stratégies résidentielles mises en œuvre par les particuliers. En effet, la possibilité de construire une maison dans une distance relative aux autres groupes sociaux tend à dépendre en partie des possibilités offertes par le terrain.

Initialement investie en résidence secondaire<sup>49</sup> puis en résidence principale, lors de la retraite du couple (Mme et M. Ma) qui l'habite<sup>50</sup>, une maison en terre a été construite en 1992 dans la campagne de Sarzeau au moment où le mari démarrait sa propre entreprise de maçonnerie. En effet, la construction de la résidence secondaire avait pu être en partie amortie par le fait qu'elle soit le premier chantier de l'entreprise. La maison a été financée par un héritage provenant d'une vente d'une maison du Centre-Bretagne. Elle se trouve sur un terrain de 8 000 m<sup>2</sup>, à proximité du lieu fréquenté lors des vacances rythmant l'enfance de Mme Ma., qu'elle considère comme son « berceau ». Initialement informé d'une offre par un ami, puis des autres offres par une agence immobilière, le couple finit par rencontrer un paysan souhaitant vendre 10 000 m<sup>2</sup>. Ils racontent leur stratégie pour le terrain ainsi :

V. V. : *Et même pour le choix du terrain, comment ça s'est passé ?*

Mme Ma. : *Ça, c'est... Moi, c'est mon berceau ici. C'est mon... C'est mon pays d'enfance, de vacances. Donc c'est pour ça qu'on est arrivés ici aussi. Et après, un jour... Bon, c'est de fil en aiguille. Un ami nous a parlé d'une maison. Elle était à vendre au bord du golfe. Et puis... Donc on est allés la voir. Et comme on avait quelques idées du remontement... De la remontée des eaux, comme elle avait vraiment les pieds dans l'eau, là, on s'est dit : ce n'est pas sérieux. Et puis voilà parce que moi, ça me semblait inaccessible comme endroit, parce que c'est très touristique, donc je pensais que le terrain serait très cher.*

M. Ma. : *C'était très cher.*

Mme Ma. : *C'était très cher. Mais là, on a eu une chance vraiment...*

M. Ma. : *Une opportunité.*

Mme Ma. : *Une opportunité. Donc en un week-end, [M. Ma.] a fait le tour... Il faisait très chaud. C'est un 1<sup>er</sup> mai. Moi, j'étais avec les enfants sur la plage. Et il a fait le tour...*

M. Ma. : *En une journée.*

Mme Ma. : *L'agence qui a pratiquement vendu en une journée. Ouais.*

M. Ma. : *Un samedi, ils m'ont montré... J'ai bien fait comprendre qu'on ne voulait pas acheter un truc dans un lotissement, machin, qu'on recherchait quelque chose qui avait un peu du caractère. Et... Et ça, ce n'était même pas dans leur listing qu'ils avaient publié. Les paysans*

---

<sup>49</sup> Les résidences secondaires se sont multipliées dans l'espace rural depuis le début des années 1970. Sur cette tendance, voir par exemple : DUBOST François, *L'autre maison. La résidence secondaire, refuge des générations*, Paris, Autrement, N°178, avril 1998, 183 p.

<sup>50</sup> IMBERT Christophe, DESCHAMPS Guilhem, LELIEVRE Éva *et al.*, « Vivre dans deux logements : surtout avant et après la vie active », *Population & Sociétés*, 2014/1 (N° 507), pp. 1-4.

venaient de leur dire : « Je ferais bien vendre tout le champ, mais en un seul morceau parce que... » En fait, il avait déjà vendu deux morceaux. Et en fait après, les règles d'urbanisme l'obligeaient à faire une déclaration de lotissement. Donc... Et c'est un paysan, il ne va pas se lancer là-dedans. Il n'y connaissait rien.

Mme Ma. : Ça appartenait à une famille.

M. Ma. : Il a dit : « Je veux bien vendre mais je vends la totalité du champ. » Voilà. Il y avait 1 hectare. Mais il n'y avait que 6000 m<sup>2</sup> de constructible quand même.

Mme Ma. : Très intéressant. Ce n'était pas plus cher qu'un terrain de 1000 m<sup>2</sup>.

M. Ma. : On a acheté ce terrain. Et on a fait deux lots sur 2000 m<sup>2</sup> avec une maison sur chaque lot. Et une maison pour nous sur les 8000 m<sup>2</sup> restants.

Mme Ma. : Là, où j'allais en vacances, c'est à 1 km d'ici.

V. V. : D'accord. Parce que vous êtes bretonne ?

Mme Ma. : Oui, d'origine mes parents... Mon père était mis à la porte de la Bretagne par les Allemands donc... Nous, on a été élevés à Paris et puis on revenait. Tous les ans, on revenait en Bretagne ici. Mon père était originaire de Rennes. Comme on habitait à Rennes, tout de suite, on s'est dit : voilà. C'est parce qu'on vendait... On avait une maison en Centre-Bretagne. Donc on vendait cette maison. Et on s'est dit : il faut tout de suite acheter quelque chose pour... Voilà, parce que sinon l'argent, ça partait très vite.

Au-delà de l'espace représenté en un berceau de l'enfance de Mme Ma., d'une opportunité foncière s'appuyant sur des règles d'urbanisme et un désinvestissement du terrain par un paysan, probablement autochtone, pour s'éviter des procédures administratives, le terrain de 8 000 m<sup>2</sup> est également privilégié pour satisfaire les goûts, les exigences du couple en matière d'environnement (pour la faune et la flore) et de rapports sociaux (limités en ce cas, et contrastant avec ceux relevant de leur vie active à Rennes) :

V. V. : Qu'est-ce qui importait pour vous quand vous avez opté...

Mme Ma. : D'être ici ?

V. V. : Oui.

Mme Ma. : D'abord... d'être... Pas trop de voisins parce qu'on est un peu sauvages. Surtout pas de vis-à-vis. Donc... Et beaucoup de terrain parce qu'on aime beaucoup la nature. Donc nous, on aime les petits oiseaux, et tous les... Tous les animaux...

M. Ma. : Oui. C'est-à-dire qu'en fait, dans la mesure où au départ c'était une résidence secondaire, on venait ici pour être tranquille, pas pour une vie sociale. Nous, ça ne nous intéressait pas de rencontrer du monde. Ce n'est pas ça. C'était : on vient se poser. On se repose. On lit. On travaille le jardin. Voilà. Ce n'est pas... La vie sociale, c'était Rennes.

Les règles d'urbanisme peuvent correspondre aux schèmes de perception et d'appréciation de certains agents. C'est par exemple le cas de Mme et M. Mo., respectivement dans la reliure artisanale et informaticien indépendant, qui ont fait construire leur logement dans une zone artisanale où il était obligatoire d'occuper une parcelle d'une surface conséquente pour concilier à la fois la vie familiale et la vie professionnelle. Cette perspective convenait tout à fait à ces deux travailleurs indépendants qui voulaient disposer d'un grand espace :

M. Mo. : On est en zone artisanale par contre. C'était... Oui. Oui obligatoirement... Au début il fallait obligatoirement exercer l'activité ici. Maintenant c'est devenu quasi résidentiel pour

*tout le monde. Avec les retraites et... Et les ventes, il n'y a plus beaucoup de professionnels. Ce qui explique la taille du terrain parce qu'en fait, on avait aussi l'obligation de prendre un grand terrain.*

*V.V : D'accord. Ah oui. Et pour vous, c'était important d'avoir un...*

*M. Mo. : Oui. Ça, c'est... Ça, c'est... On voulait de l'espace. Comme on dit, c'est sans vis-à-vis.*

L'appropriation d'un terrain disposant d'une grande surface ne s'effectue pas seulement lors de l'achat du terrain, mais elle peut aussi être réalisée lors de son occupation. En ce sens, il importe de tenir compte du temps pour se rendre compte que cette stratégie peut être employée par les particuliers à différentes occasions et pas seulement lors de l'achat initial du terrain. C'est le cas de Mme et M. R. qui ont fait l'acquisition d'un terrain de 1 800 m<sup>2</sup> entouré de champs, avant de construire leur maison en terre, conçue par Mme qui est architecte spécialiste du patrimoine bâti. Au gré de l'urbanisation de la commune, le couple a fait l'acquisition de 1 000 m<sup>2</sup> supplémentaires pour préserver une certaine tranquillité en évitant l'existence d'un bâti à proximité de leur domicile.

Les stratégies d'appropriation de l'espace peuvent parfois être entreprises au cours de la trajectoire résidentielle, comme le montre celle de Mme et M. N. qui, avant d'occuper au moment de leur retraite leur logement actuel situé au Nord de Lyon, habitait au cours de la grande partie de leur vie active dans un appartement situé dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon sur les Quais de Saône et qui disposait de 295 m<sup>2</sup> après l'achat d'un logement mitoyen :

*« On a toujours habité dans le quatrième [arrondissement de Lyon]. On habitait sur les bords de Saône, parce qu'on avait un appartement, qu'on avait d'ailleurs transformé en duplex parce que on a acheté l'appartement en dessous, une mini maison... » (Mme N., orthodontiste à la retraite)*

Les habitants enquêtés manifestent un intérêt certain pour la tranquillité de l'espace où est situé leur logement. La recherche de calme, de la tranquillité sonore, n'est pas seulement valable à l'extérieur du logement. L'intérieur de ce dernier fait aussi l'objet de travaux spécifiques pour diminuer les éventuels désagréments sonores :

*« Comme c'est un plancher en bois, on ne voulait quand même pas avoir de bruit entre le haut et le bas, parce qu'on avait vu ça chez des copains. [Il s'adresse à sa femme] Tu entendais les gamins qui faisaient... En haut. Tu entendais tout. Donc on a... On a veillé à ça. Donc du coup on n'a pas les poutres apparentes. Par exemple, il y a... Il y a un isolant entre les poutres. Et sur le plancher, il y a une chape copeaux de bois et une chape à la chaux. » (M. C.-B., ingénieur informaticien)*

La fréquentation d'un logement chez des amis tend à participer à la définition des exigences en matière de logement. Comme évoqué dans l'extrait de l'entretien précédent, le dégoût de certains aspects d'un logement appartenant à des amis et fréquenté à certaines occasions peut contribuer à délimiter un espace des possibles en matière de logement. Un autre extrait d'un entretien peut l'illustrer par un certain dégoût exprimé par une habitante à l'égard du bâti construit selon elle dans les années 1970 et qu'elle surnomme les « Alcatraz », où elle et son mari se rendent à l'occasion :

*V.V : Donc les logements qui vous déplaisent finalement, c'est simplement ceux...*

Mme Ma : [La] *petitessse. Oui. Et puis les choses malsaines.*

M. Ma : *Un appartement qui serait mal insonorisé, ça serait un problème.*

Mme Ma : *Et mal isolé.*

M.Ma : *Mal isolé.*

Mme.Ma : *On se sentirait... Quelquefois dans la presqu'île, on va chez des amis. On rentre. Ça sent le moisi dans les... Les premières constructions qui ont été faites dans les années 70, là, les... Alcatraz, là. Dans la cage d'escalier, là, ça sent l'humidité.*

L'analogie d'un bâti avec la prison d'Alcatraz conduit à signifier l'aversion de ce couple à l'égard des logements qu'ils estiment d'une superficie trop restreinte, bruyants et où la régulation hygrothermique ne serait pas satisfaisante pour leurs exigences.

En plus d'un terrain disposant d'une surface pouvant être relativement grande, il est intéressant de s'intéresser au degré de végétalisation des terrains et à son appréciation par les particuliers. De manière générale, ces derniers apprécient acquérir un terrain déjà végétalisé, notamment par la présence d'arbres plus ou moins âgés. Loin de la structure du jardin à la française et de l'ordonnancement organisé qui le caractérise, c'est davantage l'aspect du jardin à l'anglaise qui est privilégié lors de l'occupation du logement, avec la présence d'arbres fruitiers, parfois de potagers, voire l'usage de permaculture, ce qui explique aussi en partie la présence de composts.

Les jardins sont souvent clôturés par une haie relativement haute et dense par des espèces végétales au feuillage sempervirent manifestant une fermeture avec le voisinage immédiat et rendant difficilement perceptible la maison par la voirie. Il permet aussi de créer une barrière naturelle aux vents froids venant du Nord. Le feuillage caduc est également observé sur les terrains. De manière générale, il existe là où il n'est pas susceptible d'empêcher les rayons du soleil d'entrer dans la maison durant les saisons froides et de les occulter durant les saisons chaudes. En cela, la végétation du terrain participe au confort domestique.

Trois photographies et trois images de télédétection peuvent illustrer un contraste entre des agents ayant fait construire leur maison en terre par intérêt (Mme et M. O.), des agents ayant été contraints par la réglementation de reconstruire en terre et en neuf leur maison (Mme et M. C.) et des agents habitant un logement autoconstruit (Mme et M. M.-M.) :



A gauche, la maison de Mme et M. O. photographiée par Victor Villain en 2016.  
En haut, au centre de l'image satellite, la maison de Mme et M. O., entourée d'une végétation dense. Image de Google Earth 2020.



A gauche, la maison de Mme et M. C. photographiée par Victor Villain en 2016.  
A droite, au centre de l'image satellite, la maison de Mme et M. C., entourée d'une clôture avec peu de végétation. Image de Google Earth 2020.



A gauche, la maison de Mme et M. M.-M., construite par Mme P. et M. B. Photographie de 2014.

Source : <http://maison-cob-paille-bazouges.blogspot.com/2014/10/premier-bilan.html>

A droite, au centre de l'image, la maison de Mme et M. M.-M., entourée d'une végétation dense. Image de Google Earth 2020.

Bien que la végétation d'un terrain puisse dépendre des moyens disponibles et de l'ancienneté de son occupation, la maison de Mme et M. O. n'est pas perceptible de la voirie en raison d'une grande haie entourant le terrain et des différentes espèces présentes sur le terrain. Cette stratégie résidentielle est semblable à la plupart des enquêtés qui souhaitent ne pas voir les autres agents et ne pas être vus par eux, autrement dit, sans vis-à-vis. La nuance est remarquable avec la maison de Mme et M. C., visible depuis la voirie et dont le jardin n'est clôturé que d'un grillage. Enfin, la végétation du jardin de Mme et M. M.-M. peut relever, entre autres, d'un investissement de l'espace domestique pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire.

Les caractéristiques du terrain (sa localisation, sa superficie, sa végétalisation) marquent cette tentative de la part des enquêtés, de se mettre à l'écart des autres agents plus ou moins autochtones des espaces périurbain et rural concernés. Pourtant, dans leur cas, être à l'écart des autres est aussi une manière d'être à l'écart des rapports sociaux qu'impliquent le monde social, tout en bénéficiant d'un espace favorable à l'actualisation des dispositions incorporées par les mondes physique et biologique. Cette stratégie de mise à l'écart fait sens avec leur rapport au bâti et aux matériaux de construction.

## 2.2.2 Rapports pratiques et symboliques au bâti et aux matériaux : du bien consommé au bien consommer

Tout porte à croire qu'il existe un rapport d'homologie entre la position sociale occupée par un agent et sa représentation des matériaux et du bâti. En effet, Pierre Bourdieu soulignait déjà le continuum entre un rapport à la maison individuelle à dominante symbolique ou à dominante techniciste selon la position sociale occupée par un agent : « *la propension à attacher plus d'importance à l'aspect technique et moins à l'aspect symbolique de la maison croît à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale* »<sup>51</sup>, en précisant que « *les plus démunis économiquement et surtout culturellement adhèrent, sans en faire, évidemment, un véritable parti, à une esthétique que l'on pourrait appeler fonctionnaliste, affranchie (par défaut) des préventions liées au niveau culturel : considérant la maison comme un instrument qui doit être commode, sûr, solide, vite disponible, éventuellement aménageable, ils en ont une vision techniciste, renforcée par la compétence technique qu'ils peuvent mettre au service de sa transformation.* »<sup>52</sup>

Ce rapport peut également être accompagné d'un engagement. Pour les particuliers enquêtés, construire leur logement en terre peut être interprété comme une modalité d'une

---

<sup>51</sup> BOURDIEU Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, op. cit., p. 47.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 49.

consommation engagée<sup>53</sup>, c'est-à-dire que la construction de leur logement soit rapportée à son mode de production et puisse ainsi renforcer ou inhiber l'acte même de construire selon le degré de correspondance entre les schèmes cognitifs, les moyens disponibles et le mode de production en vigueur.

Certains travaux en sociologie portant sur l'engagement dans l'acte de consommer peuvent s'approcher d'une vision finaliste et utilitariste. Dans sa sociologie des systèmes alimentaires alternatifs, Ronan Le Velly croise la sociologie de l'action organisée et la sociologie des agencements marchands et considère que les agents investis dans ces systèmes ont un projet, qu'il définit comme étant « *les raisons et les finalités qu'un collectif se donne pour justifier son existence et pour orienter son action* »<sup>54</sup>, qui repose sur une « promesse de différence » au système alimentaire conventionnel, autrement dit « *la promesse d'une autre modalité d'organisation de la production, des échanges et/ou de la consommation alimentaire, et la promesse de bénéfices associés.* »<sup>55</sup>

La perspective envisagée ici est tout autre. La consommation engagée, modalisée en construction engagée du logement<sup>56</sup>, repose non pas sur un « projet », mais la relation entre un habitus, des capitaux et l'état du champ. Elle ne repose pas non plus sur une « promesse de différence », mais sur un potentiel accomplissement de leur désir d'être qui passe par une lutte d'imposition d'un *nomos*. Autrement dit, construire un logement en terre exprime un rapport à un mode de production, renvoyant plus globalement à un rapport à un monde social et à une inclinaison à le changer par une certaine cohérence et systématisation des pratiques, des représentations et des relations que les habitants tendent à actualiser autant que possible. « *Le rapport aux possibles est un rapport aux pouvoirs, écrit Pierre Bourdieu ; et le sens de l'avenir probable se constitue dans la relation prolongée à un monde structuré selon la catégorie du possible (pour nous) et de l'impossible (pas pour nous), de ce qui est d'avance approprié par d'autres et à d'autres et de ce à quoi on est d'avance assigné.* »<sup>57</sup>

Dans le continuum caractérisant un rapport au logement à dominante symbolique ou techniciste, il s'avère qu'il est plus probable qu'un agent de classes populaires soit enclin à privilégier la fonctionnalité du logement et à s'investir dans l'espace résidentiel principalement représenté par l'espace domestique pour faire valoir sa prise de position à l'égard de l'état des mondes social, physique et biologique, en privilégiant par exemple l'autoconstruction et une forme d'ascèse matérielle. Tandis qu'il est plus probable qu'un agent de classes moyennes manifeste un intérêt pour la dimension symbolique du logement, son esthétisme extérieur et intérieur, voire même son inscription dans l'histoire d'un territoire, et s'investisse plus largement dans l'espace résidentiel,

---

<sup>53</sup> Sur la consommation engagée, voir : PINTO Louis, *L'invention du consommateur. Sur la légitimité du marché*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2018, 286 p. ; DUBUISSON-QUELLIER Sophie, *La consommation engagée*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, 144 p.

<sup>54</sup> LE VELLY Ronan, *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Paris, Presses des Mines, 2017, p. 32.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>56</sup> La construction engagée peut aussi s'apparenter à une production engagée dans le cas de particuliers qui autoconstruisent et des professionnels de la construction qui participent à la construction de leur logement. Sur les producteurs engagés, voir : RODET Diane, *Une production engagée : sociologie des labels, chartes et systèmes participatifs de l'économie solidaire*, Thèse de doctorat en Sociologie, Conservatoire national des arts et métiers - CNAM, 2013, 519 p.

<sup>57</sup> BOURDIEU Pierre, *Le sens pratique*, op. cit., p. 108.

c'est-à-dire l'espace domestique, l'espace local (quartier, bourg, etc.), les associations locales et la vie politique locale, etc., et qui peut conduire à une forme de gentrification.

Dans leur rapport au bâti conventionnel, des particuliers estiment qu'il y a une forme de rupture avec l'histoire territoriale, entre autres avec le patrimoine bâti, et font l'observation d'un décalage de perception et d'appréciation qu'ils peuvent avoir avec d'autres agents tendant à faire construire de manière conventionnelle, comme l'illustre l'extrait d'un entretien suivant :

*« Souvent c'est du mépris en plus pour ce qui a été fait avant. Et alors ça, on est très chatouilleux là-dessus parce que justement on a vu tellement de choses belles disparaître... Simplement par mépris ou par... Parce que [les gens] ne savaient pas regarder, aussi bien au niveau du bâti que des animaux puisque on a souffert aussi de voir notre petit village, se voir peu à peu privé des hirondelles qui y vivaient. Et tout ça, c'est... C'est dommage. C'est... Des gens qui ne savent pas regarder... »* (Mme Mo., reliure artisanale en Bretagne)

Le rapport au bâti conventionnel peut aussi marquer une forme de distinction symbolique. Mme N. décrit de façon relativement condescendante la construction de la maison conventionnelle en l'associant à l'état de vie primaire de l'être humain, l'enfance, ce qui lui permet de socialement promouvoir la démarche d'elle et de son mari par l'effort ayant été nécessaire pour la construction de leur logement, en faisant ainsi abstraction de l'inégale distribution des capitaux entre les particuliers de manière générale, et pour bâtir leur logement en particulier. Au sujet de la construction d'une maison conventionnelle, elle exprime son aversion de la manière suivante :

*« C'est normalement onéreux. C'est normalement [onéreux], c'est-à-dire qu'il faut faire un parallèle entre, la maison d'architecte qui coûte, je ne sais pas mais rien, enfin rien ce n'est pas qu'elle coûte rien, elle est faite en quatre mois. C'est de la brique... Soi-disant isolante. C'est très, très simple de la faire. Ici, ça a été très compliqué. C'est évident. [...] Là, les maisons que je vois pousser partout, je suis horrifiée, c'est... On fait une base de béton. On pose le truc par-dessus. Un enfant pourrait le faire. On ne se pose pas de questions. »* (Mme N., orthodontiste à la retraite en Rhône-Alpes)

Son horrifaction du bâti conventionnel trouve sa signification dans sa représentation d'un patrimoine en déclin qu'il est nécessaire de conserver. Ce souci de préserver le patrimoine peut aussi être perçu comme une tentative de préserver des rapports entre les groupes sociaux, de préserver un ordre social, où le bâti constituerait à la fois un enjeu et un instrument de lutte pour maintenir ou transformer les rapports entre les groupes sociaux :

Mme N. : *Je pense qu'on a un capital patrimoine qui est en train de se détériorer, et extrêmement rapidement actuellement. Mais très, très vite.*

V.V : *D'accord. Donc pour vous, le patrimoine, c'est...*

Mme N. : *C'est le... C'est la culture en général, qui représente la tradition, la tradition orale, la tradition de l'urbanisme, tout ça étant bien... Bien emmêlé et bien mêlé, et ça revient à la sociologie puisque les gens, ils habitent sur place ou ils n'habitent plus sur place, ou ils conservent, ou ils ne conservent pas.*

Pour une architecte spécialiste de la terre, la maison conventionnelle est rapportée à un « millefeuille » en raison des différents matériaux qui composent ses murs et de la rupture établie

avec l'extérieur qu'ils impliquent. Son dégoût à l'égard des logements qu'elle estime « aseptisés », aux murs et au sol blancs, diffère de ce que selon elle la terre permet, c'est-à-dire d'être en relation avec l'extérieur du cadre matériel de l'habitat :

*« C'est vraiment le millefeuille, là. Il y a le placo, l'isolant, le parpaing, le... Le bardage éventuellement. Donc c'est vraiment... Alors que là [la maison en terre], c'est... On a l'impression d'être plus en contact direct avec l'extérieur. C'est une enveloppe. »* (Mme R., architecte)

Plus globalement, la tendance au développement des complicités technologiques dans l'habitat conduit aussi un artisan-maçon ayant construit sa maison en pisé de terre à critiquer l'emploi de la domotique car elle serait susceptible de compliquer les conditions de vie au sein de l'habitat : *« Il faut le mode d'emploi pour que la maison fonctionne bien »*, dit-il, en comparaison d'une maison plus simple à vivre par le fait de se passer de technologies tout en pouvant vivre dans des conditions satisfaisantes. Il s'agit dans ses propos de faire l'éloge d'une forme de sobriété technologique de l'habitat. Cette perspective est largement partagée par les enquêtés.

Au-delà du rapport au bâti pouvant exprimer une « nostalgie d'un paradis perdu » ou encore d'une sorte d'ascèse du mode de vie, c'est aussi le rapport aux matériaux de construction qui permet de classer socialement les agents. Pour Mme P. et M. B., qui ont auto-construit leur logement dans une commune de l'espace rural breton, leur rapport aux matériaux relève d'une opposition entre le pur et l'impur, la santé et la maladie, qui rejoint en un sens l'opposition du symbolique et de l'économique. Selon eux, la terre est un *« matériau naturel, sain, vivant, accessible, grâce auquel sont construites tant de maisons de par le monde, ce que nous avons tendance à oublier en Occident. »* Tandis que le ciment leur évoque *« une maladie qui s'est emparée aussi bien des gens qui l'utilisent sans réfléchir que des bâtiments eux-mêmes. »* Ce rapport fait valoir un renversement de la table des valeurs de l'ordre social.

Pourtant, en construisant par eux-mêmes leur logement, Mme P. et M. B. ont exprimé une « usure » physique et mentale par les conditions de travail qui ont été les leurs pour l'édification des murs en bauge. Dans le blog dédié à l'autoconstruction de leur logement, Mme P. raconte :

*« Le plus difficile, c'est l'endurance et la persévérance. Le travail est d'un répétitif inconcevable et d'une pénibilité hors catégorie, surtout dès que l'on se met à travailler en hauteur. Au bout de nos 2,5 mois à environ 5 heures/jour en moyenne, Julien ne peut plus voir la terre en peinture et moi, je tente de ne pas y penser afin de pouvoir terminer... Le rythme de travail s'installe vite mais la fatigue est de celle qui ronge en profondeur : l'on ne se sent pas tellement fatigué mais tous les soirs, on tombe de très bonne heure et le matin, Oh ! Quelle difficulté à se sortir du lit ! Le corps est lourd, les genoux grincent, les épaules et les trapèzes se sont allègrement élargis, le dos durci, les jambes raidies... La pénibilité de l'effort s'est infusée dans tous les membres... Le bon mot pour résumé tout ça : usure, aussi bien physique que mentale (à cause de la répétition et de l'ingratitude de la tâche – il ne faut pas oublier que les murs s'élèvent à coups de petites boules de 10 cm<sup>3</sup>...). Par ailleurs, il y a la saleté. Non pas que nous soyons chochottes ! Mais il faut le dire, passer ses journées dans la*

*gadoue solide, pieds et mains nus, vêtements tout crottés – à la longue, c'est agaçant ! C'est se mettre minable au quotidien et quoiqu'on en dise, on préfère le sec à l'humide ! »<sup>58</sup>*



Photographie d'un mur en bauge en construction lors du chantier de Mme P. et M. B.

Source : <http://maison-cob-paille-bazouges.blogspot.com/2012/06/cob-bauge-ca-monte.html>

Faute de capital économique suffisant, construire par soi-même, avec ou sans capital technique (au sens bourdieusien), est davantage un mode de construction privilégié par des agents de classes populaires. De ce fait, les travaux réalisés pendant le chantier et les souffrances qui les accompagnent sont sensiblement différents des agents faisant construire leur logement. D'une certaine manière, les particuliers font ce qu'ils sont assignés à faire à partir de leurs dispositions, des moyens dont ils disposent et de l'état du champ de la construction.

La plupart des habitants enquêtés opposent régulièrement des matériaux et le bâti à travers des qualificatifs très significatifs. En effet, le bâti en terre est fréquemment caractérisé comme étant chaud et chaleureux, là où le bâti en béton de ciment serait froid et triste :

M. Mo : *Ça, par contre on n'aurait jamais fait, je crois, une maison dans un bloc béton.*

Mme Mo. : *En plus c'est vrai que ça, c'est un souvenir qui nous restera sûrement toujours, c'est le... Quand on visitait le chantier, il y avait déjà une atmosphère très douce, très blonde parce qu'il y avait les... Contrairement aux parpaings qui sont gris, tristes. Une maison en chantier en parpaings, n'a pas du tout...*

M. Mo. : *C'est triste.*

Mme Mo. : *C'est sûr qu'on peut imaginer après ce que ça va donner mais... C'était déjà chaleureux.*

[...]

M.Mo. : *Et c'est vrai que, pour moi, l'épaisseur des murs, c'est aussi quelque chose auquel je tenais, qui est... Qui n'était permis que par ce type de matériau.*

Les matériaux de construction contribuent à définir différents espaces domestiques pouvant s'opposer dans une homologie structurale. Le sol est fréquemment revêtu de carreaux de terre cuite (tomette) et se distingue du sol en carrelage plus ou moins blanc. La couleur des murs porteurs, des

---

<sup>58</sup> <http://maison-cob-paille-bazouges.blogspot.com/2012/09/ou-il-est-question-de-la-bauge.html>

cloisons et des enduits à la terre ou à la chaux se distingue du blanc de la peinture projetée sur le placo ou du blanc ou du gris sur le mur extérieur d'un bâti. Le plafond peut avoir des poutres apparentes, à la différence du plafond plat peint en blanc. Les franchissements et les murs ont des angles arrondis qui se distinguent des angles saillants.



Photographie de l'intérieur de la maison de Mme L. et M. M. Photographie prise par Victor Villain en 2016.



Photographie de la cuisine de Mme et M. M.-M. Photographie prise par Mme M.-M. en 2016.

La conception de l'intérieur de la maison conduit pour beaucoup d'habitants à disposer d'une grande pièce de vie pouvant rassembler, sans franchissement, des pièces de vie ordinairement séparées, comme le salon, la cuisine et la salle à manger. Par ailleurs, l'intérieur des maisons est souvent caractérisé d'une certaine sobriété sur les façades qui s'explique en partie par le matériau terre crue. En effet, à moins d'un aménagement prévu à cet effet, les fixations de mobiliers sur des murs en terre ne sont pas appropriées. Ainsi, il n'est pas surprenant d'observer lors des entretiens ethnographiques chez les habitants l'absence de cuisine équipée et une certaine sobriété dans l'ornementation murale. Des objets traditionnellement accrochés à des murs en guise, par exemple, de souvenirs comme des photographies ou des tableaux, peuvent conduire à attacher une importance à d'autres pièces de la maison (grenier, garage, etc.) où ces objets peuvent être entreposés pour les conserver, ou bien à disposer d'un mobilier sur pied ou suspendu par le plafond pour y poser les objets.

Le rapport aux matériaux et aux procédés de construction peut exprimer un rapport entre les classes sociales et un rapport au monde social. Par un détour historique remontant jusqu'à la Révolution, Mme N. évoque ce qui « *tue les campagnes* » et la façon dont la reconstruction à neuf de son logement en pisé, habité depuis les récents départs à la retraite du couple, constitue à ses yeux un « *sauvetage* ». En référence à un des lieux qui avait retenu l'attention de Mme au moment de la recherche d'un bien immobilier, le château de Montrenard situé à Pouilly-sous-Charlieu et datant du XIV<sup>ème</sup> siècle, elle exprime un mécontentement à l'égard des agriculteurs propriétaires d'une partie du patrimoine bâti et de la façon dont ils l'entretiennent :

*« Il y a quand même des choses qui sont extrêmement choquantes au niveau de la Révolution, c'est que, à ce moment-là on a défendu l'agriculteur. [...] Ces propriétaires fermiers, qui ont récupéré les terres, ce sont... Enfin globalement il y a des lois de protection pour eux, qui sont extrêmement sévères et rigides. Ils ont une priorité sur tout. Donc ces... Ces endroits traditionnels... Et ce petit château de Montrenard, c'est l'exemple type, qui est un petit bijou, il est passé de main en main. Il a été racheté. Le propriétaire a racheté, mais le fermier avait un bail, et ça, c'est indestructible. Et le bail, il est transmissible. [...] Les fermiers sont très, très accrochés à leurs droits. Même s'ils ne s'en occupent pas, ils s'en fichent éperdument. Mais dès que vous montrez le petit doigt, c'est... C'est une espèce de réaction presque épidermique. Donc je n'ai pas pu acheter Montrenard. Et j'étais partie là-dessus. »*

Sur le terrain de Mme et M. N., trois bâtiments principaux occupent une surface non-négligeable : une maison avec tour permettant d'accueillir la famille et les amis, une grange et la maison en pisé refaite à neuf et habitée par le couple. Leur démarche est vécue comme un « *sauvetage* » par les travaux nécessaires et engagés pour maintenir ce patrimoine bâti qui tendait à se dégrader :

*« Remonter la maison ici, c'était quand même... C'était pour 99,9 % de la population, c'était impensable. Et incompris, d'ailleurs. »*

Passionnée de patrimoine, elle est membre des Maisons Paysannes de France. Selon elle, l'association présente un problème nominal dans son appellation, ce qui constitue une autre modalité de sa lutte contre les agriculteurs et ce qui les incarne :

*« D'ailleurs ce titre [Maisons paysannes de France], il faut... Je vais leur dire, il faut qu'ils le changent parce que je pense que ça... C'est très restrictif ce titre. Parce que Maisons Paysannes, ça fait paysan alors il y a des tas... Le patrimoine, ce n'est pas que la paysannerie. »*

Ce positionnement fait sens avec celui relatif à l'espace résidentiel. Comme le rappelle Yves Grafmeyer, en citant Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot à partir de leur ouvrage *Dans les beaux quartiers*, « *le caractère très restreint de l'espace résidentiel des hautes classes montre bien que, si les contraintes économiques pèsent peu sur elles, les contraintes sociales sont par contre très fortes* »<sup>59</sup>. Autrement dit, quand bien même des agents détiennent un certain niveau de capital économique pour accéder à la plupart des espaces, ils ne peuvent pas socialement s'installer partout.

---

<sup>59</sup> GRAFMEYER Yves, « Approches sociologies des choix résidentiels », in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine et LEVY Jean-Pierre, *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, PUL, 2010, p. 40.

Les pratiques du couple lors de leurs vacances expriment bien leur sélection sociale où il s'agit d'entretenir un entre-soi entre passionnés de patrimoine bâti bénéficiant d'un certain prestige :

*« On essaye d'aller dans des endroits intéressants, avec des gens intéressants. Donc on pratique les chambres d'hôtes, mais on choisit nos chambres d'hôtes. On ne va pas aller... Ce n'est pas péjoratif, mais on ne va pas dans des chambres d'hôtes à la ferme. On choisit des endroits. On fait souvent... les châteaux privés recevant des hôtes, parce qu'on a souvent un contact avec des gens qui sont quand même assez passionnés, un peu comme moi. [...] Là, récemment on est allés, alors c'est un hôtel quand même, mais c'est quand même particulier, on est allés à l'Abbaye de Fontevraud... Voilà, qui est un endroit mais absolument magique. »*  
(Mme N., orthodontiste récemment à la retraite)

La lutte de Mme N. pour définir un espace conforme à ses dispositions est susceptible de s'inscrire dans différents instruments, qu'il s'agisse de l'espace résidentiel comme d'un mot dans le nom d'une association, qui n'ont pas la même efficacité matérielle et symbolique, mais qui ont un même sens malgré tout.

En somme, les rapports des particuliers au bâti expriment, à pondération variable, une opposition entre le distingué et le vulgaire, l'authentique et le simili, le traditionnel et le moderne, qui trouve une cohérence par les relations objectives et les homologues qui les caractérisent en termes de modes de production et d'appropriation du bâti. Leur rapport au bâti participe ainsi à produire et à reproduire les écarts et les égards inhérents au bâti dans ses différentes modalités. Il ne s'agit pas seulement pour les habitants d'acquérir un bien consommé, mais de bien consommer<sup>60</sup>. Mais, plus largement, les rapports des particuliers expriment aussi un positionnement à l'égard de l'ordre social, c'est-à-dire, dans le cas de ces habitants, à une inclination à socialement lutter par l'habitat.

## **2.3 La lutte définitionnelle de l'espace résidentiel pour transformer les mondes social, physique et biologique**

Dans la lutte pour leur position sociale et pour imposer leur principe de vision dans l'espace résidentiel, les habitants de maisons en terre ont des rapports sociaux et un travail politique différents, à la fois lors de la construction du logement et lors de son occupation. Les plus dotés d'entre eux en capitaux économique et culturel ont des rapports sociaux et mènent leur lutte de façon plus institutionnalisée dans l'espace résidentiel, en recourant par exemple aux instruments de la démocratie participative, tandis que les plus défavorisés des enquêtés ont tendance à privilégier un investissement de l'espace domestique et luttent en ordre dispersé, c'est-à-dire de façon plus individuelle et informelle.

### **2.3.1 Une lutte en ordre organisé : investissement de l'espace résidentiel et démocratie participative**

---

<sup>60</sup> BOURDIEU Pierre, « Différences et distinctions », in DARRAS, *Le partage des bénéfiques*, Paris, Les Editions de Minuit, 1966, p. 118.

Les rapports sociaux des particuliers semblent plus intenses sur leur territoire qu'ils ne l'étaient pour les aventuriers du quotidien. Catherine Bidou écrivait au sujet de ces derniers : « *Les nouvelles classes moyennes font, pour leur part, référence à des relations intenses dans le quartier, qui, lorsqu'on les creuse, se révèlent être des échanges d'amabilités avec les commerçants.* »<sup>61</sup> Ceci participerait à construire un rapport « mythique » à l'espace pour des agents dont « *la majeure partie de la vie se passe ailleurs : le travail, les amis, la famille, les centres d'intérêts divers.* »<sup>62</sup> Pour prolonger l'analyse des rapports sociaux qu'entretiennent les agents, la perspective offerte par la construction du logement met en lumière une certaine sociabilité dépassant parfois le périmètre du territoire communal. Ainsi, les rapports sociaux lors de la construction d'un logement donnent à voir des modalités plus ou moins éphémères ou durables, pouvant également pour certaines d'entre elles participer à limiter le coût de la construction, mais dont la dimension sociale n'en reste pas moins prégnante.

En effet, l'enquête de terrain permet de montrer que des rapports sociaux ont pu se constituer lors de la construction d'un logement à travers les relations tissées avec des professionnels de la construction (architecte ou artisan-maçon par exemple) pouvant se faire par l'intermédiaire d'une association, ou bien même comme le fruit d'une amitié de longue date. Les rapports sociaux peuvent prendre une forme pédagogique lorsque les particuliers recourent à des chantiers d'insertion, ou sollicitent l'aide des proches (famille, amis) pour certaines opérations lors de la construction (par exemple pour la levée des murs lors d'une autoconstruction), ou participent à des chantiers participatifs, ou réalisent des visites de chantier de leur logement, ou mettent en visibilité les étapes de la construction de leur logement par la tenue d'un blog et mettent ainsi à profit des informations pouvant susciter de nouveaux chantiers par d'autres agents<sup>63</sup>. Les rapports sociaux peuvent ainsi s'élargir à travers l'usage des technologies d'information et de communication. Les rapports sociaux peuvent aussi être suscités par une certaine curiosité éprouvée par des passants lors du chantier d'une maison en terre, conduisant ainsi à ce que le logement puisse être assimilé à une étape dans la « promenade du dimanche ».

En ce qui concerne les rapports sociaux entre les agents lors de l'occupation du logement, il importe de souligner que les modalités des rapports sociaux des agents de classes moyennes présents dans l'espace périurbain ou rural peuvent en partie varier selon leur position dans le cycle de vie, l'ancienneté de leur installation, l'usage du logement en résidence principale ou secondaire et sa localisation. En effet, tout porte à croire qu'en principe, un couple de jeunes actifs occupés avec enfants, nouvellement installé, n'entretiendra pas les mêmes rapports sociaux dans un quartier ou le bourg d'un village que des retraités installés depuis de longues années et connaissant la plupart de leurs voisins. Par ailleurs, l'usage d'un logement en résidence principale n'implique pas des rapports sociaux dans l'espace résidentiel similaires à ceux d'une résidence secondaire du fait, en partie, d'un

---

<sup>61</sup> BIDOU Catherine, *Les aventuriers du quotidien*, op. cit., p. 87.

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>63</sup> Sur ce point, voir par exemple le blog créé par Mme P. et M. B., qui raconte l'ensemble des étapes et des expériences propres à l'autoconstruction de leur logement : <http://maison-cob-paille-bazouges.blogspot.com/>

moindre investissement de l'espace résidentiel. En outre, la localisation du logement constitue une dimension spatiale pouvant affecter les rapports sociaux, ne serait-ce qu'en termes de mobilité<sup>64</sup>.

Les aventuriers du quotidien décrits par Catherine Bidou s'inscrivent dans un « *rapport mythique plus que pratique* »<sup>65</sup> au quartier par les projections et les significations qu'ils en donnent, et notamment par une euphémisation des rapports de domination entre les groupes sociaux. Les particuliers ayant construit leur logement en terre n'entretiennent pas ce rapport mythique à l'espace. Les écarts et les égards entre les agents sont marqués et dépassent le simple état du monde social pour également exprimer leur insatisfaction des états du monde physique et du monde biologique. Sur ce point, c'est davantage la position sociale des agents qui peut rendre intelligible leur investissement dans les rapports sociaux locaux.

Plus les habitants occupent une position élevée dans la hiérarchie sociale, plus les déplacements dans le centre-ville de la commune dominante du pôle tendent à être fréquents pour bénéficier d'activités culturelles organisées et payantes, comme les pièces de théâtre, qui sont absentes dans leur commune résidentielle. Comme le rappelle Anne-Catherine Wagner par une formule allant dans ce sens : « *Les grands vivent sur de grands espaces.* »<sup>66</sup> L'extrait de l'entretien suivant témoigne des déplacements et de certains loisirs onéreux pratiqués par un couple positionné dans les classes moyennes supérieures et habitant dans une commune au Nord de Lyon :

« *Là, on n'a pas eu le temps mais mon rêve, c'est de retourner voir les expositions à Paris, parce qu'elles ne viennent pas en province donc... Voilà. Mais... En sport, on fait un peu de tennis quand on a le temps. C'est-à-dire, on travaillait énormément donc on avait un peu... On a abandonné le ski. [...] On avait des chevaux, on a abandonné, c'était trop compliqué, mais ça, on travaillait donc c'était compliqué. On a fait beaucoup de quad. Ce n'est pas du tout écologique mais bon.* » (Mme N., orthodontiste récemment à la retraite)

Pour les autres agents enquêtés détenant moins de capital économique, les rapports sociaux sont plus répandus au sein de la commune. Ils peuvent prendre la forme de relations informelles avec les habitants, mais aussi par un investissement au sein de structures culturelles sous forme associative (cinéma, club de foot, etc.) qui existent dans leur commune. Par ailleurs, ce sont ces mêmes agents qui s'investissent dans un travail politique organisé de l'espace résidentiel.

Dans ce que Gilles Laferté appelle les « *espaces sociaux localisés* »<sup>67</sup>, il observe deux élites locales, l'une à dominante économique qui est représentée par des agriculteurs et des travailleurs indépendants, l'autre à dominante culturelle qui composée de professions libérales et d'une « *petite bourgeoisie culturelle résidente limitée (enseignants, cadres moyens des administrations, des banques, des PME... pris dans des mobilités plus locales voire régionales que nationales)*. »<sup>68</sup> L'accès au pouvoir local fait particulièrement l'objet d'une lutte parmi ces agents. Si bien que des agents

---

<sup>64</sup> RIPOLL Fabrice et VESCHAMBRE Vincent, « Sur la dimension spatiale des inégalités : contribution aux débats sur la "mobilité et le capital spatial." », in Arland S., Jean Y., Royoux D., *Rural-urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2005, pp. 467–483.

<sup>65</sup> BIDOU Catherine, *Les aventuriers du quotidien*, op. cit., p. 88.

<sup>66</sup> WAGNER Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, op. cit., p. 40.

<sup>67</sup> LAFERTE Gilles, « Des études rurales à l'analyse des espaces sociaux localisés », in *Sociologie*, 2014/4 (Vol. 5), pp. 423-439.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 433.

économiquement et/ou culturellement démunis ou n'étant pas en mesure de construire un rapport de force qui leur soit favorable en raison de leur position sociale hétérodoxe au sein de l'espace social localisé puissent davantage s'investir dans l'espace domestique, en tant que compensation du « *cens caché* »<sup>69</sup> de l'engagement politique<sup>70</sup>.

Des agents s'engagent politiquement, moins par les canaux de la représentation politique traditionnelle que par des organisations relevant davantage de la « démocratie participative », notamment des associations. Le périmètre d'action des associations dans lesquelles sont engagés les agents est variable selon les enjeux auxquels ils sont le plus sensibles. Ainsi, certains agents militent au sein d'associations portées sur la défense de l'environnement (Greenpeace), sur la protection des animaux (L214, qui s'accompagne aussi d'un engagement par la consommation alimentaire) ou plus spécifiquement des oiseaux (LPO), sur la politique énergétique (association citoyenne contre l'enfouissement de déchets nucléaires en Vendée ou ailleurs ; Courants alternatifs, etc.). Il s'agit de groupes de conviction représentant des intérêts inclusifs plus ou moins territorialisés pour améliorer les mondes physique et biologique.

Comme le relève Catherine Bidou, les associations locales investies par des agents de classes moyennes partageant certaines dispositions peuvent entrer en confrontation avec celles d'autres groupes sociaux localisés<sup>71</sup>. Les associations se constituent en une modalité d'action qui se réalise par une lutte organisée et où le bâti actuel, par le patrimoine existant, peut être instrumentalisé pour définir ce que peut être le bâti potentiel dans le cadre de l'aménagement du territoire (communal). Ainsi, de telles associations s'inscrivent à pondération variable dans une contestation d'une certaine appropriation de l'espace, parfois appelé « NIMBY » (abréviation de « Not In My BackYard »), pour participer à définir un espace en cohérence avec le principe de vision dominant de la lutte entre les agents qui s'y investissent, de façon organisée, et pouvant conduire à faire voir et faire valoir leur « nostalgie d'un paradis perdu » ou d'un paradis en perdition et pour lequel ils luttent autant que faire se peut afin de le maintenir ou de le rétablir. Dans l'espace social localisé, les matériaux premiers et biosourcés sont ainsi plus ou moins valorisés selon leur position dans la hiérarchie sociale d'un territoire.

Pourtant, la lutte des agents ne s'exerce pas toujours de façon organisée et dans l'espace résidentiel. En effet, les enquêtés relativement moins favorisés que les agents des fractions stables des classes moyennes mènent davantage leur lutte en ordre dispersé et s'investissent principalement dans l'espace domestique et pouvant s'exprimer à travers le mode de construction du logement, comme celui de l'autoconstruction.

### **2.3.2 Une lutte en ordre dispersé : investissement de l'espace domestique et autoconstruction**

---

<sup>69</sup> GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Le Seuil, 1998, 267 p.

<sup>70</sup> Pour des synthèses de travaux portant sur l'incorporation politique, plus couramment appelée « socialisation politique », voir : BARGEL Lucie et DARMON Muriel, « La socialisation politique », Notice pour l'encyclopédie en ligne Politika. 2017. ; BARGEL Lucie, « Socialisation politique », in FILLIEULE Olivier, MATHIEU Lilian et PECHU Cécile, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pp. 510-517. ; BOUGHABA Yassin, DAFFLON Alexandre, MASCRET Camille, « Introduction. Socialisation (et) politique. Intériorisation de l'ordre social et rapport politique au monde », in *Sociétés contemporaines*, 2018/4 (N° 112), pp. 5-21.

<sup>71</sup> BIDOU Catherine, *Les aventuriers du quotidien*, op. cit., p. 110.

Pour certains enquêtés, leur instabilité professionnelle et la précarité qui l'accompagne peuvent les conduire à modifier leur rapport au temps par une valorisation de la disponibilité et à modifier le rapport au travail en l'inscrivant dans une politique de l'entreprise de soi<sup>72</sup>. C'est le cas de Mme M.-M. qui a occupé différents emplois salariés, a vécu deux plans sociaux, et est, au moment de l'enquête, au chômage. Elle investit en partie son temps libre dans un chantier participatif mobilisant de la terre crue, à quelques dizaines de kilomètres de chez elle. Elle développe également la permaculture pour tendre vers une autosuffisance alimentaire<sup>73</sup>. En plus de diminuer les mobilités, cette dynamique peut être comprise par un emploi du temps et de son temps favorable à un rapport plus symbolique au travail, moins violent que le travail salarié des classes populaires et davantage porté sur l'acquisition et l'entretien de son capital culturel, le développement et l'entretien de son capital social avec des agents pouvant avoir des propriétés sociales semblables à elle (notamment dans le cadre d'un chantier participatif). Réinvestir l'espace domestique par le logement et le terrain qui l'entoure<sup>74</sup>, c'est aussi refuser de réinscrire sa trajectoire professionnelle dans les processus à l'œuvre pour une grande partie des agents de classes populaires (désintégration, luttes internes et disqualification sociale)<sup>75</sup>, c'est-à-dire se préserver d'une tendance au déclassement social. Il s'agit de privilégier un reclassement social par soi et pour soi à travers des activités sociales pouvant être considérées comme des stratégies de défense sociale<sup>76</sup>.



<sup>72</sup> ABDELNOUR Sarah et LAMBERT Anne, « « L'entreprise de soi », un nouveau mode de gestion politique des classes populaires ? Analyse croisée de l'accession à la propriété et de l'auto-emploi (1977-2012) », *Genèses*, 2014/2 (n° 95), pp. 27-48.

<sup>73</sup> PRUVOST Geneviève, « Dépenser moins pour vivre mieux. Le cas de boulangers paysans vivant en yourte. » in *Revue des politiques sociales et familiales*, n°123, 2017, Joindre les deux bouts. Enquêtes d'ethnocomptabilité. pp. 105-119.

<sup>74</sup> VIGNAL Cécile, « Arbitrages résidentiels au sein des couples confrontés à la délocalisation de leur entreprise » in AUTHIER Jean-Yves, BONVALET Catherine, LÉVY Jean-Pierre (dir.), *Elire domicile. La construction sociale des choix résidentiels*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2010, pp. 185-205. ; VIGNAL Cécile, « Injonctions à la mobilité, arbitrages résidentiels et délocalisation de l'emploi », in *Cahiers internationaux de sociologie*, 2005/1 (n° 118), pp. 101-117.

<sup>75</sup> MAUGER Gérard, « 16. Bourdieu et les classes populaires. L'ambivalence des cultures dominées », in COULANGEON Philippe et DUVAL Julien, *Trente ans après La Distinction, de Pierre Bourdieu*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2013, pp. 243-254.

<sup>76</sup> Une réticence à l'entretien a été exprimée par un couple (Mme et M. M-M qui ont acheté une maison autoconstruite) en songeant à ce que l'enquête conduite soit menée en vue d'obtenir des informations sur les agents « alternatifs » pour le compte de l'Etat ou d'une entreprise privée. Cette réticence exprime entre autres l'autoclassement des particuliers qui, selon leurs schèmes cognitifs, se perçoivent comme des agents en décalage avec les exigences de l'ordre social.

Photographie d'un bureau où sont entre autres disposés des ouvrages dédiés à la permaculture, des sachets de semences et un plan d'organisation des plantations

Photographie de boutures d'espèces fruitières



Photographie d'une partie de l'espace dédiée à la permaculture.

Ces trois photographies sont issues du blog alimenté par Mme et M. M.-M. en 2017.

Source : <http://maison-cob-paille-bazouges.blogspot.com/2017/04/permaculture-biodynamie.html>

L'autoconstruction d'un logement peut aussi s'inscrire dans un « refus de la finitude sociale », dans une « humeur anti-institutionnelle » et du « rêve de vol social »<sup>77</sup>. L'investissement par le logement, notamment par son mode de construction, vient se substituer à d'autres modalités d'action politique. C'est le cas de Mme P. et M. B. qui ont autoconstruit leur logement sans recourir à un emprunt bancaire et en étant bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA). Selon leur estimation, le coût global de l'opération représente 37 460 euros pour un logement de 78 m<sup>2</sup>. Ce coût a été supporté par une dotation de 40 000 euros par le père de Mme P., directeur de la filiale française d'une entreprise allemande vendant des instruments de mesure de haute précision.

Ce mode de construction est une manière de faire autrement un logement, qui dépasse le cadre de sa construction pour s'inscrire plus globalement dans l'habitus des membres du couple. Investir son temps libre pour le logement, tout en étant dans une forme de précarité (bénéficiaires du RSA) qui contraint à ne pas pouvoir recourir à un emprunt, faute de solvabilité<sup>78</sup>, tout en pouvant aussi constituer une décision du couple par l'apport financier parental, concourt à pouvoir mettre en œuvre un mode de vie tendant vers l'autonomie, l'autosuffisance. Des principes qui trouvent leur origine pour ce couple dans le visionnage du documentaire « *Volem rien foutre al país* » (c'est-à-dire « Nous ne voulons rien foutre au pays »), réalisé par Pierre Carles, et qui montre des agents en rupture avec les pratiques se rapportant plus ou moins au mode de production capitaliste et qui privilégient la sobriété énergétique, une forme d'ascèse consumériste, une indépendance matérielle, bref, une forme d'autonomie matérielle dans leur mode de vie. Leurs pratiques trouvent un accomplissement dans les classements moraux qui sont associées au romantisme de l'écologie politique. Autrement dit, la restriction matérielle peut être perçue et appréciée comme sobriété ou ascèse désirée qui concourt à une forme de valorisation symbolique.

---

<sup>77</sup> Tout porte à croire qu'un accroissement des violences sociales vécues par des agents relativement démunis peuvent les conduire à privilégier un investissement domestique, s'exprimant en partie par des stratégies différant du sens commun et qui peuvent, associées aux injonctions environnementales et sanitaires, trouver un certain accomplissement dans l'autoconstruction d'un logement en terre. Dans ce cadre, l'état du champ de la construction et, par conséquent, la logique spécifique du matériau terre participent à déterminer l'efficacité des espèces de capital dans l'accession à la propriété. Selon si le matériau est constitué en un produit marchandisé ou non, l'autoconstruction ne serait pas toujours pertinente car elle nécessiterait un certain capital économique pour acquérir le matériau.

<sup>78</sup> GIRARD Violaine, « L'accession à la propriété : facteur de division des classes populaires ? », in *Savoir/Agir*, 2015/4 (N° 34), pp. 39-44.

L'autoconstruction fait notamment sens pour Mme P. et M. B. qui se qualifient « *de ceux qui voudraient voir mourir le capitalisme.* » Leur aversion à l'égard « du capitalisme » trouve une résonance avec les titres de presse qu'ils consultent (la presse indépendante comme *Basta, Médiapart, Reporterre, Lundi Matin, Fakir*) ou encore certains articles de journaux quotidiens (*Le Monde, La Tribune*, notamment pour les articles de Romaric Godin), des abonnements au *Monde Diplomatique* et au magazine *Manière de voir*, ainsi que des sites internet faisant valoir des réflexions hétérodoxes sur le monde social (ils mentionnent *Greek Crisis, Coralie Delaume, CADTM, La Pompe à phynance, Olivier Delorme...*). En ce sens, l'autoconstruction de leur logement s'accompagne d'un romantisme tel que Guillaume Carbou le définit, à partir des travaux de Robert Sayre et Michael Löwy<sup>79</sup>, c'est-à-dire « *une protestation culturelle contre la modernité industrielle et capitaliste fondée sur le rejet du désenchantement du monde qu'elle produit* »<sup>80</sup> qui s'exprime à travers différentes modalités comme un « *sentiment de désenchantement du monde, [une] critique de la modernité industrielle, [un] rejet de la mécanisation et de l'artificialisation, [une] déploration de l'immodération, [une] contestation de la rationalité instrumentale, etc.* »<sup>81</sup> La déploration de l'état présent des mondes social, physique et biologique s'exerce à travers l'histoire des agents et de la manière dont ils se la représentent. Autrement dit, leur expérience doxique du monde les conduit à différer de l'orthodoxie, du principe de vision dominant, du sens commun à travers des pratiques, des représentations et des relations plus ou moins cohérentes et pouvant concerner plus ou moins l'ensemble du mode de vie.

Bien qu'orientant principalement leurs lectures sur des thématiques clivantes (ils mentionnent : « *La politique nationale et internationale, l'environnement, les questions de société, les questions européennes [à travers] les politiques économiques, le rôle des institutions européennes dans le détricotage des acquis sociaux.* »), il semble que l'autoconstruction de leur logement puisse constituer une forme de politisation par l'espace domestique, qui contraste avec leur investissement dans les modalités d'action publique plus reconnues, comme le vote lors d'élections politiques. En effet, l'un et l'autre déclarent avoir voté qu'à très peu d'élections, en s'estimant avoir été « *crédules* » et l'avoir réalisé « *par ennui* », jusqu'à décider de ne plus voter. Ils se représentent cette pratique au moment de l'enquête de la façon suivante :

« *Voter n'est plus qu'une duperie, qu'une énorme farce, qu'une diversion risible des pouvoirs politiques et médiatiques en place pour nous faire croire que nous sommes encore dans des régimes démocratiques, qu'il suffit de glisser un bulletin de vote dans une urne pour cela quand ce sont la finance, le milieu des affaires et des grandes entreprises, les grands médias et une petite caste de personnalités politiques qui décident de tout sans l'aval de personne et sans se soucier le moins du monde, du reste, de ce qu'en pense le peuple ou ce qui tient lieu de peuple.* »

L'abstention électorale, en tant que modalité d'action politique, est substituée par une forme de politisation contestatrice s'exprimant par l'espace domestique et de façon individuelle. Cette lutte isolée n'est pas toujours susceptible de correspondre aux conditions d'existence de l'espace résidentiel. C'est le cas de Mme P. et M. B. Parmi l'ensemble des particuliers enquêtés, seul un

<sup>79</sup> SAYRE Robert et LÖWY Michael, « Figures du romantisme anti-capitaliste : une tentative de typologie », in *L'Homme et la société*, n° 73-74, 1984, pp. 147-172.

<sup>80</sup> CARBOU Guillaume, « La topique romantique dans les discours de l'écologie politique », in *Mots. Les langages du politique*, 2019/1 (n° 119), p. 107.

<sup>81</sup> *Ibid.*

couple a quitté son logement en terre. Il s'agit de ce jeune couple de mariés. Son départ correspond à un décalage entre leurs espérances et leurs conditions d'existence, voire d'un décalage entre leurs aspirations et leur perception et appréciation de l'état du monde social actuel. Le couple n'a pas seulement quitté son logement. Il est parti de France pour vivre en Italie, dans un camion, au moment de l'enquête. Ils évoquent les raisons de leur départ ainsi :

*« Les pratiques agricoles de la zone où nous étions nous écœuraient. [...] D'un point de vue humain, nous n'avons pas vraiment réussi à nous implanter véritablement. [...] Nous voulions nous mettre en mouvement, changer de vie pour le dire simplement et vivre sous un climat plus chaud. [...] Le climat social et politique français nous paraissait, et nous paraît encore davantage aujourd'hui, étouffant, détestable et nauséabond et nous ne voulions plus de cela. [...] Nous ne voulions plus vivre dans le pays le plus nucléarisé du monde dans le sens où nous avons l'impression de cautionner cette activité par notre simple présence sur le territoire national, même si, évidemment, changer de pays ne réduit en rien l'exposition aux risques et aux dangers du nucléaire. [...] Contrairement à ce que nous disaient les gens, nous avons pensé que tout n'était pas pareil partout et que l'herbe pouvait malgré tout être plus verte ailleurs. »*

Leur départ relève principalement de deux modalités, à savoir, d'une part, leurs conditions d'existence dans l'espace rural où ils habitaient du fait de leur aversion à l'égard de pratiques agricoles, du climat breton et d'une absence d'insertion sociale locale pouvant être le produit d'une gentrification autochtone<sup>82</sup>. D'autre part, leur départ concerne plus spécifiquement leur rapport à l'état du monde social actuel de la France, avec son orientation politique (pour un couple désirant voir « mourir le capitalisme ») et la politique énergétique privilégiée en France, c'est-à-dire celle du nucléaire et les potentielles conséquences de diverses natures auxquelles il peut conduire.

Dans l'espace rural isolé où ils habitaient leur maison en terre, le couple n'a pas eu l'occasion, avec les moyens dont il disposait, de se constituer un « chez soi », c'est-à-dire un espace permettant d'accomplir plus ou moins complètement leur désir d'être, leur habitus. A la différence de l'espace périurbain où les valeurs que le couple promeut sont susceptibles d'être plus répandues, l'espace rural isolé semble moins favorable à une révision des pratiques des groupes sociaux autochtones, à l'instar par exemple d'un usage plus récréatif et moins productif de l'espace rural.

Ces conditions d'existence ont amené le couple à ce que leur stratégie d'engagement par l'habitat et l'autonomie relative de leur mode de vie (notamment par l'investissement de leur terrain

---

<sup>82</sup> Cette absence d'insertion locale, voire d'illusio local, peut être intelligible par les rapports sociaux qui sont en partie définis par l'habitat de l'espace rural et de la promotion sociale de certaines fractions des groupes sociaux qui l'investissent. A l'instar de ce que note Gilles Larferté au sujet d'agriculteurs céréaliers et des rapports sociaux qu'ils entretiennent avec les classes populaires rurales : « L'habitat des agriculteurs traduit un embourgeoisement visible depuis quelques décennies, traduction résidentielle du changement de statut économique et social des céréaliers. Les pavillons des agriculteurs germanois marquent l'aboutissement du processus de dépaysannisation avec une adéquation achevée aux standards urbains. Par ailleurs, cet embourgeoisement est marqué par une prise de distance très nette par rapport au bâti des classes populaires rurales cantonnées aux petits pavillons et au bâti villageois le moins valorisé, le moins bien entretenu. À raison, les générations actuelles d'agriculteurs ont le sentiment d'une double coupure, avec leurs parents et grands-parents et avec les classes populaires locales. » in LAFERTE Gilles, « Ferme, pavillon ou maison de campagne. Les formes résidentielles de l'embourgeoisement agricole », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016/5 (N° 215), p. 33.

à cet effet) soit revue en une stratégie d'évitement<sup>83</sup> du territoire local, et généralisé au territoire national, pour rechercher un autre espace plus propice à l'accomplissement de leur habitus. La vie en camion, c'est-à-dire en automobile, exprime un « rêve de vol social », une tentative de s'affranchir des contraintes de la pesanteur sociale.

La localisation du logement dans une commune, l'accessibilité spatiale aux équipements qu'elle permet et les modalités du logement (son esthétisme, sa fonctionnalité et ses caractéristiques telles que la surface habitable, le terrain, le confort, les aménagements, etc.) sont inégalement perçues et appréciées par les agents (ménages, professionnels de l'immobilier, etc.) pouvant conduire à des « profits d'usage et de commercialisation »<sup>84</sup> variables.

En ce qui concerne les profits de commercialisation, les stratégies de vente et d'achat d'un bien sont inégalement efficaces. Parmi elles, celle visant à recourir aux homologues structurales tend à faciliter les transactions. Ainsi, il n'est pas surprenant que des autoconstructeurs aient annoncé la vente de leur maison sur le site internet d'une agence immobilière publiant des annonces d'habitats écologiques.

#### **Maison écologique à vendre en Ile-et-Vilaine (35) - Secteur Rennes / Mont Saint-Michel / Saint-Malo - Vendue**

Car nous souhaitons quitter le pays, nous vendons notre maison.  
D'une architecture atypique, lumineuse (11 ouvertures réparties sur tout le bâti, sauf au nord) et chaleureuse, elle offre un cadre de vie très agréable.  
Autoconstruite en 2012, en bauge pour sa partie sud et en greb (ossature bois remplissage paille) pour sa partie nord, cette maison allie avantageusement l'inertie et l'isolation. Les matériaux utilisés pour sa réalisation sont tous écologiques : laine de mouton en vrac (25 cm sous rampants et environ 40 cm sous faitière), terre (directement prélevée sur le terrain), chaux, pierre, bois (douglas, chêne, châtaignier), pigments naturels...



D'une superficie de 80 m<sup>2</sup>, elle comprend :

- \* une entrée ; un petit bureau ouvert sur la salle de vie (baie vitrée et petite terrasse en pierres exposées plein sud) et la cuisine, le tout donnant sur le jardin ;
- \* 1 chambre avec grand placard intégré ; 1 autre pièce à usage mixte avec point d'eau (25 m<sup>2</sup>) ;
- \* 1 salle de douche (tadelakt) ; des toilettes sèches ;
- \* un appentis adossé au nord de la maison (33 m<sup>2</sup>) ;
- \* une cuve de récupération d'eau de pluie 5 000 l.

Le chauffage et la production d'eau chaude hivernale sont assurés par un poêle de masse Rocket Stove, lui aussi auto-construit (à titre indicatif, l'hiver 2014-2015, nous avons consommé 2 petites cordes avec des chauffés jusqu'en mai...). La production d'eau chaude d'été et de mi-saison reste à inventer : simple branchement du ballon de stockage ou mise au point d'un système solaire...

L'assainissement des eaux grises se fait par pédo-épuration (vous trouverez ici tous les renseignements nécessaires sur le sujet : <http://www.terreau.org/Pedo-epuration>. Notre filière a été validée par le SPANC.

Tout cela sur un terrain de 780 m<sup>2</sup> actuellement conduit en buttes potagères (vivaces et aromatiques variés) et herbes folles, inscrit en refuge LPO (une bonne vingtaine d'espèces répertoriées pour le moment) et sur lequel nous tentons depuis le départ de faire revenir une certaine biodiversité grâce à une mare (sans bâche et alimentée par l'eau de pluie de toiture), à la plantation de nombreux jeunes fruitiers & arbustes à baies comestibles et d'une haie persistante venant s'ajouter aux arbres déjà adultes.

En plus, la vente comprend un terrain attenant et constructible de 400 m<sup>2</sup>, en partie viabilisé (eau + téléphone ; électricité en bordure) planté de jeunes fruitiers (figuier, poirier, noyer, cormier...).

Située dans un lieu-dit au pied de la forêt de Villecartier, à 5 km du bourg (écoles, médecins, pharmacie, commerces...). 15 min. Dol-de-Bretagne & Combourg ; 25 min. Mt Saint-Michel / littoral ; 30 min. Fougères & Dinan ; 45 min. Rennes & Saint-Malo

Capture d'écran de l'annonce immobilière visible en octobre 2016 sur le site internet suivant :  
<http://www.immobilierecologique.fr/pages/Annonces-maisons-ecologiques-gratuites-3?PAC>

Plus qu'un simple profit de commercialisation, il s'agit d'augmenter la probabilité de reconduire un principe de vision par la transaction d'un espace domestique susceptible d'être conforme à des particuliers pouvant être intéressés par les biens immobiliers vendus sur ce site internet et partageant certaines des dispositions des anciens propriétaires, comme par exemple la protection environnementale par l'inscription du terrain en refuge de la LPO.

<sup>83</sup> HIRSCHMAN Albert, *Exit, voice, loyalty. Défection et prise de parole*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011, 158 p.

<sup>84</sup> BOURDIEU Pierre, *Les structures sociales de l'économie*, op. cit., p. 58.

# Conclusion

L'intelligibilité de l'existence de la terre dans les maisons de particuliers construites ces dernières décennies résulte de processus sociaux qui ont ouvert la possibilité d'actualiser la relation entre l'histoire sociale objectivée de l'habitat en terre et l'histoire sociale incorporée des agents qui l'habitent. Ces derniers relèvent principalement de classes moyennes et plus minoritairement de classes populaires. Pour la plupart d'entre eux, ils occupent des professions à dominante symbolique et habitent dans les espaces périurbain et rural.

La construction en terre de leur logement s'inscrit dans différentes modalités en matière d'accession à la propriété. Premièrement, il existe des particuliers qui ont fait construire leur maison. Ils représentent ceux qui détiennent le plus de capitaux culturels et économiques. Selon cette modalité, la construction en terre ne relève pas forcément de l'intérêt des particuliers puisqu'elle a pu être prescrite par la réglementation dans deux cas et vécue en préjudice ou en bénéfice. Ces particuliers bénéficient de la structuration d'une offre constructive localisée où les professionnels de la construction peuvent constituer des tiers participant à la réduction de l'incertitude sur la construction en terre. Deuxièmement, des particuliers ont auto-construit leur logement et, dans l'ensemble des particuliers enquêtés, détiennent moins de capitaux culturels et économiques, notamment par le fait d'avoir une trajectoire professionnelle instable et relativement précaire. Troisièmement, des particuliers sont des professionnels de la construction et qui construisent leur logement en terre pour l'instrumentaliser dans leur activité professionnelle en travaillant sur leur légitimité pour se sentir à la hauteur et en travaillant sur la confiance des particuliers qui peuvent percevoir et apprécier objectivement du bâti en terre récemment construit. Quatrièmement, des particuliers qui ont fait l'acquisition d'une maison en terre construite ces dernières décennies.

La construction en terre est une expérience vécue différemment selon les agents qui, pourtant, partagent cette même forme d'expérimentation sociale. Des tiers (professionnels de la construction, membres de la famille, amis, etc.) contribuent au sens, en tant que signification et orientation, de la trajectoire résidentielle des particuliers, selon des rapports dont le degré d'institutionnalisation varie globalement selon les positions sociales des agents.

Les maisons en terre participent au travail de reclassement social au sein de l'espace résidentiel, en marquant des différences et des distinctions avec les autres groupes sociaux. Ce travail s'effectue entre autres par l'appropriation et la définition de l'espace domestique à travers son aménagement, sa conception, sa construction et son entretien. Il s'effectue aussi à travers l'espace résidentiel lorsque des particuliers investissent des instances de la démocratie participative et de la vie politique locale.

Si la plupart des enquêtés s'engage dans une construction et une occupation engagées de leur logement et ont en aversion les logements conventionnels, les rapports à la terre crue s'inscrivent dans un continuum entre l'esthétique symbolique et l'esthétique fonctionnaliste. En effet, selon les positions sociales des habitants et les modes de construction qui peuvent caractériser leur maison, la terre peut être considérée comme étant un matériau accessible offrant la possibilité de construire soi-même son logement dans le cas de l'autoconstruction, un matériau sain et

écologique qui peut participer à la réalisation d'un espace domestique confortable tout en luttant pour une transformation des mondes social, physique et biologique, ou encore un matériau qui réactualise une histoire de la France, un ordre social, par le patrimoine bâti.

Les matériaux de construction et le bâti sont à la fois un enjeu et une ressource dans l'appropriation ou la contestation d'une appropriation de l'espace et, plus largement encore, ils sont un enjeu et une ressource dans la définition d'un ordre social. C'est sur ce point que le travail politique dédié à la construction en terre est incontournable pour saisir la position de la terre dans la hiérarchie des matériaux de construction. En effet, c'est à travers la lutte qui détermine ce qu'est et ce que doit être la construction en terre que les agents peuvent être plus ou moins déterminés à recourir à la terre. Sur ce point, la prise de position de l'Etat, cette banque centrale de capital symbolique, est déterminante. La mise à l'ordre du jour de la construction écologique est l'occasion d'analyser les rapports de pouvoir en mesure de définir les pratiques, les représentations et les relations relatives à la construction en terre.